

Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAME
MONTREAL
TELEPHONE : . . . Harbour 1241
SERVICE DE NUIT :
Administration : . . . Harbour 1243
Rédaction : . . . Harbour 3679
Gérant : . . . Harbour 4897

LE DEVOIR

Vol. XXIV — No 65
TROIS SOUS LE NUMERO
Abonnements par la poste
Edition quotidienne
CANADA (Sauf Montréal et banlieue) \$ 6.00
E.-Unis et Empire Britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00
Edition hebdomadaire
CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE 3.00

Directeur-gérant: GEORGES PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS!

Rédacteur en chef: OMER HEROUX

Le français et la radio

L'attitude de la Commission — Une étonnante déclaration de M. Thomas Maher

Les protestations adressées à la Commission fédérale de la Radio par les associations françaises de l'Ouest (nous en avons donné ici la substance) viennent de provoquer deux réponses intéressantes. Le dernier numéro de la Liberté, de Winnipeg, nous en apporte le texte.

La première, adressée à l'Association d'Éducation des Canadiens français du Manitoba, est du secrétaire de la Commission, M. R.-P. Landry. Elle dit:

J'accuse réception de la vôtre du 21 février et désire vous assurer que la Commission de la Radiodiffusion entend respecter tous les droits légitimes de français au Canada, et à cet effet, il a été décidé que des programmes entièrement français seraient irradiés le plus tôt et le plus souvent possible à travers tout le pays. Ces programmes sont actuellement à l'étude dans nos studios de Montréal.

La deuxième, adressée à la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, est de l'un des membres de la Commission, son vice-président, qui est censé représenter dans ce corps l'élément de langue française, M. Thomas Maher. Elle se lit ainsi:

J'accuse réception de votre lettre du 20 février et je désire vous informer que toutes les annonces ne seront faites que dans une langue seulement pour ne pas ennuyer inutilement les auditeurs. Cependant, il a été décidé avec les représentants de Compagnies de Téléphone, les propriétaires de postes de radio de l'Ouest, et les Commissaires, qu'un grand nombre de programmes complètement français seront donnés par tout le Canada.

J'espère que ceci rencontrera vos désirs, et vous prie de me croire

Notre bien dévoué,

Du rapprochement de ces deux textes, il résulte que la Commission de la Radio aurait adopté une double politique: d'une part, elle donnerait des programmes entièrement français; "le plus tôt et le plus souvent possible, à travers tout le pays"; de l'autre, elle poserait en principe "que TOUTES les annonces ne seront faites que dans une langue seulement pour ne pas ennuyer inutilement les auditeurs".

Or, c'est précisément contre le caractère unilingue des annonces que protestait, entre autres, les Franco-Manitobains. M. Maher annonce que la Commission rejette leur protestation, qu'elle s'en tiendra aux annonces unilingues; il donne de cette décision un motif que nous avons été plus qu'étonné de trouver sous sa plume.

"... TOUTES les annonces ne seront faites que dans une langue seulement pour ne pas ennuyer inutilement les auditeurs", écrit tranquillement le vice-président canadien-français de la Commission fédérale de la Radio.

Ainsi l'ennui présumé d'un certain nombre d'auditeurs deviendrait la suprême règle de conduite de la Commission. Au nom de cet ennui, elle proscrireait l'emploi d'une des deux langues officielles du pays.

Mais les ennuyés peuvent être aussi bien de langue française que de langue anglaise. La Commission, pour débarrasser de leur ennui les Canadiens de langue française, supprimerait-elle les annonces anglaises, ne donnera-t-elle que du français? Assurément non; et nous pourrions tranquillement défier M. Maher d'oser dire le contraire.

C'est donc le français qu'au nom de l'ennui supposé d'un certain nombre de gens, et sans tenir compte de l'ennui certain et publié des autres, on supprimerait.

La décision équivaut, en définitive, à affirmer, dans ce domaine, l'infériorité pratique de notre langue, — l'une des deux langues officielles du pays tout de même.

C'est ce dont ne veulent point les Canadiens de langue française de l'Ouest; c'est ce dont ne voudront point davantage les Canadiens français de l'Est; c'est ce dont ne voudront point non plus, nous l'espérons, les Canadiens de langue anglaise qui ont le souci de la paix nationale.

Et la Commission ferait bien de s'en aviser avant que ne s'affirment trop énergiquement les protestations.

Les Canadiens de langue anglaise — et ils auraient parfaitement raison d'en agir ainsi — ne toléreraient pas qu'on proscrivît leur langue d'un pareil service. Les Canadiens français ne sont point, par le temps qui court, d'une autre humeur.

Et M. Maher devrait être le premier, si ses collègues ne s'en doutent pas, à les en prévenir.

M. Maher ne s'aviserait-il point, d'ailleurs, s'il veut bien y réfléchir un moment, qu'au nom de cet ennui qu'il ose aujourd'hui invoquer comme suprême règle de conduite, on pourrait réclamer la suppression de beaucoup de choses en ce pays, en commençant par la représentation française à la Commission de la Radio?

Il n'est personne, en fait, qui ait au respect pratique du bilinguisme administratif un intérêt plus immédiat, et plus clair, que les fonctionnaires fédéraux de langue française.

Omer HEROUX

L'actualité

L'accent parisien

Nous nous gaussons souvent ici du Parisien French; voici que dans Figaro du 2 mars, M. Paul Landormy s'élève contre l'accent parisien.

Car il y a, paraît-il, un accent parisien que l'on trouve au théâtre. Autrefois la Comédie Française avait une école de bonne tenue et de bon langage; désormais l'accent parisien avec une pointe marquée de faubourien y affiche son débraillé. On se prononce ouï; on dit couramment je sé, au lieu de je sais. On prononce le conditionnel à terminaison en ais comme le futur à terminaison en ai. Observation dont nous pouvons ici vérifier la justesse: nous avons le tort contraire. Nous disons ais, au lieu de ais; mais beaucoup de Français, comme le prétend M. Landormy, versent dans une erreur non moins condamnable quand ils disent j'aimerai au lieu de j'aimerais, et Français au lieu de Françaises. Nous ne savons jamais vérifier, mais M. Landormy prétend encore que l'on confond les deux sons u et ou, comme nos habitants du bord du Richelieu alors qu'ils disent un chemin pour un chemin, voire un chemin. L'ai ouvert d'aimer se prononceait,

toujours d'après la même autorité, et l'on dirait émer pour aimer.

Les chanteurs dépassent encore les acteurs. Ils ont pris la manie, que nous avons depuis longtemps au Canada, de donner un couleur beaucoup trop foncée, à Le muet. Un homme qui m'était très cher et qui adorait la musique, entraît en rage quand il entendait accentuer Le muet final, dans le chant. Cependant on commettrait désormais cette erreur, même en France, où parfois on donnerait à Le muet le son d'eu comme dans feu.

Sa dernière observation, M. Landormy la fait porter sur l'organe même des comédiens et des chanteurs. Il fait une constatation qui pour imprévue qu'elle soit, n'en laisse pas d'être juste et tous ceux qui ont écouté, en ces derniers temps, des chanteurs et des comédiens français, sur disque ou en personne, en seront frappés. Il faut citer:

Puisque je prends aujourd'hui — bien adouciement peut-être — le rôle de Mentor, un dernier conseil. Je supplie nos comédiens, nos chanteurs, nos comédiennes et nos comédiennes de ne point se faire maigrir. C'est la mode: il faut absolument présenter un profil mince, se défaire de toute épaisseur inutile, "avoir

la ligne". Cette ligne indispensable, on l'obtient par des moyens cruels, dont le plus employé est de ne point se nourrir suffisamment. Or, je remarque qu'en même temps que le corps, la voix s'amincit également, devient maigre, devient sèche, perd de son timbre et de sa profondeur. Et je suis navré de voir ainsi de magnifiques voix dépérir peu à peu par une inopportune coquetterie. Mais la silhouette du ténor de jadis, de Villaret, de Tamagno, de Talazac n'était-elle point bien délicate? Peut-être. Mais quelles voix aussi! Quelle ampleur, quelle plénitude et quel velouté!

Mon oncle, le célèbre chanteur Pol Plangon, me racontait toujours que l'Alboni, la monumentale cantatrice ("l'éléphant qui avait avalé un rossignol"), possédait un formidable appétit et se gorgait de viandes. "N'oubliez pas, expliquait-elle judicieusement, que le rossignol est carnivore".

On répliquera sans doute que Lilli Lehmann était végétarienne. ...

Un juste milieu, voulez-vous?

Il n'est guère possible d'oublier dans cette liste Caruso, ni chez les Français, Escalati, que nous entendimes à Montréal avant la guerre. Court et rebondi comme un tonneau, à 57 ans celui-ci avait une voix d'une incroyable puissance, si elle n'avait pas le velours sombre et unique de celle de son grand émule italien. Il n'est pas non plus permis d'ignorer la grande Caboté qui, aux dernières années de sa carrière, évoquait une montagne de chair; mais quelle voix d'or!

Aujourd'hui, plus chez nous encore qu'en France, les voix sont maigres. La radio nous le révèle cruellement. Soumis à son épreuve, plus d'un chanteur réputé force le public à déchanter.

Paul ANGER

Bloc-notes

Economies parlementaires

Un journal de Sherbrooke estime que le travail de nos parlementaires fédéraux coûte vraiment trop cher. Le Soleil est du même avis; il parle d'Ottawa comme d'une fabrique de lois, et "même de mauvaises lois". Si le Soleil regardait Québec, est-ce qu'il ne croit pas qu'il y aurait là aussi lieu de faire des économies? A Ottawa, le premier ministre touche \$15,000 par an, — moins une coupure de 10 pour cent, qui ramène son indemnité annuelle à \$13,500. Il reçoit en surplus \$3,600 comme député, soit en tout \$17,100. Présentement, le premier ministre de Québec touche \$14,000 net, sans coupure, outre son indemnité de député, \$2,500, soit un total de \$16,500. C'est juste \$600 de moins que le premier ministre du Canada. A Ottawa, les ministres sont censés toucher \$10,000 en sus de leur indemnité de \$4,000, comme députés. De ces \$14,000, ils reçoivent maintenant \$12,600, vu la réduction de 10% appliquée dès l'an dernier. A Québec, les ministres ont \$8,000, plus leur indemnité de députés, ou de conseillers législatifs, \$2,500, ce qui fait \$10,500. Ils n'ont eu jusqu'ici aucune coupure.

A Ottawa, les députés touchent \$3,600 net, après une coupure de 10 pour cent. A Québec, les députés ont leur indemnité toute ronde de \$2,500, plus \$300 de frais, soit \$2,800 — \$800 de moins que les députés d'Ottawa, qui font une session autrement plus longue, dans une ville où le séjour coûte plus cher qu'à Québec. Si le Soleil est logique, il devra favoriser la réduction de 10 pour cent des indemnités et frais parlementaires, à Québec, même avant celle des fonctionnaires supérieurs; et il demandera qu'on diminue de 90 à 60 le nombre de nos députés. Il y en a la 30 de trop, et peut-être davantage, tout comme à Ottawa, 200 seraient. Ottawa a commencé de donner un exemple d'économie dans les frais parlementaires. Que va faire Québec?

Il s'agit d'établir de façon précise la valeur de la propriété paroissiale en Nouvelle-Angleterre. Les quelques renseignements obtenus permettent d'affirmer toutefois que dans le diocèse de Manchester, la valeur de ces propriétés est d'environ cinq millions à cinq millions et demi de dollars.

Multiplicons ce chiffre pour chacun des diocèses de Portland, Springfield, Providence, Fall-River, Hartford, Burlington, Boston et l'on aura une idée approximative de ce que les sous amassés péniblement dans le travail des manufactures ont édifié pour le culte sacré et l'instruction de la jeunesse.

Nous premiers hommes d'affaires furent donc les curés franco-américains.

Il s'agit d'établir de façon précise la valeur de la propriété paroissiale en Nouvelle-Angleterre. Les quelques renseignements obtenus permettent d'affirmer toutefois que dans le diocèse de Manchester, la valeur de ces propriétés est d'environ cinq millions à cinq millions et demi de dollars.

Après l'embargo

Trois cents millions de dollars en or, sortis des banques par des dépôts affolés, sont revenus en huit jours au trésor des États-Unis, depuis l'intervention de M. Roosevelt; et il en arrive d'autre tout le temps. Nos voisins sont en train de reconstruire leurs réserves. Plusieurs centaines de banques ont repris leurs opérations un peu partout, dans les limites qu'a posées Washington, et il s'en ouvre d'autres tous les jours. Une somme de deux milliards en nouveau papier-monnaie, dont le président et les autorités de Washington ont permis l'émission d'urgence, sera disponible dès cette semaine. C'est dire que le "congé des banques" est à prendre fin. Mais cela ne signifie pas que la situation est véritablement nettement, aux États-Unis. Il y aura un vaste remaniement financier, d'après de nouveaux principes, à ce que l'on sait; et le régime qui a fait presque faillite, à cause du manque de confiance du public américain, devra être fondé sur de nouvelles bases. De même, M. Roosevelt qui a commencé de "chasser les vendeurs du temple" paraît ne pas devoir manquer de continuer sa tâche. Rarement un président américain en aura eu une aussi délicate et aussi lourde. Mais, à la façon dont M. Roosevelt a abordé la question des son arrivée au pouvoir, on peut le croire de taille à mener jusqu'au bout ses projets considérables de réorganisation.

Pensions

Pour balancer son budget, M. Rhodes ne doit pas réduire les pensions de guerre, disent des journaux favorables à toutes les associations de vétérans. On a parlé de l'exemple de M. Roosevelt, qui doit tailler dans les pensions, aux États-Unis et en faire sauter, selon une dépêche récente de Washington, une somme annuelle de \$383,500,000. Mais le trésor américain verse à des gens qui n'ont pas fait la guerre en dehors des États-Unis une somme de plus de \$400,000,000 par an, tandis que le Canada n'a pas de ces sortes de pensions, affirment-ils. C'est à voir. Un fait est certain, néanmoins. La vie coûte maintenant meilleur marché qu'au temps de la guerre et aux années qui ont suivi. Presque partout, les denrées alimentaires ont baissé de 15 à 25 pour cent. On peut prendre une moyenne de 20 pour cent. Dans les industries et presque partout aussi, les salaires sont réduits de façon sensible. Si M. Rhodes ne veut pas suivre l'exemple de M. Roosevelt parce que les circonstances ne seraient pas les mêmes ici, il pourrait tout de même réduire la masse des pensions de 20 pour cent. Tout de suite il trouverait là plusieurs millions d'économies sans commettre aucune injustice, vu qu'il en coûte meilleur marché, présentement, pour vivre, que de 1919 à 1930. Les vétérans ont leurs associations, ils sont groupés et puissants, ils sont électeurs, ils peuvent former bloc. Cela veut dire que le gouvernement Bennett, assez proche des élections, n'osera pas les traiter comme le fera M. Roosevelt, tout déterminé à boucler coûte que coûte le budget américain et à pratiquer les amputations nécessaires, même si elles étaient assez impopulaires.

Le nouveau projet de Mussolini pour assurer la paix au monde (Voir page 3)

Chez les Franco-Américains

Le rôle de nos frères d'outre-quarante-cinquième dans les affaires — Une poignée de faits intéressants

M. Charles-H. Martel, trésorier général de l'Association Canado-Américaine, a prononcé samedi, à la radio, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, la causerie suivante:

C'est la pauvreté qui a obligé les nôtres à quitter le Canada pour s'établir aux États-Unis. Il va sans dire qu'à leur arrivée en terre américaine, ils étaient sans le sou, chargés de famille et ignorants de la langue du pays.

Leur première préoccupation fut de se mettre à l'abri. Dans la plupart des cas, on s'installa primitivement chez des parents ou des amis. Puis l'on se chercha un emploi. Celui-ci une fois trouvé, dans les manufactures de laine ou de coton généralement, l'on se préoccupa de la question du logis. Bientôt, la famille se fit à son nouveau genre de vie. Hiver comme été, l'on travailla de six heures du matin à six heures du soir. Les familles étaient nombreuses, l'ouvrage pas rare, les nécessités de la vie réduites à leur plus simple expression, de sorte que l'on commença à amasser un peu d'argent.

À quoi furent affectés ces premiers économies des Franco-Américains?

Nous pouvons le dire à leur gloire et à leur esprit de foi: leurs premières économies passèrent pour la construction de l'église, du presbytère, de l'école, de la résidence des sœurs, pour l'achat du cimetière paroissial.

Avant de songer à eux-mêmes, nos gens se préoccupèrent d'abord de louer Dieu dans les superbes temples érigés à sa gloire.

Il est bien difficile pour un laïque d'établir de façon précise la valeur de la propriété paroissiale en Nouvelle-Angleterre. Les quelques renseignements obtenus permettent d'affirmer toutefois que dans le diocèse de Manchester, la valeur de ces propriétés est d'environ cinq millions à cinq millions et demi de dollars.

Il s'agit d'établir de façon précise la valeur de la propriété paroissiale en Nouvelle-Angleterre. Les quelques renseignements obtenus permettent d'affirmer toutefois que dans le diocèse de Manchester, la valeur de ces propriétés est d'environ cinq millions à cinq millions et demi de dollars.

Il s'agit d'établir de façon précise la valeur de la propriété paroissiale en Nouvelle-Angleterre. Les quelques renseignements obtenus permettent d'affirmer toutefois que dans le diocèse de Manchester, la valeur de ces propriétés est d'environ cinq millions à cinq millions et demi de dollars.

Il s'agit d'établir de façon précise la valeur de la propriété paroissiale en Nouvelle-Angleterre. Les quelques renseignements obtenus permettent d'affirmer toutefois que dans le diocèse de Manchester, la valeur de ces propriétés est d'environ cinq millions à cinq millions et demi de dollars.

Il s'agit d'établir de façon précise la valeur de la propriété paroissiale en Nouvelle-Angleterre. Les quelques renseignements obtenus permettent d'affirmer toutefois que dans le diocèse de Manchester, la valeur de ces propriétés est d'environ cinq millions à cinq millions et demi de dollars.

Il s'agit d'établir de façon précise la valeur de la propriété paroissiale en Nouvelle-Angleterre. Les quelques renseignements obtenus permettent d'affirmer toutefois que dans le diocèse de Manchester, la valeur de ces propriétés est d'environ cinq millions à cinq millions et demi de dollars.

Il s'agit d'établir de façon précise la valeur de la propriété paroissiale en Nouvelle-Angleterre. Les quelques renseignements obtenus permettent d'affirmer toutefois que dans le diocèse de Manchester, la valeur de ces propriétés est d'environ cinq millions à cinq millions et demi de dollars.

Il s'agit d'établir de façon précise la valeur de la propriété paroissiale en Nouvelle-Angleterre. Les quelques renseignements obtenus permettent d'affirmer toutefois que dans le diocèse de Manchester, la valeur de ces propriétés est d'environ cinq millions à cinq millions et demi de dollars.

Il s'agit d'établir de façon précise la valeur de la propriété paroissiale en Nouvelle-Angleterre. Les quelques renseignements obtenus permettent d'affirmer toutefois que dans le diocèse de Manchester, la valeur de ces propriétés est d'environ cinq millions à cinq millions et demi de dollars.

Il s'agit d'établir de façon précise la valeur de la propriété paroissiale en Nouvelle-Angleterre. Les quelques renseignements obtenus permettent d'affirmer toutefois que dans le diocèse de Manchester, la valeur de ces propriétés est d'environ cinq millions à cinq millions et demi de dollars.

Il s'agit d'établir de façon précise la valeur de la propriété paroissiale en Nouvelle-Angleterre. Les quelques renseignements obtenus permettent d'affirmer toutefois que dans le diocèse de Manchester, la valeur de ces propriétés est d'environ cinq millions à cinq millions et demi de dollars.

Il s'agit d'établir de façon précise la valeur de la propriété paroissiale en Nouvelle-Angleterre. Les quelques renseignements obtenus permettent d'affirmer toutefois que dans le diocèse de Manchester, la valeur de ces propriétés est d'environ cinq millions à cinq millions et demi de dollars.

Il s'agit d'établir de façon précise la valeur de la propriété paroissiale en Nouvelle-Angleterre. Les quelques renseignements obtenus permettent d'affirmer toutefois que dans le diocèse de Manchester, la valeur de ces propriétés est d'environ cinq millions à cinq millions et demi de dollars.

Il s'agit d'établir de façon précise la valeur de la propriété paroissiale en Nouvelle-Angleterre. Les quelques renseignements obtenus permettent d'affirmer toutefois que dans le diocèse de Manchester, la valeur de ces propriétés est d'environ cinq millions à cinq millions et demi de dollars.

Il s'agit d'établir de façon précise la valeur de la propriété paroissiale en Nouvelle-Angleterre. Les quelques renseignements obtenus permettent d'affirmer toutefois que dans le diocèse de Manchester, la valeur de ces propriétés est d'environ cinq millions à cinq millions et demi de dollars.

Il s'agit d'établir de façon précise la valeur de la propriété paroissiale en Nouvelle-Angleterre. Les quelques renseignements obtenus permettent d'affirmer toutefois que dans le diocèse de Manchester, la valeur de ces propriétés est d'environ cinq millions à cinq millions et demi de dollars.

Il s'agit d'établir de façon précise la valeur de la propriété paroissiale en Nouvelle-Angleterre. Les quelques renseignements obtenus permettent d'affirmer toutefois que dans le diocèse de Manchester, la valeur de ces propriétés est d'environ cinq millions à cinq millions et demi de dollars.

Il s'agit d'établir de façon précise la valeur de la propriété paroissiale en Nouvelle-Angleterre. Les quelques renseignements obtenus permettent d'affirmer toutefois que dans le diocèse de Manchester, la valeur de ces propriétés est d'environ cinq millions à cinq millions et demi de dollars.

A Québec

La victoire du "Quebec Power" en est-elle une?

Il y aura nouveau débat au Conseil législatif — Des mécontents jusque chez les libéraux

PROGRAMME DE FIN DE SESSION

Le trust de l'électricité a remporté la semaine dernière devant la Législature une victoire à la Pyrrhus. Il ne pourra affronter une autre lutte semblable sans diminuer d'abord ses taux.

La Québec Power a triomphé sans doute après des députés, mais elle a perdu devant l'opinion publique. M. Lapointe a fait la preuve que dans la province de Québec, la plus riche en ressources hydro-électriques, où l'électricité est produite en si grande abondance que les compagnies ne savent plus qu'en faire et ont dû demander au gouvernement provincial la permission de l'exporter aux États-Unis, les taux sont bien plus élevés qu'en Ontario, du moins dans les villes.

M. Lapointe a démontré que les municipalités qui ont développé leurs propres systèmes d'électrification, en ont retiré des bénéfices considérables, même celles qui ont fini par les abandonner, telle la ville de Saint-Hyacinthe. Cette ville payait pour son service d'éclairage public sept sous le kilowatt-heure. M. Damien Bouchard a prétendu que la ville pourrait fabriquer son énergie électrique à moins d'un sou le k. h. et les contribuables ont décidé de dépenser \$60,000 pour construire une usine génératrice d'électricité, au charbon.

L'usine fut construite, et l'électricité produite à neuf dixièmes d'un cent par k. h. Ce fut alors que la compagnie offrit son électricité à 1 cent le k. h.

M. Lapointe a aussi démontré que les villes ontariennes qui occupent une situation analogue à celle de Québec, paient des taux beaucoup moins élevés.

Et cette preuve n'a pas été contredite; elle reste devant l'opinion publique.

Elle continue l'oeuvre de propagande auprès des consommateurs. L'opposition du Québec Power est d'autant plus inexplicable et maladroite que la cité de Québec avait même pas besoin de réclamer le droit de municipalisation. La ville a présenté son projet d'électrifier son système d'éclairage, de vendre l'électricité pour fins domestiques et commerciales, c'est-à-dire les commerces les plus payants. Le seul droit qui lui manque, c'est celui de vendre la force motrice; c'est l'exploitation la moins payante.

Permettre à la ville de Québec de législater avec un représentant comme M. Lapointe, c'était laisser provoquer un débat sensationnel sur les taux trop élevés, inviter à des comparaisons défavorables, déclencher une propagande dommageable pour ses intérêts. Le Québec Power y a réussi de façon complète. Il a transporté le débat, qui ne se faisait jusqu'ici que dans quelques journaux, en pleine Législature, devant toute la province, à l'heure où la misère générale, la rareté de l'argent, rendent le consommateur beaucoup plus attentif et plus sensible à ses intérêts.

D'ailleurs, en dépit du vote donné dans la nuit de jeudi dernier, l'opposition au Québec Power a été plus vive que le pointage des votes

semble l'indiquer. Lors du premier plaidoyer de M. Lapointe, les voix qui criaient *Carried, carried...* formaient la majorité.

Seulement, les députés, réunis en caucus, mercredi dernier, après avoir été avertis qu'ils étaient libres de voter comme bon leur semblait, ont été si vivement pressés d'ajourner la demande de la cité, pour diverses raisons, qu'ils ont consenti.

Le débat sur les taux d'électricité peut entraîner des désagréments à d'autres qu'au Québec Power. Le premier ministre a laissé clairement entendre que dans le Québec, il ne faut pas songer à une Hydro-Électrique. Le capital étranger, sur garantie des chartes octroyées, est venu s'établir et développer nos pouvoirs d'eau. Aucun gouvernement ne peut s'en emparer, a dit M. Taschereau.

Or, nombreux sont les libéraux, dont plusieurs députés, qui ne sont pas prêts à reconnaître l'hégémonie perpétuelle du trust de l'électricité. Plusieurs sont d'avis que si par exemple le Beauharnois Power allait tomber en déconfiture, le gouvernement provincial devrait s'en emparer et exploiter en concurrence raisonnable les quelque 2,000,000 de chevaux-vapeur que les usines pourraient générer.

L'Union des municipalités, qui représente bon nombre de libéraux de marque, a adopté une résolution pour demander au gouvernement de garder ce qui reste de sources d'énergie hydrauliques non concédées, d'aider les municipalités qui ont municipalisé leurs services, de les protéger contre les grosses compagnies. La résolution conseille aussi aux municipalités d'utiliser les pouvoirs d'eau disponibles.

Des députés libéraux ont même exprimé assez rudement l'opinion que si l'on veut ruiner le parti en l'associant de façon définitive aux trusts, ils n'y consentent pas.

Le débat n'est pas encore terminé, cette année, car la question d'électrification sera de nouveau débattue devant le Conseil législatif, et même en Chambre.

La besogne sera encore abondante cette semaine. Le bill de Montréal sera discuté de nouveau, demain, au comité des bills privés.

Le Ligue des propriétaires demandera la modification du régime électif de Montréal. Le premier ministre serait favorable à un changement, mais il préfère ajourner le problème à la prochaine session, quitte à le faire étudier par une commission d'ici là.

On débatterait ensuite la clause qui prolonge le mandat échevinal du conseil actuel, de six mois. Il s'est fait un gros travail de propagande, depuis deux semaines, sur cette question.

Enfin, il y a le bill du notariat, le bill Dugas sur les ventes à tempérament et nombre de mesures importantes qui n'ont pas encore été étudiées au comité; tout cela ne laisse guère prévoir la fin de la session avant Pâques.

Alexis GAGNON

Il s'agit d'établir de façon précise la valeur de la propriété paroissiale en Nouvelle-Angleterre. Les quelques renseignements obtenus permettent d'affirmer toutefois que dans le diocèse de Manchester, la valeur de ces propriétés est d'environ cinq millions à cinq millions et demi de dollars.

Il s'agit d'établir de façon précise la valeur de la propriété paroissiale en Nouvelle-Angleterre. Les quelques renseignements obtenus permettent d'affirmer toutefois que dans le diocèse de Manchester, la valeur de ces propriétés est d'environ cinq millions à cinq millions et demi de dollars.

Il s'agit d'établir de façon précise la valeur de la propriété paroissiale en Nouvelle-Angleterre. Les quelques renseignements obtenus permettent d'affirmer toutefois que dans le diocèse de Manchester, la valeur de ces propriétés est d'environ cinq millions à cinq millions et demi de dollars.

Il s'agit d'établir de façon précise la valeur de la propriété paroissiale en Nouvelle-Angleterre. Les quelques renseignements obtenus permettent d'affirmer toutefois que dans le diocèse de Manchester, la valeur de ces propriétés est d'environ cinq millions à cinq millions et demi de dollars.

Il s'agit d'établir de façon précise la valeur de la propriété paroissiale en Nouvelle-Angleterre. Les quelques renseignements obtenus permettent d'affirmer toutefois que dans le diocèse de Manchester, la valeur de ces propriétés est d'environ cinq millions à cinq millions et demi de dollars.

Il s'agit d'établir de façon précise la valeur de la propriété paroissiale en Nouvelle-Angleterre. Les quelques renseignements obtenus permettent d'affirmer toutefois que dans le diocèse de Manchester, la valeur de ces propriétés est d'environ cinq millions à cinq millions et demi de dollars.

Il s'agit d'établir de façon précise la valeur de la propriété paroissiale en Nouvelle-Angleterre. Les quelques renseignements obtenus permettent d'affirmer toutefois que dans le diocèse de Manchester, la valeur de ces propriétés est d'environ cinq millions à cinq millions et demi de dollars.

Il s'agit d'établir de façon précise la valeur de la propriété paroissiale en Nouvelle-Angleterre. Les quelques renseignements obtenus permettent d'affirmer toutefois que dans le diocèse de Manchester, la valeur de ces propriétés est d'environ cinq millions à cinq millions et demi de dollars.

Il s'agit d'établir de façon précise la valeur de la propriété paroissiale en Nouvelle-Angleterre. Les quelques renseignements obtenus permettent d'affirmer toutefois que dans le diocèse de Manchester, la valeur de ces propriétés est d'environ cinq millions à cinq millions et demi de dollars.

Il s'agit d'établir de façon précise la valeur de la propriété paroissiale en Nouvelle-Angleterre. Les quelques renseignements obtenus permettent d'affirmer toutefois que dans le diocèse de Manchester, la valeur de ces propriétés est d'environ cinq millions à cinq millions et demi de dollars.

Il s'agit d'établir de façon précise la valeur de la propriété paroissiale en Nouvelle-Angleterre. Les quelques renseignements obtenus permettent d'affirmer toutefois que dans le diocèse de Manchester, la valeur de ces propriétés est d'environ cinq millions à cinq millions et demi de dollars.

Il s'agit d'établir de façon précise la valeur de la propriété paroissiale en Nouvelle-Angleterre. Les quelques renseignements obtenus permettent d'affirmer toutefois que dans le diocèse de Manchester, la valeur de ces propriétés est d'environ cinq millions à cinq millions et demi de dollars.

Il s'agit d'établir de façon précise la valeur de la propriété paroissiale en Nouvelle-Angleterre. Les quelques renseignements obtenus permettent d'affirmer toutefois que dans le diocèse de Manchester, la valeur de ces propriétés est d'environ cinq millions à cinq millions et demi de dollars.

Il s'agit d'établir de façon précise la valeur de la propriété paroissiale en Nouvelle-Angleterre. Les quelques renseignements obtenus permettent d'affirmer toutefois que dans le diocèse de Manchester, la valeur de ces propriétés est d'environ cinq millions à cinq millions et demi de dollars.

Il s'agit d'établir de façon précise la valeur de la propriété paroissiale en Nouvelle-Angleterre. Les quelques renseignements obtenus permettent d'affirmer toutefois que dans le diocèse de Manchester, la valeur de ces propriétés est d'environ cinq millions à cinq millions et demi de dollars.

Il s'agit d'établir de façon précise la valeur de la propriété paroissiale en Nouvelle-Angleterre. Les quelques renseignements obtenus permettent d'affirmer toutefois que dans le diocèse de Manchester, la valeur de ces propriétés est d'environ cinq millions à cinq millions et demi de dollars.

Il s'agit d'établir de façon précise la valeur de la propriété paroissiale en Nouvelle-Angleterre. Les quelques renseignements obtenus permettent d'affirmer toutefois que dans le diocèse de Manchester, la valeur de ces propriétés est d'environ cinq millions à cinq millions et demi de dollars.

Il s'agit d'établir de façon précise la valeur de la propriété paroissiale en Nouvelle-Angleterre. Les quelques renseignements obtenus permettent d'affirmer toutefois que dans le diocèse de Manchester, la valeur de ces propriétés est d'environ cinq millions à cinq millions et demi de dollars.

Il s'agit d'établir de façon précise la valeur de la propriété paroissiale en Nouvelle-Angleterre. Les quelques renseignements obtenus permettent d'affirmer toutefois que dans le diocèse de Manchester, la valeur de ces propriétés est d'environ cinq millions à cinq millions et demi de dollars.

Au Cercle Universitaire

Les moins de trente ans, en France

Causerie de M. l'abbé Tricot, samedi — Le problème scolaire et le chômage, ici, d'après M. Victor Doré

Les "moins de trente ans" en France aujourd'hui sont des réalités utilitaires qui aspirent à l'ordre politique, à la richesse économique, à l'égalité plus prononcée entre les classes de la société et à la connaissance plus grande de la doctrine catholique.

Chaque année le prédateur du cercle de Notre-Dame est invité à prendre la parole devant les membres du Cercle et il ne manque pas de leur faire connaître un aspect important de la vie française.

M. l'abbé Tricot

Après avoir rappelé les noms de quelques-uns des conférenciers précédents au Cercle, M. Tricot s'avoue intimidé, mais déclare qu'il parlera toutefois avec confiance.



M. L'ABBE TRICOT

Aujourd'hui je veux vous parler de la jeunesse française des grandes écoles, des "moins de trente ans", c'est-à-dire de ceux qui n'ont ni fait ni vu la guerre, de ceux qui

disparaître. Il y a une mesure au-delà de laquelle on ne peut aller impunément.

L'irréligion est en recul

Dans le domaine religieux, la jeunesse qui monte est en général portée vers la doctrine catholique. L'irréligion est en recul. Il y a un besoin chez eux de vie religieuse personnelle, un peu mystique.

M. Victor Doré

Après quelques mots de remerciements de M. Louis Bouchier, curé de Notre-Dame, M. Doré reprend la parole et déclare que notre jeunesse canadienne est très près de la jeunesse française.

Quand il n'y a pas de travail pour les aînés, comment y arriverait-il pour les plus jeunes? Si l'homme mûr qui a connu le travail est prêt à y retourner, il n'en est pas de même des jeunes qui n'ont pas encore connu le travail manuel ou autre.

L'assistance

Environ deux cents personnes assistaient à l'intéressante causerie de M. l'abbé Tricot. Il y avait à la table d'honneur, outre le conférencier, M. Victor Doré, président, et madame Doré, ainsi que M. Louis Bouchier, P.S.S., curé de Notre-Dame-de-Montreal.

familiale, l'instruction reçue par bribes et vite bâclée. L'éducation faisait absolument défaut. Le milieu familial était désorganisé. Cette inquiétude s'est aussi manifestée dans la littérature, les arts plastiques par une note d'extravagance inconnue jusque-là.

1925 fut une date importante

1925 fut une date importante dans l'histoire de la jeune génération. On constate alors un renversement complet de la mentalité des jeunes. Nos jeunes s'affirment des réalistes utilitaires.

Le samedi soir, 25 mars, à 7 h. 30, l'hôte d'honneur et conférencier de Cercle Universitaire sera le Dr Léo Pariseau qui a pris comme sujet: "Propos de carême".

Le Dr Léo Pariseau au "Cercle Universitaire"

Le samedi soir, 25 mars, à 7 h. 30, l'hôte d'honneur et conférencier de Cercle Universitaire sera le Dr Léo Pariseau qui a pris comme sujet: "Propos de carême".

Partie de cartes à St-Arsène

Demain après-midi, à 2 h. 30, au sous-sol du presbytère St-Arsène, coin Bélanger et Boyer, partie de cartes organisée par les dames de charité au profit des pauvres.

A la conquête de l'arctique

Le capitaine J.-E. Bernier relate ses explorations, dans une conférence à l'auditorium du Plateau

M. le capitaine J.-E. Bernier a donné samedi soir à l'auditorium du Plateau une causerie sur ses voyages dans l'arctique et les conquêtes qu'il a faites au nom du Canada dans ces régions.

Le Canada possède dans les régions arctiques un domaine que l'Angleterre lui a donné en 1880; ce domaine avait coûté à l'Angleterre 2,000,000 de livres sterling et 900 vies, et il est riche en charbon, en fer et en cuivre et le capitaine y a trouvé un peu d'argent.

M. Bernier a commencé à s'intéresser à l'Arctique en 1872. Afin de pouvoir étudier à fond le projet



Le Capitaine BERNIER

d'aller prendre possession de ces terres, il accepta le poste de gouverneur de la prison de Québec, qu'il garda trois ans. Il démissionna ensuite et entreprit une campagne en Angleterre et au pays.

Le 1er juillet 1909, le capitaine Bernier prit solennellement possession, au nom du Canada des territoires et des mers situés entre le 141e degré de longitude ouest et le 60e degré de longitude ouest, et jusqu'au 90e degré de latitude nord, c'est-à-dire le pôle.

On a retrouvé les endroits où sont ensevelis plusieurs explorateurs qui se sont perdus dans ces régions, ces cimetières sont conservés, et ils jalonnent pour ainsi dire notre domaine polaire; le capitaine a visité ces tombes, relevant des croix ou dressant un monument à l'occasion.

Les banquises

Les banquises qui sont si dangereuses dans ces mers descendent avec les courants. Avant de se trouver dans les eaux libres, leur marche est très lente, elles progressent par la seule force d'expansion de la glace qui se forme dans les crevasses et avance ainsi de 50 pieds par année; lorsqu'elles prennent les courants elles descendent

beaucoup plus rapidement vers le sud. La partie immergée est sept fois plus considérable que la partie émergée.

Churchill

M. Bernier a rappelé qu'il a, en 1927, signalé que le port de la baie d'Hudson se devait être Churchill et non Nelson. Churchill, dit-il, c'est un vrai port, tandis que Nelson c'est seulement un abri contre les tempêtes; Nelson, ce n'est pas un port, ce n'est pas sûr, le capitaine ne peut pas aller se coucher.

L'Arctic

Le capitaine a fait, après son voyage de prise de possession, un autre voyage dans ces régions pour le compte du gouvernement, puis il a acheté un navire et a fait la traite pour son compte.

De ses voyages dans l'Arctique, M. Bernier a rapporté 8,000 photographies, et lors de ses voyages de 1922, 23, 24, 25, 26, 27, on a pris des films cinématographiques au jour le jour. En 1923, M. Bernier a amené avec lui M. le juge Rivet, qui est allé juger à Pond un Esquimau accusé du meurtre d'un blanc. Dans le but de maintenir la possession, d'assurer la police et de faire respecter nos droits quant à la pêche, le gouvernement envoie chaque année un navire qui visite tous les postes. M. Bernier est convaincu que ce vaste domaine est appelé à se développer, et constitue pour notre pays un actif très précieux, et il est fier d'avoir été le principal artisan de cette conquête.

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que les lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre simple, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique:

De l'Association de la Jeunesse libérale Dorion-Saint-Denis

Nous publions ci-dessous et telles quelles deux lettres que nous avons reçues vendredi trop tard pour publication dans le numéro de samedi:

CHARLAND & CHARLAND avocats — advocates J.-R. Charland, LL.B.—G. Charland, LL.B. Montréal, le 17 mars 1933

M. le Rédacteur en chef, Le Devoir, Montréal.

M. le Rédacteur, Vous trouverez ci-joint pour publication une lettre de l'Association de la Jeunesse libérale Dorion-Saint-Denis, section de la Jeunesse, en marge du rapport qui a été fait dans votre journal du 13 mars dernier, relatant la séance du Parlement-Ecole de cette Association, qui a eu lieu à la salle Montcalm, coin Delormier et St-Zotique, samedi le 11 mars dernier.

Nous espérons que vous donnerez à cette lettre autant d'importance dans votre journal que vous en avez donné au rapport dont il est ici question.

Bien à vous, CHARLAND et CHARLAND, GC-MR. Par: Germain Charland.

PATRONS HONORAIRES: Le Très Honorable W.-L. Mackenzie KING Premier Ministre du Canada

L'honorable L.-A. TACHÉRAU Premier Ministre de la Province

Docteur A. DENIS Député au Parlement de la Division St-Denis

L'honorable Fernand RINFRET Secrétaire d'Etat

L'honorable Athanase DAVID Secrétaire de la Province

Monseigneur J.-A. FRANCOEUR Député au Provincial de Dorion

L'Association libérale Dorion-Saint-Denis Section: JEUNESSE Bureau du secrétaire: 6020 Christophe-Colomb

Montréal, le 17 mars 1933

M. le Rédacteur en chef, Le journal Le Devoir, Montréal.

M. le Rédacteur, La Jeunesse libérale de Dorion-Saint-Denis était loin de s'attendre au ridicule que vous avez bien voulu lui servir lundi dernier. Dans cet article des plus injustes, vous avez attaqué ce qu'il y avait de meilleur en elle, soulevé au sein de cette même jeunesse la plus vive indignation.

Comme parlement-école, le seul canadien-français dans la métropole, fondé dans l'unique but de former les jeunes à la carrière politique en leur permettant d'étudier les questions du pays et d'y puiser une culture dont ils seraient heureux un jour de bénéficier, nous méritons, ce me semble, un tout autre encouragement. Si nous avons eu des débats quelque peu boiteux, nous n'avons, après tout, fait que suivre le chemin qu'ont dû parcourir bien d'autres institutions qui ont, comme nous, commencé par marcher avant de courir. Personne ne nait compétent, et nous sommes parfaitement conscients d'être des brailleurs en herbe comme vous l'avez dit, mais quand même, remplis du désir de s'instruire, et d'aspirer aux sommets que d'autres ont atteints avant nous.

Nous avons pris votre critique d'autant plus à coeur que le travail et les efforts que nous nous sommes imposés pour donner à la jeunesse un compte un moyen de s'occuper utilement et de s'élever des horizons répondant parfaitement aux désirs que vous avez déjà exprimés à l'égard de la jeunesse.

A ROME pour L'ANNEE SAINTE Pèlerinage individuel — itinéraire au gré du voyageur — avec tous les avantages d'un voyage en groupe.

La Semaine Sainte à Rome DEPART DE NEW-YORK 1er AVRIL 1933 A bord du "REX", somptueux, rapide Arrivé à Gènes le 8 avril

Autres départs de New-York Passage aller et retour Montréal à Montréal

Autres départs hebdomadaires MEME PRIX Tournée Classique ITALIE-FRANCE 29 JOURS EN EUROPE — Rome (7 jours) Florence, Venise, Milan, Gènes, Nice, la Côte d'Azur, Marseille, Carcassonne, Lourdes, Paris (6 jours)

BILLETS EMIS POUR TOUS LES PAYS DU MONDE AU TARIF OFFICIEL DES COMPAGNIES LE DEVOIR — Service des Voyages 430 Notre-Dame Est — Montréal

Il est manifeste que cette politique est destructrice et peut compromettre l'avenir de jeunes gens engagés dans une heureuse initiative et pourrait les inciter maintenant à prendre une direction moins salutaire.

Nous aurions voulu croire un moment que vous nous avez mal compris, enfin que ce n'était pas par parti pris, mais le ton que vous avez semblé employer à certains périodiques vulgaires, nous permet de juger l'article à sa juste valeur.

Plusieurs associations libérales de différents centres de la ville nous ont offert leurs sympathies, se disant surprises d'une telle attitude, et nous ont vivement conseillé de protester. Un certain nombre de leurs membres qui soutiennent votre journal de leurs fonds, sont prêts à discontinuer s'il n'y a pas rétractation complète.

Voilà, M. le Rédacteur, les sentiments que vous avez éveillés chez cette jeunesse soucieuse de revendiquer ce qui lui est dû; elle ne vous demande pas des louanges, vous ne pourriez pas suffisamment l'aider, mais au moins faites-lui justice. Une rétractation s'impose, et par là vous n'aurez que mieux rempli ce que comporte votre devise "Fais ce que dois"

Bien à vous, J.-R. HURTUBISE, secrétaire, Jean DUSSAULT, secrétaire-adjoint.

"Danton" M. Omer Héroux, Le Devoir, Montréal.

Cher Monsieur Héroux, La Société du Théâtre Intime invite depuis deux semaines le grand public à assister au plus récent triomphe du film français, Danton. C'est la glorification de ce personnage sur lequel nous sommes si nombreux à avoir servi sa Patrie, un meilleur de sa connaissance et de ses moyens, substitué du procureur de la république, ministre de la Justice, dictateur, il atteint les sommets pour ensuite se voir, catonné, incapable d'obtenir justice devant les tribunaux malgré sa loquacité éloquentes, enfin martyr de la liberté sur le gibet. Cette dernière scène est d'un réalisme saisissant, mais il est regrettable qu'on y ait omis le seul détail historique intéressant en l'occurrence, la mort chrétienne de Danton.

Grand prix David de roman 1932 JUANA, MON AMÉE, par Harry Bernard, volume de 210 pages. Au comptoir et par la poste \$1.00

Avis de décès BONIN. — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 19 mars 1933, décédé à 66 ans, M. l'abbé J.-A. Bonin, curé à Saint-Pie de Bagot.

GODIN. — A l'Outremont, le 19 mars 1933, décédé à 68 ans, Eugène Godin, avocat. Funérailles le mercredi, 22 courant.

Nécrologie BRAIS. — A Boucherville, le 17, à 54 ans, Marie-Rose Viau, épouse de Georges Brais.

LA BIENFAISANCE QUI SE FAIT COMPASSIONNANTE "Par-dessus la justice il y a la sollicitude." Notre Société s'occupe de l'une et de l'autre.

Docteurs, consultez !!! les Grands Constructeurs de France Compagnie Générale de Radiologie Rayons X

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE de FRAIS FUNÉRAIRES Rue Ste-Catherine, 302 Est

Demain: MARDI, 21 mars 1933. Saint Benoît Abbé, double majeur. Lever du soleil, 6 h. 03. Coucher du soleil, 6 h. 13. Lever de la lune, 4 h. 22 a.m. Premier quart, le 4, à 5 h. 29 m. du matin. Pleine lune, le 11, à 9 h. 52 m. du soir. Dernier quart, le 18, à 4 h. 11 m. du soir. Nouvelle lune le 25, à 10 h. 26 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

NEIGE OU PLUIE
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 41.
Minimum aujourd'hui 25.
Même date l'an dernier 19.
Même date l'an dernier 25.
BAROMETRE
10 heures a.m. 30.01 - 11 heures a.m. 29.97.
Midi: 29.96.
Chiffres fournis par M. Watson 22-23, de Montréal, 1919 St-Denis, Montréal.

Zangara a été exécuté

Le meurtrier de Cermak a été électrocuté à 9 h. 15 ce matin à Kaiford, en Floride

Raiford, Floride, 20 (S.P.A.) — Giuseppe Zangara, l'homme qui a tué le maire Anton J. Cermak de Chicago et blessé quatre autres personnes en tentant d'assassiner le président Roosevelt, a été exécuté par la pendaison à l'électricité à 9 h. 15 ce matin.

Le condamné a demandé aux gardes de ne pas le tenir et il est allé lui-même se placer sur le siège électrique. Il avait auparavant remis au surintendant du pénitencier, M. L. F. Chapman, l'autobiographie qu'il avait écrite depuis son entrée en prison. En se plaçant sur le siège, Zangara a eu encore quelques injures pour les capitalistes et il a demandé si l'on prendrait sa photographie.

La mort a été officiellement constatée 12 minutes après la première décharge électrique. Les trois médecins qui doivent faire l'autopsie ont reçu instruction d'examiner avec soin le cerveau et l'estomac du condamné.

Chez les conservateurs

M. Gérard Thibault se plaint que les aînés ne s'occupent pas suffisamment des plus jeunes — M. Gault est prêt à céder sa place

MM. Charles Bourgeois, député fédéral des Trois-Rivières, et Martin B. Fisher, député provincial de Huntingdon, étaient les hôtes d'honneur au déjeuner-casernier de l'Association conservatrice du district de Montréal, samedi dernier, au Viger. Dans sa causerie, le premier a dit les mesures principales adoptées par le gouvernement Bennett relativement à la crise, le second a parlé de la façon dont la province de Québec est taxée par le gouvernement Taschereau. L'incident le plus intéressant de cette réunion a été la déclaration faite par un jeune, M. Gérard Thibault, qui, en remerciant M. Fisher, faisait remarquer au président de l'Association conservatrice que les aînés ne s'occupent pas suffisamment des plus jeunes et que c'est peut-être là une des causes qui paralysent le progrès chez les conservateurs provinciaux. M. C. E. Gault, président de cette association et député provincial de Saint-Georges, a cru devoir ajouter après les quelques paroles de M. Thibault qu'il comprenait que les jeunes conservateurs avaient été négligés et qu'il serait prêt à céder sa place à un élément plus jeune qui ferait circuler du sang nouveau dans les veines du parti et qui pourrait faire poindre la parti ce que les circonstances exigent: le mener au pouvoir, intensifier son action.

M. Bourgeois a soutenu que la crise économique est due, en premier lieu, à une consommation et à une utilisation insuffisantes des produits agricoles et manufacturés, mais ce terme de surproduction volontiers employés pour caractériser la cause principale de la crise, est inexact. On ne peut parler de surproduction quand des millions d'hommes manquent du nécessaire. Le développement du mécanisme dont on a voulu faire le bouc émissaire de tous les péchés économiques et sociaux de notre époque n'est qu'une conséquence de progrès de la science. Jusqu'en 1914 les débouchés augmentaient parallèlement au développement de l'industrie, mais depuis 1918 ces débouchés ont diminué, tandis que l'industrie continuait de s'accroître.

Les désordres politiques et sociaux ont amené la diminution des débouchés et l'origine de ces désordres ne remonte pas seulement à la guerre. Ce qui a encore compliqué la situation, c'est l'établissement du régime communiste en Russie.

Cet Etat soviétique a supprimé les échanges normaux et leur accroissement entre ce pays et les autres nations de la terre.

M. Bourgeois fait aussi remarquer que le régime soviétique a fait de la Russie un vaste enclos au point de vue économique et que dans ce territoire peuplé de 150 millions d'habitants il ne pénétre que ce qui est nécessaire à la réalisation du plan quinquennal qui n'est qu'un plan d'économie économique parallèle au plan d'économie politique. Ce qui porte M. Bourgeois à dire que la consommation russe de produits extérieurs peut être réduite à zéro. Et le conférencier met en garde contre cette redoutable nation qui s'acharne contre tous les autres peuples du globe.

La politique de M. Bennett

Pour faire obstacle à la politique soviétique, M. Bennett a d'abord, les 10 septembre 1930, fait adopter la résolution suivante pour apporter un soulagement dans le monde commercial et industriel qu'une atmosphère de pessimisme streguait:

"Qu'il y a lieu de décider qu'une somme n'excédant pas 20 millions de dollars sera prélevée sur les fonds du revenu consolidé et versée pour diminuer le chômage en construisant, agrandissant ou améliorant des travaux publics ou entreprises de chemin de fer, des grandes routes, ce qui aiderait à fournir du travail utile et approprié aux chômeurs, conformément

Hitler échappe à un attentat

Des communistes avaient déposé des grenades tout près de la maison du chancelier allemand, à Munich

Munich, 20 (S. P. A.) — Le commissaire fédéral qui dirige la police de Munich a informé aujourd'hui la presse qu'un complot d'un communiste allemand et de deux communistes russes contre la vie du chancelier Adolf Hitler a été déjoué par la vigilance de la foule et de la police. Le chancelier, qui était venu passer quelques heures à ses anciens quartiers généraux de Munich, est parti à 7 h. 15 ce matin en avion pour retourner à Berlin. Avant son départ, on a vu trois hommes déposer des grenades tout près du monument de Wagner, qui est situé non loin de la maison d'Hitler. Un passant est allé avertir la police et les trois hommes ont profité de ce moment pour décamper en automobile.

Le commissaire a déclaré que s'il y avait un seul coup de feu tiré contre l'un des membres du nouveau gouvernement, même si la balle n'atteignait pas son but, le pays serait plongé dans un chaos indescriptible et il en résulterait un programme d'urgence qui ne pourrait empêcher.

A l'Oratoire Saint-Joseph

S. E. Mgr Gauthier a dit une messe basse ce matin et S. E. Mgr Papineau a célébré une messe pontificale à 9 h. — Cet après-midi et ce soir

Des milliers de personnes ont gravi les pentes du Mont-Royal et sont allées s'agenouiller ce matin dans l'Oratoire St-Joseph, à l'occasion de la célébration de la fête de saint Joseph. S. E. Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, a célébré une messe basse à 7 heures et déjà l'Oratoire était rempli.

A 9 heures, S. E. Mgr J. A. Papineau, évêque de Joliette, a célébré la messe pontificale. Il y eut chant par la chorale de l'école Beaudet, de Saint-Laurent, sous la direction de M. Guillaume Dupuis. M. l'abbé Romuald Chayer, secrétaire particulier de Mgr l'archevêque-coadjuteur, a prononcé le panegyrique de saint Joseph. A 3 heures, messe de saint Joseph. A 5 heures, messe de saint Joseph. M. Chayer répéta à la radio ce panegyrique. (Poste CRAC).

Cet après-midi, à 3 heures, il y a sermon par M. l'abbé André Dorion, vicaire à Ville Saint-Pierre, puis bénédiction du Saint-Sacrement. Le chant a de nouveau lieu sous la direction de M. Guillaume Dupuis, par la chorale du collège Notre-Dame de la Côte-des-Neiges.

Ce soir, à 8 heures, autres cérémonies religieuses à l'Oratoire, comprenant un sermon par le R. P. Oscar Bélanger, S. J., recteur du collège Jean-de-Brébeuf, et bénédiction du St-Sacrement. La chorale Jean-de-Brébeuf fera les frais du chant.

Inondations aux Etats-Unis

Cincinnati, Ohio, 20. (S. P. A.) — Les principales rivières de l'Ohio, de l'Indiana, du Kentucky et des Etats voisins sont toutes sorties de leur lit et les inondations ont déjà causé des dommages incalculables à l'heure qu'il est. On compte déjà sept ou huit victimes. Plusieurs villes, plus particulièrement New-Richmond, Ohio, Huntington et Louisville, sont en partie inondées et des milliers d'acres de terres cultivables sont entièrement submergées.

à un projet de loi basé sur cette résolution.

La crise s'avivant davantage, le gouvernement n'a pas hésité à prélever sur le trésor public d'autres millions en octrois de secours directs aux chômeurs et afin de favoriser le retour à la terre. Il fallait en plus empêcher que notre population subisse la concurrence étrangère. Or dès le 7 août 1930 il a fait adopter un ordre en conseil qui a arrêté complètement le mouvement d'immigration en notre pays.

Afin d'activer nos échanges commerciaux M. Bennett a encore tenu la conférence d'Ottawa dont les résultats ont été tangibles et reconnus même à l'étranger.

De plus, M. Bennett a adopté des mesures économiques comme jamais on en avait adopté auparavant. La réduction de 10 pour cent sur tous les salaires que l'Etat avait à payer constituait une mesure en quelque sorte draconienne qui l'exposait à l'impopularité et qui, de fait, provoqua maints murmures. Cependant ce qui a été fait l'a été pour répondre à des besoins pressants de l'heure. M. Bourgeois opine que toutes les mesures adoptées ont été inspirées par un sentiment patriotique très profond et que le peuple canadien devrait se faire un devoir et un honneur de seconder dans d'aussi louables efforts un homme dont la principale préoccupation est de redonner au Canada la prospérité qu'il a déjà eue.

Grande-Bretagne et Russie

Les négociations en vue de renouveler le traité de commerce entre ces deux pays sont suspendues

Londres, 20 (S.P.A.) — La Chambre des Communes a été informée aujourd'hui que les négociations en vue de renouveler le traité de commerce entre la Grande-Bretagne et la Russie soviétique ont été suspendues. Dans les circonstances actuelles, a déclaré le sous-secrétaire d'Etat, le capitaine Anthony Eden, des négociations en vue de renouveler le traité qui expire le mois prochain ne pourraient donner aucun résultat satisfaisant.

Cette déclaration est venue à la suite d'une série d'échanges diplomatiques entre les deux gouvernements au sujet de l'arrestation de plusieurs citoyens britanniques qui sont accusés de sabotage. La Metropolitan-Vickers Electrical Company dont les accusés sont des employés vient de déclarer que ce n'est pas elle qui a fourni les turbines et les générateurs de la centrale électrique de Dniepsroystroy que les citoyens britanniques arrêtés auraient saboté. La compagnie ajoute qu'il est ridicule de dire que l'on a pu endommager les turbines en y mettant du sable ou de l'acide comme le prétendent les autorités soviétiques parce qu'il passe chaque jour des millions de gallons d'eau qui auraient emporté en le disant tout ce qu'on aurait pu y jeter.

L'agence Reuter à Londres a publié une déclaration où elle exprime la crainte que l'on arrache aux prisonniers par des méthodes brutales des déclarations qui pourraient ressembler à une confession.

Un mandement du cardinal

Il porte sur la prière, moyen primordial d'action catholique — Prescriptions pour le diocèse de Québec

Québec, 20 (D.N.C.) — Un important mandement écrit par Son Eminence le cardinal Villeneuve, avant son départ pour Rome, a été lu hier dans les églises et chapelles du diocèse. Ce mandement porte sur la prière, moyen primordial d'action catholique. Il décreta qu'à l'occasion de l'année sainte, dont l'ouverture a été fixée au 2 avril, les litanies mariales seront désormais remplacées, après la messe, par des invocations dont celle-ci: *Cor Jesu sacratissimum, miserere nobis*. Ces invocations auront pour objet de rappeler les fidèles au souvenir de la passion du Sauveur, dont on célèbre cette année le 19e centenaire.

Toutefois S. E. le cardinal Villeneuve ne veut pas, loin de là, voir disparaître les invocations à la Sainte Vierge, les litanies mariales. Pour que la dévotion à la Mère du Sauveur, à laquelle le congrès marial a donné un tel élan, se continue aussi fervent l'Éminentissime archevêque de Québec prescrit, dans son mandement, la récitation des prières en l'honneur de la Sainte Vierge tous les samedis soirs, à 7 heures et quart, dans le sanctuaire de Notre-Dame des Victoires. Ce sera la répétition, ici, d'une cérémonie qui se déroulait autrefois dans la basilique Sainte-Marie-Majeure, à Rome, et à laquelle les Romains assistaient en grand nombre. S. E. le cardinal Villeneuve demande que le chant des litanies soit suivi de la bénédiction de Saint-Sacrement. Le primate de l'Église canadienne annonce même qu'il se rendra à la chapelle Notre-Dame des Victoires et prendra part à ces pieux exercices chaque samedi qu'il se trouvera à l'archevêché.

Il demande aux fidèles d'y assister en grand nombre. S. E. le cardinal Villeneuve présente, enfin, une célébration très solennelle de la fête du Sacré-Coeur, en juin prochain. Le mandement nous apprend que le dimanche dans l'octave de la fête, une grande manifestation diocésaine de réparation et d'amour au Sacré-Coeur aura lieu dans la ville de Québec. Il y aura, dans l'après-midi une procession des hommes et des jeunes gens de toutes les paroisses de la ville. Son Eminence y prendra part elle-même et S. E. le délégué apostolique, Mgr Andrea Cassulo, a accepté l'invitation de porter le Saint-Sacrement. Plusieurs prélats escorteront le représentant du Pape et le prince de l'Église. Cette grande fête sera précédée d'une neuvaine ou d'un triduum préparatoire.

Le mandement de Son Eminence, nous l'avons dit, a pour objet la prière. Notre Éminentissime archevêque invite ses ouailles à prier avec ferveur et il leur recommande notamment l'assistance à la grand-messe du dimanche, aux Vêpres, aux Saluts du Saint-Sacrement, aux Quarante-Heures, etc.

Le projet MacDonald

Comme on le voit, le communiqué officiel ne fait pas allusion au projet de désarmement MacDonald. Les fonctionnaires britanniques disent qu'il n'en a pas été question parce que les fonctionnaires italiens n'auront pas terminé l'étude du projet avant jeudi prochain. Les fonctionnaires britanniques ajoutent que les ministres britanniques approuvent entièrement le projet italien et qu'ils vont le recommander au premier ministre de France, M. Daladier.

Si M. Daladier semble disposé à accepter le projet Mussolini et exprime le désir de le connaître dans les détails, M. MacDonald aborderait la question d'une conférence qui se tiendrait dans le nord de l'Italie et où le chancelier Adolf Hitler serait invité.

Les conversations officielles à Rome ont duré plus de trois heures sans tenir compte des dîners auxquels les hommes d'Etat assistaient. Les ministres britanniques ont donné hier soir un dîner à l'ambassadeur en l'honneur du Duce. Ils avaient auparavant été reçus à un dîner au Quirinal qui était présidé par le roi d'Italie lui-même. Le roi avait d'ailleurs déjà accordé une audience à M. MacDonald et à Sir John Simon.

Avant d'aller rencontrer les ministres anglais, M. Mussolini avait prononcé devant les membres de la Fédération commerciale fasciste un discours où il déclarait que les beaux jours reviendraient si le monde veut écouter la voix de Rome. La sagesse fasciste, dit-il, est le seul remède aux maux dont souffre le monde.

Le projet de Mussolini

Pour en venir à une entente sur les principales questions politiques afin d'assurer la collaboration de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Allemagne et de l'Italie et une longue période de paix à l'Europe et au monde

"Nous ne cherchons pas une paix imposée, mais une paix acceptée", dit M. MacDonald

Rome, 20 (S.P.A.) — Le nouveau projet de M. Mussolini n'intéresse pas que la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne et l'Italie, mais il embrassera tout le continent et même les Etats-Unis dans une certaine mesure, a déclaré aujourd'hui M. Ramsay MacDonald au cours d'une entrevue qu'il a accordée aux journalistes. Le premier ministre de la Grande-Bretagne a fait cette déclaration avant de partir pour Paris, où il doit soumettre le projet au premier ministre de France, M. Edouard Daladier. Sir John Simon doit demeurer à Rome pendant quelques jours.

"Nous ne procédons pas avec l'intention d'en arriver à un accord entre deux ou trois nations qui imposeraient, cet accord aux autres, a déclaré M. MacDonald. Le projet que nous avons en tête, c'est de créer des conditions de paix réelle qui découleront du contentement des différents nations qui sont en mesure de rompre la paix. Nous ne cherchons pas une paix imposée, mais une paix acceptée."

M. MacDonald a ajouté que les rumeurs qui veulent que des résolutions du projet de M. Mussolini aient été envoyés à l'étranger ne sont que de pures inventions.

Collaboration entre les quatre grandes nations européennes

Rome, 20 (S. P. A.) — C'est un projet de M. Mussolini pour assurer la paix au monde que l'on a étudié en fin de semaine au cours des entretiens entre le premier ministre et le secrétaire des affaires étrangères de Grande-Bretagne, M. MacDonald et Sir John Simon, et le Duce. Le projet de M. Mussolini s'appuie sur la collaboration entre les quatre grandes nations européennes, la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne et l'Italie; il s'inspire de l'esprit du pacte Briand-Kellogg.

Voici le texte du communiqué officiel qui a été publié à l'issue des conversations:

"Après un échange complet et détaillé de vues sur la situation actuelle, les ministres ont examiné au cours de ces conversations un projet mis de l'avant par le chef du gouvernement italien pour en venir à une entente sur les principales questions politiques dans le but d'assurer la collaboration des quatre puissances occidentales, selon l'esprit du pacte Kellogg et de l'accord signé le 11 décembre dernier, et une longue période de paix à l'Europe et au monde."

"Les ministres de la Grande-Bretagne, qui quitteront Rome demain matin pour se rendre à Londres, s'arrêteront à Paris où ils auront l'occasion de rencontrer les membres du gouvernement français."

L'accord du 11 décembre dernier a été signé à Genève par la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne et l'Italie. Il reconnaît le principe de l'égalité de status pour l'Allemagne et de la sécurité qui doit être assurée à la France; c'est cet accord qui a décidé l'Allemagne à continuer de participer à la conférence du désarmement.

Le projet MacDonald

Comme on le voit, le communiqué officiel ne fait pas allusion au projet de désarmement MacDonald. Les fonctionnaires britanniques disent qu'il n'en a pas été question parce que les fonctionnaires italiens n'auront pas terminé l'étude du projet avant jeudi prochain. Les fonctionnaires britanniques ajoutent que les ministres britanniques approuvent entièrement le projet italien et qu'ils vont le recommander au premier ministre de France, M. Daladier.

Si M. Daladier semble disposé à accepter le projet Mussolini et exprime le désir de le connaître dans les détails, M. MacDonald aborderait la question d'une conférence qui se tiendrait dans le nord de l'Italie et où le chancelier Adolf Hitler serait invité.

Les conversations officielles à Rome ont duré plus de trois heures sans tenir compte des dîners auxquels les hommes d'Etat assistaient. Les ministres britanniques ont donné hier soir un dîner à l'ambassadeur en l'honneur du Duce. Ils avaient auparavant été reçus à un dîner au Quirinal qui était présidé par le roi d'Italie lui-même. Le roi avait d'ailleurs déjà accordé une audience à M. MacDonald et à Sir John Simon.

Avant d'aller rencontrer les ministres anglais, M. Mussolini avait prononcé devant les membres de la Fédération commerciale fasciste un discours où il déclarait que les beaux jours reviendraient si le monde veut écouter la voix de Rome. La sagesse fasciste, dit-il, est le seul remède aux maux dont souffre le monde.

Les sentences aux Assises

Maurice Catton fera cinq ans de pénitencier — Eddie White et Edward Connelly ont été condamnés à l'emprisonnement à vie — Harry McDermott reçoit 20 ans d'incarcération

Gérard-Raoul Jarry passera 23 mois en prison

Le juge Wilson, qui a présidé au dernier terme de la Cour du Banc du Roi, a prononcé les sentences des prévenus trouvés coupables par les petits jurés.

Maurice Catton, coupable d'avoir reçu des fruits de la prostitution, passera cinq ans au pénitencier. Le juge lui a dit, en prononçant sa sentence, qu'il est un personnage ignoble, un amoral et un maître-chanteur. "Vous avez menacé la police, a dit le juge, de faire un scandale si la plainte portée contre vous n'était pas retirée. C'est ce que vous avez essayé de faire au cours de votre témoignage sans y réussir. Vous avez été pris grâce au stratagème imaginé par le chef Dufresne pour faire une cause contre vous. Il était tout naturel que vous essayiez de vous venger."

"Le directeur Dufresne est un jeune homme mais le public le considère comme le meilleur chef de police qu'il ait eu à Montréal. Le directeur invite tous les citoyens à formuler leurs plaintes contre les membres du corps de police. Elles seront étudiées et jugées au mérite. On ne permettra cependant pas qu'un homme comme vous tente de salir les officiers et les constables par des accusations qui n'ont rien de prouvé."

Eddie White, alias Robert Frear, et Edward Connelly, coupables de tentative d'assassinat sur la personne de M. George Brown, un laitier de Westmount, ont été condamnés à l'emprisonnement à vie.

John Munster, Harry McDermott et Patrick O'Day, coupables d'avoir commis un vol à main armée le 12 janvier dernier à la succursale de la Banque Canadienne Nationale de la rue Notre-Dame est, ont aussi reçu leurs sentences. McDermott passera 20 ans au pénitencier et les deux autres dix ans chacun.

Hyman Schleimer, coupable d'avoir fait le commerce des drogues, purgera une sentence de deux ans d'emprisonnement, paiera \$500 d'amende et les frais, ou passera six autres mois en prison.

Peter Ducl, coupable de tentative de meurtre sur la personne de sa fille sur laquelle il avait tiré un coup de revolver, passera dix ans au pénitencier.

Le cas de Jarry

Gérard-Raoul Jarry, coupable de négligence criminelle à la suite de l'accident d'automobile au cours duquel Joseph Amireault et son fils Marcel avaient perdu la vie rue Lajeunesse, passera 23 mois en prison.

"Il y a plusieurs choses qui aggravent votre cas, a fait remarquer le juge. Vous étiez en état d'ivresse lors de l'accident, vous alliez à une vitesse déraisonnable et vous n'avez pas arrêté après avoir frappé deux personnes. Vous êtes heureux que le jury ait voulu se montrer clément envers vous en ne vous trouvant pas coupable d'homicide involontaire, comme inscrit sur la plainte."

"Il faut cependant que je donne un exemple salubre à tous ces jeunes fous criminels qui risquent tous les jours la vie des citoyens honnêtes en conduisant de manière insensée leur automobile sur les routes et dans les rues."

"Vous passerez 23 mois en prison, à compter de la date de votre incarcération. J'avais d'abord songé à vous donner le maximum de la peine, soit deux ans, mais je ne veux pas vous envoyer avec les criminels de Saint-Vincent de Paul. Vous êtes trop jeune."

Accusé d'avoir vendu son pays pour \$50

Londres, 20 (S.P.A.) — Le procès du lieutenant Baillie-Stewart, de l'armée britannique, le mystérieux prisonnier de la Tour de Londres, a commencé à l'instruction ce matin devant une cour martiale au manège militaire de Chelsea. Le jeune officier de 24 ans est accusé d'avoir fourni à Otto Waldemar Obst, de Berlin, des renseignements sur l'armée britannique qui pourraient servir à un ennemi éventuel. Le major H. Shapcott, qui conduisit la cause contre Baillie-Stewart, a déclaré que le jeune officier avait vendu son pays pour 50 livres sterling. Ces billets de banque lui sont parvenus dans des lettres signées Marie-Louise. Le jeune homme aurait déclaré que Marie-Louise est une jolie blonde de 22 ans à qui il a déjà fait l'amour.

A bord du "Paris"

New-York, 20 — A bord du Paris, de la C.G.T., arriveront demain à New-York: M. Pierre Claudel, fils de M. Paul Claudel, ambassadeur français à Washington, qui épousera sous peu Mlle Marion Rumsey Cartier, fille de M. Pierre Cartier, bijoutier réputé, de New-York. M. le capitaine Claudel accompagne son fils. Sur le même navire arrivent: Jacques Stern, député des Basses-Alpes et ancien ministre; H. Focillon, professeur à la Sorbonne; Joseph Jennes, vice-consul belge à New-York; Léon Rollin, inspecteur général de l'Agence Havas; Léon Valais, conférencier de l'Alliance française.

La grève de Louiseville

Une escouade de la police provinciale monte la garde autour de la filature de l'"Associated Textile" afin de prévenir toute bagarre entre les tisserands en grève et les employés restés au travail

Louiseville, 20 (S. P. A.) — Une escouade de la police provinciale monte la garde aujourd'hui autour de la filature de l'"Associated Textile Company" afin de prévenir toute bagarre entre les 750 tisserands qui ont déclaré la grève et les employés qui sont restés au travail. Les tisserands ont déclaré la grève samedi pour protester contre une réduction de salaire de 7 1/2% et ils ont fait le guet pour tâcher de gagner les employés des autres départements à leur cause. Ils ont fait hier une parade de protestation et créé toute une sensation en faisant crier la sirène qui sert à donner l'alarme lorsqu'il se déclare un incendie.

Le gérant de la filature, M. J.-A. Pinatol, a déclaré qu'il avait reçu des propriétaires de la filature qui demeurent à New-York l'instruction de réduire les salaires. Les grévistes et les directeurs de la compagnie doivent se rencontrer cet après-midi en présence d'un représentant du ministre du travail. La filature emploie en tout et partout un peu plus de 800 personnes.

A l'hôtel de ville

Visite du consul d'Espagne

M. Jose Rojas Y Moreno, le nouveau consul général d'Espagne à Montréal, a rendu ce matin une visite officielle au Son Honneur le maire, à l'hôtel de ville.

La Commission du port de Montréal

M. l'échevin Legault a déclaré ce matin qu'il est absolument de l'avis de M. Avila Raymond, sur la nécessité de maintenir la Commission du port de Montréal. Legault a ajouté que dans l'hypothèse de la canalisation du port de Montréal, une commission du port de Montréal est encore plus nécessaire qu'aujourd'hui pour protéger les intérêts de la métropole. Le président intérimaire a demandé à M. Rinfret d'examiner ses vues à Ottawa sil y a un débat à ce sujet.

Les échevins à Québec

Nos échevins partiront de nouveau ce soir pour Québec, par le train de cinq heures. On croit que ce sera le dernier voyage cette année; c'est le quatrième. La fameuse clause de la prolongation du terme échevinal reviendra devant le comité des bills privés; elle est de plus en plus estropiée après le débat de lundi dernier, mais on espère encore l'obtenir. Il y aura aussi un gros débat sur les expropriations. L'échevin Papineau mènera la lutte pour faire suspendre de nouveaux les rôles exorbitants. On demandera l'autorisation d'emprunter \$850,000 pour l'aqueduc et \$900,000 pour améliorer l'éclairage.

M. Dupuis

M. l'échevin Dupuis a décidé d'aller à Québec cette semaine. Il n'avait pas l'intention de le faire, mais il croit nécessaire de s'y rendre parce qu'il est opposé à la prolongation du terme des échevins, dont on va parler, et qu'il est aussi opposé à la répartition des expropriations par toute la ville, et qu'il apprend qu'un débat sera soulevé au comité des bills privés à ce sujet. Il proteste qu'il n'y va pas pour son plaisir.

Nouvelle secousse sismique à Los Angeles

Los-Angeles, 20. (S.P.A.) — On a perçu une faible secousse sismique à Los-Angeles à 6 h. 01 ce matin. Cette secousse était cependant un peu plus forte que celle qui a été ressentie hier après-midi.

Lord Willingdon approuve

Nouvelle-Delhi, Inde, 20. (S. P. C.) — Le vice-roi de l'Inde, lord Willingdon, a entièrement approuvé aujourd'hui le projet de gouvernement pour l'Inde que le gouvernement de la Grande-Bretagne vient de présenter dans un "livre blanc". Parlant devant la Chambre des Princes, le vice-roi a déclaré qu'en décidant de se joindre à l'Inde britannique les princes ont rendu possible une fédération de l'Inde. Il leur a demandé d'accepter la proposition du gouvernement et de se montrer conciliants.

Nominations provinciales

Québec, 20. — M. Diodème Goussin, de Valleyfield, est nommé protonotaire-adjoint de la Cour supérieure, greffier-adjoint de la Cour de circuit, greffier-adjoint de la Cour de magistrat, greffier-adjoint de la Couronne et greffier-adjoint de la paix du district de Beauharnois. Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur, de l'avis et du consentement du Conseil exécutif, en date du 8 mars 1933, de débiter une cour de commissaires pour la municipalité du canton LaSarre, comté d'Abitibi, et de nommer MM. Donat Dery, J.-Antonio Huard et Arcade Saint-Arnaud, pour tenir la dite cour.

M. Taschereau à Montréal

Le premier ministre dit que le Parlement provincial a encore beaucoup de travail devant lui et que l'Assemblée législative siégera trois fois par jour à partir de la semaine prochaine

"Je n'ai qu'un menu de carême pour vous", dit ce matin M. L.-A. Taschereau, premier ministre, aux journalistes à leur entrée dans son bureau. En effet, les nouvelles étaient plutôt maigres. Ce ne peut toujours être l'abondance.

Le premier ministre a expliqué que la Chambre a encore beaucoup de travail devant elle à Québec et qu'elle siégera trois fois par jour à partir de la semaine prochaine. L'étude du bill de Québec est close, dit-il, et celle du bill de Montréal se terminera demain. Viendra le bill des notaires dont l'étude promet d'être longue.

Les buandiers

M. Taschereau a raconté ensuite qu'il a reçu une délégation des buandiers de Montréal réclamant un commerce plus libre, c'est-à-dire se plaindre des taxes lourdes qu'ils doivent payer dans les diverses municipalités de Montréal où ils recrutent quelques clients. Les fabricants de levure ont aussi délégué des représentants chez le ministre pour la même raison. L'un des buandiers a déclaré que s'il paie cette année toutes les taxes que lui demandent les municipalités dans lesquelles il compte des clients, il devra verser \$1,100. Il trouve cela exagéré.

Comme il y a des amendements proposés à la Loi des cités et villes à ce sujet, on croit qu'ils remédieront à cette situation.

Les assureurs-vie

Le premier ministre a aussi reçu une délégation des assureurs-vie qui lui ont exprimé leur opposition au bill No 43 amendement la Loi des droits sur les successions. En vertu de ce bill le gouvernement prendrait tout pour cent sur une police d'assurance prise par un débiteur en faveur de son créancier comme garantie, à la mort du débiteur. Le créancier est très mécontent.

M. Taschereau a déclaré que ce bill ne changeait en rien ce qui est fait depuis longtemps, que le bill amende d'autres points de la Loi des droits sur les successions. Il a conseillé aux délégués de se rendre à Québec conférer avec M. Stockwell.

Le "Mikula" arrivera à Montréal demain soir

Québec, 20 (S. P. C.) — Le brise-glace Mikula travaille dans la région de Vercheres. Il arrivera prochainement à Montréal demain soir. Le Saurer et le Lady Grey opèrent vis-à-vis Trois-Rivières et à l'entrée du Richelieu.

Un vaste bureau de communications

Washington, 20. (S. P. A.) — Les aviseurs du président Roosevelt sont actuellement à préparer un projet constituant un gigantesque bureau fédéral des communications. L'organisme serait divisé en cinq sections, dont chacune serait confiée à un chef qui serait directement responsable au directeur du bureau entier. Voici quelles seraient les cinq sections: chemins de fer, autobus, camions et "

La prédication du carême dans nos églises

A la basilique

La pénitence et la grâce

Le don inénarrable et gratuit de Dieu à l'homme qui s'appelle la grâce et nous établit de plain-pied dans le surnaturel — l'état de grâce c'est l'état de fils adoptifs de Dieu — Condition de vie divine et sémence de gloire

Le sermon de M. le chanoine Harbour

M. le chanoine Adélard Harbour, curé de la basilique, a poursuivi la série de ses sermons du carême en parlant hier de la pénitence et de la grâce. Voici un résumé de ce troisième sermon du carême:

Mes bien chers Frères, La pénitence, avons-nous dit, est une vertu que nous met au cœur la douleur et la détestation du péché avec la ferme détermination de ne plus le commettre à l'avenir.

Au fond, c'est une disposition naturelle inspirée par la justice et qui veut que nous réparions le tort que nous avons causé.

Mais la pénitence est aussi un sacrement qui est un signe sensible institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ pour nous donner la grâce.

Ici nous entrons à toutes voiles dans l'ordre surnaturel. Voilà pourquoi j'ai cru utile de consacrer la présente instruction à dire ce que c'est que la grâce, cette grâce sanctifiante, cet état de grâce que la pénitence, en effaçant le péché, ramène dans les âmes.

Sujet d'une extrême importance à la vérité en tout temps, mais dont l'étude s'impose d'une nécessité plus pressante à l'époque où nous sommes. Alors que le génie de l'homme s'élançait à l'assaut de tous les secrets de la terre et des cieux, alors que les distances terrestres semblaient céder et disparaître devant les tentatives et les hardiesse de succès de nos contemporains, pourquoi nos intelligences n'essayeraient-elles pas, d'un mouvement parallèle mais supérieur, à atteindre ce qu'il nous est permis de connaître des mystères du surnaturel? Il nous faut bien l'admettre: pendant que de toutes parts, dans les différentes classes de la société, l'on cherche à s'initier aux connaissances les plus variées et parfois les plus profondes, la science des grandes oeuvres que Dieu accomplit dans le cœur même de l'homme régénéré, la plus belle, la plus haute comme la plus fructueuse des sciences, celle de nos titres de noblesse et de nos garanties de bonheur éternel, est la plus négligée.

Je voudrais donc ce matin, avec l'assistance du Saint-Esprit et selon mes faibles moyens, essayer d'expliquer ce don inénarrable et gratuit de Dieu à l'homme, qui s'appelle la grâce et nous établit de plain-pied dans le surnaturel.

Pour cela, marquons bien les étapes et commençons par dire ce que nous sommes dans l'ordre naturel. Dieu, nous créant, nous a doués d'un corps et d'une âme. Il nous a indiqués une fin à atteindre qui est lui-même. Et pour atteindre cette fin, il a mis à notre disposition, comme moyens, nos facultés d'intelligence et de volonté. Ainsi, connaître Dieu à travers les choses créées par notre intelligence, l'aimer d'un amour proportionné à la connaissance que nous avons de Lui, i.e., comme auteur et dispensateur de tout bien, telle est la fin de l'homme ici-bas. Et c'est là le tout de l'homme dans l'ordre de la nature.

Mais voici que, par une affectueuse condescendance à notre égard, le bon Dieu nous a situés sur un plan supérieur, dans un état qui dépasse les exigences et les forces de notre nature, qui s'appelle le surnaturel et comprend deux stades: l'état de grâce pendant la vie et l'état de gloire dans l'éternité. Qu'est-ce à dire? Cela veut dire que nous ne sommes pas créés de l'homme le résumé de son effort créateur et le roi de la création, Dieu, nous le savons par la révélation, a voulu élever au rang d'ami et de fils adoptifs.

Amicorum dico non servos sed amicos. — "Désormais, je ne vous appellerai plus mes serviteurs mais mes amis". — Et saint Jean ajoute: *Videte qualem caritatem dedit nobis Pater ut filii Dei nominemur et simus.* — "Voyez de quelle affection nous gratifie Notre Père des Cieux: Il nous appelle fils de Dieu, et nous le sommes en effet". Et saint Paul complète l'idée en disant: *Si autem filii et heredes, heredes quidem Dei, coheredes autem Christi.* — "Que si nous sommes fils, nous avons droit à l'héritage; nous voici donc héritiers de Dieu et cohéritiers du Christ".

Et voilà, mes Frères, autant que je le puis comprendre, l'essence même de la grâce, c'est de nous élever de l'état de créatures et de serviteurs à l'état d'amis et de fils.

Fils adoptifs de Dieu

L'état de grâce c'est donc, en résumé, l'état de fils adoptifs de Dieu. Et ce n'est pas là qu'une vocation extérieure ou un appel qui nous presse tels que nous sommes et nous laisse tels que nous étions. Cette grâce de filiation divine nous communique, pour nous servir d'un mot peut-être trop moderne, des possibilités étonnantes.

S'en fait-on une idée juste de cette adoption de fils de Dieu? Il est bien permis d'en douter. Demandez à la majorité même des bons chrétiens comment ils comprennent cet inestimable don de l'état de grâce et vous verrez. Ce qu'ils en pensent d'ordinaire est de plus haut, c'est que dans cet état on est en paix avec Dieu, que les péchés sont pardonnés, et qu'un jour, si de nouvelles fautes graves ne viennent y mettre obstacle, on jouira du bonheur du ciel.

Cela se ramène donc pour eux à l'absence de péché, à la paix de conscience et à une certaine amitié de Dieu qui fait qu'il ne nous a pas en aversion, mais nous regarde plutôt d'un oeil favorable.

Or, mes Frères, il y a dans l'état de grâce bien autre chose. Cette qualité de fils adoptif nous fait changer d'état. Prenez, par exemple, le fils d'un artisan qui serait adopté par un puissant du monde: magnat de l'argent ou roi de l'industrie. Ses habitudes, sa manière d'être, de se vêtir, de se conduire, son rang social, son état civil, tout autour de lui serait changé et élevé. Et ce n'est là qu'une comparaison.

Quant à nous, nous devenons, selon l'expression de saint Pierre (II, 14) — qui n'est pas une métaphore, ni une exagération, — participants de la nature divine, "divina consortes naturae". Qu'est-ce que cela veut dire? Cela veut dire que, en vertu de ce don de Dieu, nous recevons de nouvelles puissances et comme de nouvelles facultés par lesquelles nous allons pouvoir accomplir des choses que, de nous-mêmes, des seules forces de notre nature, nous n'aurions jamais pu exécuter. Non seulement cela, mais comme on ne peut recevoir de nouvelles facultés sans recevoir en même temps la nature qui les produit, — par exemple, on ne peut pas séparer les forces agissantes d'un zélateur électrique du moteur lui-même, malgré que dans notre pensée ce soient là deux choses distinctes, — en recevant le pouvoir de participer en quelque sorte aux opérations de Dieu, nous devenons participants de la nature divine elle-même.

Mais quelles sont donc ces forces extraordinaires, ces facultés que nous donne la grâce? Celle de voir Dieu face à face, un jour, dans la gloire. "Maintenant, dit saint Paul, nous voyons Dieu comme dans un miroir, en énigme, mais alors ce serait face à face. Maintenant je ne connais Dieu qu'en partie; alors je le connaîtrai de la même façon qu'il se connaît lui-même".

Et quoi donc de si extraordinaire en cela? Le voici: l'opération propre de l'homme, ce n'est pas d'entendre, de goûter, de sentir, puisque les animaux entendent, goûtent et sentent; son opération propre c'est de comprendre, puis qu'il est l'être raisonnable. Mais il ne va pas plus loin: il reste un être déductif: toutes ses connaissances sont des déductions, des analogies et des comparaisons, et il ne voit pas la vérité directement.

Les plus élémentaires raisonnements contiennent ces opérations; par exemple, avant de dire: l'homme est mortel, il faut avoir dans l'esprit l'idée d'homme et l'idée de mort; il faut comparer l'âme avec l'autre chose deux idées, avant de pouvoir dire si elles se conviennent ou se repoussent. Et si, de notre nature, nous comprenons ainsi pendant notre vie, c'est de la même façon, quoique plus parfaitement, que nous aurions compris après notre mort.

Au contraire, l'opération propre de Dieu, c'est de voir. Si l'âme est créée, les voir, les connaître, les faire sortir du néant, les maintenir en existence, ne constitue qu'un seul et même acte. S'il s'agit de lui-même — et en définitive il n'y a pour Dieu que Dieu même — l'acte par lequel il se connaît est un acte direct de vision: voilà l'opération propre de Dieu.

Et comme l'on connaît une nature à ses opérations, on peut voir ici la différence entre nature humaine et nature divine. Et enfin puisque par l'état de grâce le bon Dieu nous permet, ou du moins nous permettra un jour de faire des opérations qui sont le propre de la nature divine, il faut bien que soit vraie la parole de S. Pierre: "efficiamini divinae consortes naturae". "Nous sommes devenus participants de la nature divine".

Il n'y a pas de mystère. Essayons ensemble de pénétrer un peu plus avant ce mystère. Peut-être réussirons-nous à entrevoir ce que c'est, pour Dieu, de nous avoir appelés à cette participation, nous réussissons-nous mieux à justifier les titres merveilleux, qui sont nôtres, de fils adoptifs du Père et de cohéritiers du Fils.

Par ce don ineffable de la grâce l'homme élève — pour parler le langage humain si impuissant à exprimer ces mystères — il nous élève, dit-il, "à ces adorables profondeurs du Père, par l'intuition compréhensive qu'il a de lui-même, engendré son Verbe; ou le Père et le Fils, dans un éternel embrassement d'amour, prennent l'amour personnel qui est le Saint-Esprit. Il fouille en quelque sorte ces abîmes pour y chercher le modèle et le principe d'une nouvelle et plus inénarrable communication de sa bonté. Et cette assimilation, si la vérité dans notre substance comme la source vivante d'où puissent jaillir la puissance et l'acte de la vie et de l'aimer tel qu'il est en lui-même. Et ainsi les hommes deviennent enfants d'adoption de Dieu, participant à la nature divine, et sont capables de tendre à l'héritage paternel et de le posséder." (Terrien, La Grâce et la Gloire.)

Ce sont là de belles considérations, me direz-vous, mais je ne connais personne qui ait cette faculté de voir Dieu face à face, moi-même je ne l'ai jamais vu ainsi. Est-ce que je n'ai donc jamais été en état de grâce? La conclusion ne s'impose pas. Le temps n'est pas encore venu pour nous, mes Frères, de la contemplation face à face. Le miracle ne pourra s'opérer que dans le ciel, lorsque la grâce s'épanouira en gloire. C'est alors seulement que nous verrons Dieu face à face. Mais déjà nous sommes fils adoptifs et héritiers de Dieu; déjà nous portons en nous le principe immortel de la vie éternelle, des opérations qui nous permettent de tendre à notre gloire.

Pour le moment, du point de vue de la grâce, nous sommes des petits enfants portés dans les bras de notre Mère l'Eglise, et qui ne jouissons de nos droits que parvenue à destination de notre patrie: "Petits enfants, dit-elle, par la bouche de saint Paul, petits enfants que je porte jusqu'à ce que soit formé en vous le Christ".

Autre n'est pas la nature de l'enfant et autre la nature de l'homme à l'apogée de son développement. Ce qu'il possède quand il a grandi, il l'avait en germe quand il était petit; et sa perfection finale n'est autre chose que le plein épanouissement de ses dons originels. C'est dans ce sens que les théologiens ont nommé la grâce, une sémence de gloire, après saint Pierre et saint Jean qui parlent avec tant d'insistance de cette sémence incorruptible, cause et principe de notre renaissance à la vie divine.

Il peut donc dire que la vision de Dieu face à face que nous attendons et l'ineffable jouissance qui en est inséparable, nous les possédons déjà dans la mesure qui convient à notre condition, à savoir la vision dans la foi, la jouissance dans l'espérance et l'amour parfait dans la charité.

Idee vraiment grandiose que nous ne pourrions jamais assez méditer ni approfondir.

Un jour, quand auront cessé les heures de l'épreuve et que nous serons enfin dans la maison du Père, il y aura un beau spectacle: "Deus stabit in synagoga deorum". "Dieu debout dans l'assemblée des dieux". Et nous serons là dans cette assemblée, car, grâce à cette sémence de Dieu, participation créée de la nature incréée qui germe dans les âmes des fils adoptifs, ces dieux existent déjà du moins en ébauches, et ces dieux c'est nous.

Il nous manque maintenant l'exercice de cette vision qui nous ouvrira les profondeurs de Dieu, qui nous fera mouvoir, face à face. Nous sommes comme des chrysalides, nous rampons maintenant sur la terre; mais alors métamorphosés, semblables à des papillons d'azur et d'or, nous prendrons notre élan pour pénétrer dans la maison du Père, et contempler face à face son éternelle et infinie beauté.

Cette grâce que nous venons d'essayer de définir — condition de vie divine et sémence de gloire — que la pénitence nous rend quand nous l'avons perdue, c'est la grâce que nous vous souhaitons, au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

A Notre-Dame
Bienheureux les miséricordieux
Malheureusement, même parmi ceux qui se disent et se croient chrétiens, il en est qui n'ont jamais compris la signification des mots "fraternité" et "charité". J'ai désigné les égoïstes, et malheureusement on en trouve jusque parmi les fidèles qui fréquentent assidûment les églises, s'approchent des sacrements et donnent les signes extérieurs d'une grande piété. Certains esprits s'illusionnent et se méprennent gravement en ne sachant ou ne voulant considérer à pratiquer le christianisme que sous l'aspect ou la forme du salut individuel. Sans doute le premier devoir pour une âme est de se sauver et de gagner la récompense du ciel; entendu de cette façon, le proverbe "charité bien ordonnée commence par soi-même" ne saurait être discuté. Mais l'égoïste oublie que l'amour de Dieu a comme corollaire l'amour du prochain. Alors qu'il s'applique à bien remplir ces rites religieux extérieurs, son cœur est d'une pauvreté lamentable parce qu'il néglige de venir en aide à autrui.

Nous avons tous rencontré de ces égoïstes qui ne connaissent que leurs intérêts personnels, ne songent qu'à eux-mêmes et concentrent jalousement leurs sollicitudes sur le "moi" devenu leur idole. Ceux-là ne se sont jamais penchés vers ceux qui souffrent; ils n'ont pas même perçu les sanglots et les appels de la détresse humaine, ou bien, s'ils les entendent, ils ont fermé leurs oreilles; chaque fois que sur leur route ils ont croisé le visage de la misère, ils ont détourné leurs yeux pour ne plus voir. Demandez-leur de songer à leur prochain, de pratiquer la miséricorde effective, du cœur qui s'apitoie et qui se donne, de la main qui soutient et qui relève, ils vous répondront par l'une ou l'autre de ces formules inspirées par l'amour exclusif du "moi": "Je me débrouille bien tout seul, que les autres fassent de même!" — "J'ai suffisamment de soucis avec mes affaires, ma femme et mes enfants; je ne saurais trouver le temps de m'occuper des autres!" — "Je ne veux pas être exploité; aussi je ne songe qu'à moi-même!" — "J'ai mes oeuvres personnelles et je fais la charité comme je l'entends et à qui il me plaît de la faire". Quand les catholiques parlent ainsi, le Christ se détourne d'eux avec horreur et l'Eglise s'afflige avec raison, inquiète du sort qui leur sera fait dans l'autre monde.

En effet, Dieu se montrera impitoyable au jour du jugement pour celui qui aura été sans entraillances et sans pitié pour son frère affligé et malheureux. La parabole évangélique de l'azare le prouve à l'évidence. L'azare, pauvre et aveugle, se tenait devant la porte d'une maison luxueuse, espérant et implorant qu'on lui donnât quelques miettes pour apaiser la faim qui le torturait. Le magnat de la fortune, splendidement vêtu et copieusement repu, demeurait sourd à la voix du misérable. "Parce qu'il n'a pas nourri le pauvre Lazare, le mauvais riche l'a tué", s'écriait l'acclamant indigné. L'inférence à la misère était réellement un crime et Jésus a dit comment le châtiment fut terrible.

Non, l'égoïste ne peut se réclamer du Christ, car il n'a de chrétien que le nom. Au plus intime de son être moral il a dressé la statue de cette idole, Moloch insatiable, qui s'appelle le "moi" et devant laquelle il se prosterne. Or, cela même avec des signes de croix multiples, c'est du paganisme du paganisme déguisé sous des apparences chrétiennes. L'apôtre saint Jean a qualifié tout crûment de menteurs ceux qui prétendent être des disciples du Christ alors qu'ils se consacrent à leur propre intérêt.

Le commandement nouveau
Nul ne contestera que la religion du Christ soit une religion d'amour. D'un bout à l'autre de l'Evangile le précepte est rappelé, expliqué et illustré: "Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de toutes tes forces, de tout ton cœur, de tout ton âme, et ton prochain comme toi-même". Le commandement est double quant à l'objet, mais la vertu dont il prescrit la pratique et à laquelle il assigne le premier rang dans la hiérarchie des qualités morales requises chez le vrai chrétien est une et indivisible: la charité. Non seulement l'amour de Dieu et l'amour du prochain doivent marcher de pair, mais l'un ne peut exister sans l'autre: qui aime Dieu aime son prochain et qui n'aime pas son prochain n'aime pas Dieu. Sur ce point aucun doute n'est possible, car les déclarations du Sauveur sont nettes à souhait.

Au soir de sa vie mortelle, dans les dernières recommandations et les confidences suprêmes faites aux siens, Jésus a insisté sur ce qu'il a appelé "le commandement nouveau", ne craignant pas de dire que l'amour du prochain était le résumé de sa loi, l'obligation première imposée à ses fidèles, le signe distinctif auquel on les reconnaissait dans la masse des indifférents: "Je vous donne un précepte nouveau: que vous vous aimiez les uns les autres... Ce que je vous commande, c'est de vous aimer les uns les autres... C'est à cela que tous sauront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres".

La parole dite sur le mont des Béatitudes, alors que le Christ venait d'inaugurer depuis quelques semaines seulement son ministère public, faisait pressentir déjà cette primauté de la charité fraternelle: "Bienheureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde". La miséricorde, en effet, c'est la charité en action, la charité pratiquée comme une discipline de l'esprit et du cœur.

La fraternité chrétienne
Aux mots de solidarité, d'altruisme et de philanthropie, l'Eglise a toujours préféré ceux de fraternité, d'amour et de charité, d'abord parce que les seconds rendent un son plus nettement chrétien, ensuite parce que rien ne justifie la substitution de termes nouveaux créés par une morale d'ordinaire religieuse, à des termes anciens, autorisés de toute gloire et sanctifiés par tous les mérites de ceux qui furent des imitateurs du Christ au cours des siècles passés.

Cet honneur du christianisme d'avoir donné aux hommes la notion et la règle d'une vie fraternelle entre eux. L'Eglise n'a cessé de leur rappeler qu'ils sont tous les enfants du même Père qui est aux cieux et que tous sont appelés à devenir les membres d'une même famille spirituelle. Non seulement le Créateur a donné à chaque être humain une âme marquée de l'effigie divine, mais en outre le Christ est mort pour tous les hommes sans exception. Dans ses créatures Dieu ne veut voir et connaître que les enfants de son amour et pour chaque d'elles Il a préparé une place dans la demeure céleste.

Les classifications ou catégories instituées par notre orgueil et notre égoïsme n'existent pas devant le Père commun: l'âme du pauvre a pour lui le même prix que celle du riche, l'âme de l'ignorant ne lui est pas moins chère que celle du théologien le plus savant, quand le Christ est mort sur la croix, il a voulu que tous ses frères en humanité aient le même droit à s'approprier les mérites du sacrifice rédempteur.

Telle est la beauté merveilleuse de la religion chrétienne qui, en nous prescrivant d'avoir un amour filial envers notre Créateur et notre Sauveur, nous ordonne en même temps d'aimer nos semblables comme nos frères parce que nous sommes tous les enfants d'un même foyer. Cette doctrine projette sur notre existence présente une lumière qui en révèle la dignité, en fait saisir le sens vrai et transfigure les côtés des plus humbles.

Les égoïstes
Malheureusement, même parmi ceux qui se disent et se croient chrétiens, il en est qui n'ont jamais compris la signification des mots "fraternité" et "charité". J'ai désigné les égoïstes, et malheureusement on en trouve jusque parmi les fidèles qui fréquentent assidûment les églises, s'approchent des sacrements et donnent les signes extérieurs d'une grande piété. Certains esprits s'illusionnent et se méprennent gravement en ne sachant ou ne voulant considérer à pratiquer le christianisme que sous l'aspect ou la forme du salut individuel. Sans doute le premier devoir pour une âme est de se sauver et de gagner la récompense du ciel; entendu de cette façon, le proverbe "charité bien ordonnée commence par soi-même" ne saurait être discuté. Mais l'égoïste oublie que l'amour de Dieu a comme corollaire l'amour du prochain. Alors qu'il s'applique à bien remplir ces rites religieux extérieurs, son cœur est d'une pauvreté lamentable parce qu'il néglige de venir en aide à autrui.

Le cœur miséricordieux
La vraie miséricorde est d'abord un sentiment qui nous porte à témoigner aux autres une sympathie indulgente et compatissante parce que nous retrouvons l'image de Dieu dans l'âme de chacun de nos semblables. Il est des cœurs qui sont naturellement sensibles et émotifs; cette disposition ne saurait être une vertu chrétienne tant qu'elle n'a pas été surnaturalisée dans sa cause ou son principe. Il faut à la base de la miséricorde autre chose qu'une émotion nerveuse ou qu'une vibration des fibres du cœur au spectacle de la misère. Une âme sincèrement chrétienne est miséricordieuse, non par impulsion instinctive, mais par impulsion raisonnée, et ce qui n'était qu'une qualité naturelle devient une vertu surnaturelle.

La miséricorde se traduit par l'indulgence dans les jugements à l'égard des autres, qu'il s'agisse de leur caractère, de leur conduite ou de leurs idées. "Ne condamnez pas", disait Jésus, si vous ne voulez pas être condamnés à votre tour". Il ne s'agit pas d'une indulgence de convenance ou de faiblesse qui ne serait qu'hypocrisie ou lâcheté, mais d'une bienveillance inspirée par la charité qui nous amène à excuser la conduite ou les paroles de notre frère quand elles nous paraissent irrépréhensibles. Le disciple du Christ ne jettera pas la pierre à celui ou à celle qui tombe, car il sait que placé dans les mêmes circonstances, on butte aux mêmes tentations, il aurait peut-être failli de la même façon.

De plus, la vertu que le Christ a exaltée en cette Béatitude exige que notre sympathie pour autrui soit affectueuse et compatissante. L'aide la plus précieuse pour celui qui souffre est celle d'un compagnon sincère. Le cœur miséricordieux se sent en parenté avec toutes les detresses; quand il prodigue ses soins pour guérir les plaies du corps, il donne de sa tendresse. Non seulement il fait souffrir les douleurs des autres, mais il souffre de ne pouvoir sécher les larmes des yeux qui pleurent dans l'ombre ou dans le secret.

leur dira: Retirez-vous de moi! Allez au feu éternel! J'ai eu faim, vous ne m'avez pas donné à manger; j'ai eu soif, vous ne m'avez pas donné à boire; j'étais nu, vous ne m'avez pas vêtu; j'étais malade, vous ne m'avez pas visité. Et eux lui demanderont: "Quand donc vous avons-nous vu ainsi? Et il leur répondra: Chaque fois que vous ne l'avez pas fait pour l'un de ces petits, c'est pour moi que vous ne l'avez pas fait."

Les classifications ou catégories instituées par notre orgueil et notre égoïsme n'existent pas devant le Père commun: l'âme du pauvre a pour lui le même prix que celle du riche, l'âme de l'ignorant ne lui est pas moins chère que celle du théologien le plus savant, quand le Christ est mort sur la croix, il a voulu que tous ses frères en humanité aient le même droit à s'approprier les mérites du sacrifice rédempteur.

Telle est la beauté merveilleuse de la religion chrétienne qui, en nous prescrivant d'avoir un amour filial envers notre Créateur et notre Sauveur, nous ordonne en même temps d'aimer nos semblables comme nos frères parce que nous sommes tous les enfants d'un même foyer. Cette doctrine projette sur notre existence présente une lumière qui en révèle la dignité, en fait saisir le sens vrai et transfigure les côtés des plus humbles.

Les égoïstes
Malheureusement, même parmi ceux qui se disent et se croient chrétiens, il en est qui n'ont jamais compris la signification des mots "fraternité" et "charité". J'ai désigné les égoïstes, et malheureusement on en trouve jusque parmi les fidèles qui fréquentent assidûment les églises, s'approchent des sacrements et donnent les signes extérieurs d'une grande piété. Certains esprits s'illusionnent et se méprennent gravement en ne sachant ou ne voulant considérer à pratiquer le christianisme que sous l'aspect ou la forme du salut individuel. Sans doute le premier devoir pour une âme est de se sauver et de gagner la récompense du ciel; entendu de cette façon, le proverbe "charité bien ordonnée commence par soi-même" ne saurait être discuté. Mais l'égoïste oublie que l'amour de Dieu a comme corollaire l'amour du prochain. Alors qu'il s'applique à bien remplir ces rites religieux extérieurs, son cœur est d'une pauvreté lamentable parce qu'il néglige de venir en aide à autrui.

Nous avons tous rencontré de ces égoïstes qui ne connaissent que leurs intérêts personnels, ne songent qu'à eux-mêmes et concentrent jalousement leurs sollicitudes sur le "moi" devenu leur idole. Ceux-là ne se sont jamais penchés vers ceux qui souffrent; ils n'ont pas même perçu les sanglots et les appels de la détresse humaine, ou bien, s'ils les entendent, ils ont fermé leurs oreilles; chaque fois que sur leur route ils ont croisé le visage de la misère, ils ont détourné leurs yeux pour ne plus voir. Demandez-leur de songer à leur prochain, de pratiquer la miséricorde effective, du cœur qui s'apitoie et qui se donne, de la main qui soutient et qui relève, ils vous répondront par l'une ou l'autre de ces formules inspirées par l'amour exclusif du "moi": "Je me débrouille bien tout seul, que les autres fassent de même!" — "J'ai suffisamment de soucis avec mes affaires, ma femme et mes enfants; je ne saurais trouver le temps de m'occuper des autres!" — "Je ne veux pas être exploité; aussi je ne songe qu'à moi-même!" — "J'ai mes oeuvres personnelles et je fais la charité comme je l'entends et à qui il me plaît de la faire". Quand les catholiques parlent ainsi, le Christ se détourne d'eux avec horreur et l'Eglise s'afflige avec raison, inquiète du sort qui leur sera fait dans l'autre monde.

En effet, Dieu se montrera impitoyable au jour du jugement pour celui qui aura été sans entraillances et sans pitié pour son frère affligé et malheureux. La parabole évangélique de l'azare le prouve à l'évidence. L'azare, pauvre et aveugle, se tenait devant la porte d'une maison luxueuse, espérant et implorant qu'on lui donnât quelques miettes pour apaiser la faim qui le torturait. Le magnat de la fortune, splendidement vêtu et copieusement repu, demeurait sourd à la voix du misérable. "Parce qu'il n'a pas nourri le pauvre Lazare, le mauvais riche l'a tué", s'écriait l'acclamant indigné. L'inférence à la misère était réellement un crime et Jésus a dit comment le châtiment fut terrible.

Non, l'égoïste ne peut se réclamer du Christ, car il n'a de chrétien que le nom. Au plus intime de son être moral il a dressé la statue de cette idole, Moloch insatiable, qui s'appelle le "moi" et devant laquelle il se prosterne. Or, cela même avec des signes de croix multiples, c'est du paganisme du paganisme déguisé sous des apparences chrétiennes. L'apôtre saint Jean a qualifié tout crûment de menteurs ceux qui prétendent être des disciples du Christ alors qu'ils se consacrent à leur propre intérêt.

Le commandement nouveau
Nul ne contestera que la religion du Christ soit une religion d'amour. D'un bout à l'autre de l'Evangile le précepte est rappelé, expliqué et illustré: "Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de toutes tes forces, de tout ton cœur, de tout ton âme, et ton prochain comme toi-même". Le commandement est double quant à l'objet, mais la vertu dont il prescrit la pratique et à laquelle il assigne le premier rang dans la hiérarchie des qualités morales requises chez le vrai chrétien est une et indivisible: la charité. Non seulement l'amour de Dieu et l'amour du prochain doivent marcher de pair, mais l'un ne peut exister sans l'autre: qui aime Dieu aime son prochain et qui n'aime pas son prochain n'aime pas Dieu. Sur ce point aucun doute n'est possible, car les déclarations du Sauveur sont nettes à souhait.

Au soir de sa vie mortelle, dans les dernières recommandations et les confidences suprêmes faites aux siens, Jésus a insisté sur ce qu'il a appelé "le commandement nouveau", ne craignant pas de dire que l'amour du prochain était le résumé de sa loi, l'obligation première imposée à ses fidèles, le signe distinctif auquel on les reconnaissait dans la masse des indifférents: "Je vous donne un précepte nouveau: que vous vous aimiez les uns les autres... Ce que je vous commande, c'est de vous aimer les uns les autres... C'est à cela que tous sauront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres".

La parole dite sur le mont des Béatitudes, alors que le Christ venait d'inaugurer depuis quelques semaines seulement son ministère public, faisait pressentir déjà cette primauté de la charité fraternelle: "Bienheureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde". La miséricorde, en effet, c'est la charité en action, la charité pratiquée comme une discipline de l'esprit et du cœur.

La fraternité chrétienne
Aux mots de solidarité, d'altruisme et de philanthropie, l'Eglise a toujours préféré ceux de fraternité, d'amour et de charité, d'abord parce que les seconds rendent un son plus nettement chrétien, ensuite parce que rien ne justifie la substitution de termes nouveaux créés par une morale d'ordinaire religieuse, à des termes anciens, autorisés de toute gloire et sanctifiés par tous les mérites de ceux qui furent des imitateurs du Christ au cours des siècles passés.

Cet honneur du christianisme d'avoir donné aux hommes la notion et la règle d'une vie fraternelle entre eux. L'Eglise n'a cessé de leur rappeler qu'ils sont tous les enfants du même Père qui est aux cieux et que tous sont appelés à devenir les membres d'une même famille spirituelle. Non seulement le Créateur a donné à chaque être humain une âme marquée de l'effigie divine, mais en outre le Christ est mort pour tous les hommes sans exception. Dans ses créatures Dieu ne veut voir et connaître que les enfants de son amour et pour chaque d'elles Il a préparé une place dans la demeure céleste.

Les classifications ou catégories instituées par notre orgueil et notre égoïsme n'existent pas devant le Père commun: l'âme du pauvre a pour lui le même prix que celle du riche, l'âme de l'ignorant ne lui est pas moins chère que celle du théologien le plus savant, quand le Christ est mort sur la croix, il a voulu que tous ses frères en humanité aient le même droit à s'approprier les mérites du sacrifice rédempteur.

Telle est la beauté merveilleuse de la religion chrétienne qui, en nous prescrivant d'avoir un amour filial envers notre Créateur et notre Sauveur, nous ordonne en même temps d'aimer nos semblables comme nos frères parce que nous sommes tous les enfants d'un même foyer. Cette doctrine projette sur notre existence présente une lumière qui en révèle la dignité, en fait saisir le sens vrai et transfigure les côtés des plus humbles.

Les égoïstes
Malheureusement, même parmi ceux qui se disent et se croient chrétiens, il en est qui n'ont jamais compris la signification des mots "fraternité" et "charité". J'ai désigné les égoïstes, et malheureusement on en trouve jusque parmi les fidèles qui fréquentent assidûment les églises, s'approchent des sacrements et donnent les signes extérieurs d'une grande piété. Certains esprits s'illusionnent et se méprennent gravement en ne sachant ou ne voulant considérer à pratiquer le christianisme que sous l'aspect ou la forme du salut individuel. Sans doute le premier devoir pour une âme est de se sauver et de gagner la récompense du ciel; entendu de cette façon, le proverbe "charité bien ordonnée commence par soi-même" ne saurait être discuté. Mais l'égoïste oublie que l'amour de Dieu a comme corollaire l'amour du prochain. Alors qu'il s'applique à bien remplir ces rites religieux extérieurs, son cœur est d'une pauvreté lamentable parce qu'il néglige de venir en aide à autrui.

Le cœur miséricordieux
La vraie miséricorde est d'abord un sentiment qui nous porte à témoigner aux autres une sympathie indulgente et compatissante parce que nous retrouvons l'image de Dieu dans l'âme de chacun de nos semblables. Il est des cœurs qui sont naturellement sensibles et émotifs; cette disposition ne saurait être une vertu chrétienne tant qu'elle n'a pas été surnaturalisée dans sa cause ou son principe. Il faut à la base de la miséricorde autre chose qu'une émotion nerveuse ou qu'une vibration des fibres du cœur au spectacle de la misère. Une âme sincèrement chrétienne est miséricordieuse, non par impulsion instinctive, mais par impulsion raisonnée, et ce qui n'était qu'une qualité naturelle devient une vertu surnaturelle.

La miséricorde se traduit par l'indulgence dans les jugements à l'égard des autres, qu'il s'agisse de leur caractère, de leur conduite ou de leurs idées. "Ne condamnez pas", disait Jésus, si vous ne voulez pas être condamnés à votre tour". Il ne s'agit pas d'une indulgence de convenance ou de faiblesse qui ne serait qu'hypocrisie ou lâcheté, mais d'une bienveillance inspirée par la charité qui nous amène à excuser la conduite ou les paroles de notre frère quand elles nous paraissent irrépréhensibles. Le disciple du Christ ne jettera pas la pierre à celui ou à celle qui tombe, car il sait que placé dans les mêmes circonstances, on butte aux mêmes tentations, il aurait peut-être failli de la même façon.

De plus, la vertu que le Christ a exaltée en cette Béatitude exige que notre sympathie pour autrui soit affectueuse et compatissante. L'aide la plus précieuse pour celui qui souffre est celle d'un compagnon sincère. Le cœur miséricordieux se sent en parenté avec toutes les detresses; quand il prodigue ses soins pour guérir les plaies du corps, il donne de sa tendresse. Non seulement il fait souffrir les douleurs des autres, mais il souffre de ne pouvoir sécher les larmes des yeux qui pleurent dans l'ombre ou dans le secret.

leur dira: Retirez-vous de moi! Allez au feu éternel! J'ai eu faim, vous ne m'avez pas donné à manger; j'ai eu soif, vous ne m'avez pas donné à boire; j'étais nu, vous ne m'avez pas vêtu; j'étais malade, vous ne m'avez pas visité. Et eux lui demanderont: "Quand donc vous avons-nous vu ainsi? Et il leur répondra: Chaque fois que vous ne l'avez pas fait pour l'un de ces petits, c'est pour moi que vous ne l'avez pas fait."

Les classifications ou catégories instituées par notre orgueil et notre égoïsme n'existent pas devant le Père commun: l'âme du pauvre a pour lui le même prix que celle du riche, l'âme de l'ignorant ne lui est pas moins chère que celle du théologien le plus savant, quand le Christ est mort sur la croix, il a voulu que tous ses frères en humanité aient le même droit à s'approprier les mérites du sacrifice rédempteur.

Telle est la beauté merveilleuse de la religion chrétienne qui, en nous prescrivant d'avoir un amour filial envers notre Créateur et notre Sauveur, nous ordonne en même temps d'aimer nos semblables comme nos frères parce que nous sommes tous les enfants d'un même foyer. Cette doctrine projette sur notre existence présente une lumière qui en révèle la dignité, en fait saisir le sens vrai et transfigure les côtés des plus humbles.

Les égoïstes
Malheureusement, même parmi ceux qui se disent et se croient chrétiens, il en est qui n'ont jamais compris la signification des mots "fraternité" et "charité". J'ai désigné les égoïstes, et malheureusement on en trouve jusque parmi les fidèles qui fréquentent assidûment les églises, s'approchent des sacrements et donnent les signes extérieurs d'une grande piété. Certains esprits s'illusionnent et se méprennent gravement en ne sachant ou ne voulant considérer à pratiquer le christianisme que sous l'aspect ou la forme du salut individuel. Sans doute le premier devoir pour une âme est de se sauver et de gagner la récompense du ciel; entendu de cette façon, le proverbe "charité bien ordonnée commence par soi-même" ne saurait être discuté. Mais l'égoïste oublie que l'amour de Dieu a comme corollaire l'amour du prochain. Alors qu'il s'applique à bien remplir ces rites religieux extérieurs, son cœur est d'une pauvreté lamentable parce qu'il néglige de venir en aide à autrui.

Nous avons tous rencontré de ces égoïstes qui ne connaissent que leurs intérêts personnels, ne songent qu'à eux-mêmes et concentrent jalousement leurs sollicitudes sur le "moi" devenu leur idole. Ceux-là ne se sont jamais penchés vers ceux qui souffrent; ils n'ont pas même perçu les sanglots et les appels de la détresse humaine, ou bien, s'ils les entendent, ils ont fermé leurs oreilles; chaque fois que sur leur route ils ont croisé le visage de la misère, ils ont détourné leurs yeux pour ne plus voir. Demandez-leur de songer à leur prochain, de pratiquer la miséricorde effective, du cœur qui s'apitoie et qui se donne, de la main qui soutient et qui relève, ils vous répondront par l'une ou l'autre de ces formules inspirées par l'amour exclusif du "moi": "Je me débrouille bien tout seul, que les autres fassent de même!" — "J'ai suffisamment de soucis avec mes affaires, ma femme et mes enfants; je ne saurais trouver le temps de m'occuper des autres!" — "Je ne veux pas être exploité; aussi je ne songe qu'à moi-même!" — "J'ai mes oeuvres personnelles et je fais la charité comme je l'entends et à qui il me plaît de la faire". Quand les catholiques parlent ainsi, le Christ se détourne d'eux avec horreur et l'Eglise s'afflige avec raison, inquiète du sort qui leur sera fait dans l'autre monde.

LA PAGE FÉMININE

L'arrangement du foyer

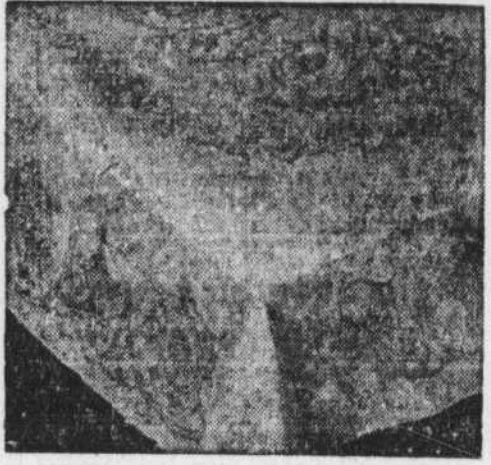
Le décor de la table

Avons-nous quelques invités? Si simple soit notre menu, il prendra un air de fête si les plats sont soignés et la table décorée avec goût.

Une idée nouvelle se fait jour actuellement: au lieu d'une nappe aux grandes dimensions couvrant toute la table, on met un centre au milieu et un napperon sous chaque couvert. Cette idée n'est acceptable assurément que si la table est en très beau bois et gagne à être découverte en grande partie. Centres et napperons sont alors choisis en dentelle arabe ou en beau filet, blanc ou de couleur.

Pour un budget moyen, ce qui est le cas ordinaire, il ne peut être question de cela. Nous gardons la nappe traditionnelle et procurons à notre table un décor simple et de bon goût. Les grandes nappes en toile damassée sont de mise en toute occasion et d'entretien si facile que nous leur donnons presque toujours la préférence excepté pour les grands soirs où la nappe brodée au Riche-lieu et ornée d'appliqués n'est guère surpassable en beauté. Elle est d'entretien délicat et veut qu'on prenne toutes les précautions imaginables quand il s'agit de son repassage. Dans l'intimité, on se contentera de pimpantes nappes en toile moins fine avec bordure ou dessins aux couleurs fraîches: elles sont gaies et agréables à l'oeil, sans compter leur petit air propre.

Il est de mise de ne pas déposer trop de plats sur la table surtout au milieu, quitte à placer au centre de petites jardinières carrées en verre contenant soit de petits chrysanthèmes-pompons blancs soit des fleurs de couleurs. Ces jardinières devront être basses pour ne pas obstruer la vue aux convives. Si vous possédez un large bol en verre taillé de couleur pâle, il serait aussi très joli d'y faire flotter trois ou quatre grosses roses naturelles avec leurs feuilles, cela serait suffisant pour garnir le centre de la table et ferait un décor sobre.



La ligne des verres, qui a bien évolué depuis quelques années, nous permet toutes les fantaisies; c'est le règne de la coupe, trapue ou élancée. Il y a des verres qui empruntent la forme des anciennes timbales à pied, d'autres ont l'air de tulipes évasées sur une tige creuse, dans laquelle se voit la couleur de la liqueur que l'on sert. L'effet est aussi charmant qu'inattendu.



Pour le service de table, quantité de nouveautés sont à notre disposition: faïence de toutes couleurs, porcelaine originale, verre de fantaisie. Des services spéciaux pour le poisson affectent la forme des animaux aquatiques ou ont des dessins représentant des scènes marines. Fort goûtée est la faïence grise à l'air antique mais très moderne dans ses contours.

En tout cas, le principal n'est pas de viser tant à l'originalité et au luxe qu'à la distinction et à la sobriété. Servi dans un cadre simple mais harmonieux, le repas sera joyeux et attrayant.

JEANNE

Partie de cartes pour l'"Aide à la Femme"

Il y aura une partie de cartes au bénéfice de l'"Aide à la Femme" le mercredi, 22 mars à 2h. 30, à la salle des Chevaliers de Colomb, cercle Lafontaine. Les personnes suivantes y assisteront: Mmes Alfred Durand, J.-E.-C. Daoust, Albert Dupuis, Raoul Grothé, A.-J. Dugal, Frs Desjardins, P. Mériot, A. Daoust, B. Courtois, Charles Lacoste, Armand Desrosiers, C. Coedre, G. Lafontaine, Rosaire Gratton, Antoine Limoges, Albert Daigle, M. Thibodeau, F. Saint-Pierre, Mlle Rose Granger, Mmes Eugène Desmarais, J.-A. Archambault, Ernest Archambault, F. Archambault, J.-B. Archambault, F.-X. Asselin, Olivier Asselin, Gérard Barsalou, L.-E. Beaubien, H. Péladon, L.-P. Déry, H. Barsalou, Geo. Badaux, S.-A. Baulne, J.-N. Baulne, Paul Bastien, Georges Beausoleil, E.-A. Baulne, J.-N.-A. Perreault, Alfred Jeannotte, L. Beauchamp, Léo Beaudry, Raymond Clavel, G.-E. Bédard, Geo. Caron, J.-T. Bélanger, W. Bessette, Charles Bertrand, C.-A. Bertrand, Jos. Beaulac, Aimé Bissonnette, T. Bienvenue, R. Tessier, Georges

Millen, H. Caron, D.-A. Bisson, Jean Berthiaume, J.-A. Blondeau, J.-A. Bissonnette, J.-E. Blais, P.-P. Boileau, J.-A. Bonneville, R. Bourgie, J.-A. Boivin, E.-D. Boudreau, J.-T. Boulay, R. Boulet, J.-O. Bourcier, E.-G. Bourgeois, P.-E. Bousquet, T. Brunet, M. Brault, J.-B. Brossard, A.-E. Brégent, J.-A. Brien, A.-A. Brodeur, J.-E.-C. Bumbay, J.-C. Caty, T. Caisse, Jos. Chartier, J.-A.-M. Charbonneau, J.-A. Champagne, E.-H. Champagne, J.-A. Clavel, Geo. Clairmont, G.-H. Coupal, Jos. Corbell, J.-C. Côté, L.-E. Courtois, D.-L. Desbois, J.-V. Désaulniers, Jos. Désautels, J.-O. Denis, L.-S. Désautels, Gaston DeSerres, Omer DeSerres, F. Demontigny, J.-W. Déziel, Alex. Dionne, R. Dionne, G. Dionne, Mlle Georgette Durocher, Mmes Albert Jetté, W. Jetté, R.-A. Girard, H. Guérin, Joseph Elie, Mlle Rita Elie.

Pour tous renseignements, s'adresser à Mme A. Campeau, At. 2339. Le même jour se fera le tirage des objets mis en raffle au bénéfice de l'"Aide à la Femme". Les personnes qui n'ont pas encore rendu compte de leurs livrets voudront bien en faire rapport le plus tôt possible à Mme L.-P. Forest, 451 Blvd Saint-Joseph ouest.

LA PAIX

O peuples, vos discours, vos pactes, vos traités
Sont oeuvres qu'en un jour un sabre peut détruire.
En préparant ainsi l'aube qui voudrait luire,
Vous fondez l'avenir sur des fragilités.

Des feuilletts trop légers par le vent emportés,
Des mots dont la grandeur peut tromper et séduire;
Et c'est avec cela qu'on prétend vous conduire...
Cependant, une voix vous appelle. Ecoutez:

"Aimez-vous, clame-t-elle, et les uns et les autres",
Du précepte d'amour, faites-vous les apôtres,
Peuples, et sachez bien que l'heure aura sonné

D'une paix désormais plus stable et moins fragile,
Quand vous aurez compris que Dieu vous a donné
Un conducteur: Jésus: une loi: l'Evangile.

Eugène LAPARME

Madame Timothy Eaton

Madame Timothy Eaton, née Margaret Wilson Beattie, veuve du fondateur des magasins à rayons Eaton, est décédée hier soir à sa résidence d'Oakville, Ontario, à l'âge de 81 ans, après quatre jours de maladie. Elle était la mère de feu sir John Eaton qui succéda à son père comme chef des grands magasins Eaton. Les funérailles auront lieu demain matin à Oakville et, l'après-midi, il y aura un service funèbre à l'église commémorative Timothy Eaton, érigée à Toronto en souvenir du mari de la défunte.

Madame Eaton naquit à Toronto le 8 mars 1842. Ses parents, Joseph Beattie, marchand général, et Elizabeth (Tilt) Beattie, vivaient alors près du coin des rues Church et Adélaïde puis ils s'établirent peu de temps après à Woodstock. C'est là que Margaret Beattie passa sa jeunesse et reçut son éducation; déjà elle se faisait remarquer par des qualités et un sens pratique extraordinaires. Aussi fut-elle toujours l'aide de son mari, qui la consultait à propos de chaque décision importante et accordait toute son attention à ses opinions.

Cette femme était complète; ses aptitudes comme ménagère ont été maintes fois reconnues publiquement aux expositions d'automne, tant pour la boulangerie domestique que pour les travaux de fantaisie. C'était, en plus, une écuëvre consommée. Sa connaissance du magasin était parfaite et elle s'intéressait à tous les membres du personnel, qu'elle recevait même au moins une fois au cours de l'année. Par son affection particulière pour les arts, elle fut un véritable mécène. Dernièrement encore, elle faisait à la "Art Gallery" de Toronto le don d'un marbre du célèbre sculpteur serbe, Ivan Mestrovic, intitulé "Mère en prière".

A soixante-dix-huit ans, elle accompagnait allègrement son fils, sir John Eaton, et son parent, le colonel William Bishop, dans une envolée en aéroplane au-dessus des lacs Muskoka.

Les enfants de Mme Eaton furent: Edward Young, décédé; Joséphine (Mme Burnside), Margarete (Mme C. E. Burden), toutes deux de Toronto; deux fils morts en bas âge, George, qui se noya durant son adolescence; le colonel William Fletcher Eaton, d'Oakville; et feu sir John Craig Eaton, dont la carrière comme président de la T. Eaton Co. fut si brillante. Elle eut seize petits-enfants et onze arrière-petits-enfants. Une soeur lui survit: Mme C. P. Bishop, ainsi qu'un frère, M. George Beattie.

Les magasins Eaton à Montréal — le magasin principal et le magasin Teco — seront fermés à partir de 1 heure demain après-midi en signe de deuil.

Funérailles de la R. Sr du Sacré-Coeur

Son Excellence Mgr Comtois a représenté mardi matin, le 14 mars, Son Excellence Mgr Cloutier aux funérailles de sa soeur religieuse à la Congrégation Notre-Dame, à Montréal.

Le service fut chanté par M. l'abbé Emile Cloutier, curé au Saint-Sacrement des Trois-Rivières et M. l'abbé Donat Cloutier, curé de St-Luc de Champlain, a dit sa messe à l'autel de la Sainte-Vierge; tous deux sont neveux de la vénérable défunte. On remarquait aussi plu-

sieurs parents religieux et laïques. La Rvde Soeur du Sacré-Coeur était âgée de 82 ans et en comptait 60 en religion. Elle était la plus âgée des huit religieuses de sa famille dont lui survivent: la Rvde Mère Félicité, supérieure provinciale des SS. de la Providence et Soeur du Saint-Coeur de Marie, C. N.D., à Montréal.

C'est à cette dévouée religieuse que la communauté des Filles de Jésus doit son entrée dans le diocèse des Trois-Rivières, alors qu'en 1902, elle intercédait auprès de son frère, Mgr Cloutier, de bien vouloir hospitaliser ces bonnes religieuses chassées de France. Mgr accepta sa demande, aussi c'est à titre de reconnaissance que la communauté était si dignement représentée aux funérailles par la Rvde Mère Marie de Saint-Evariste, assistante générale en France, de passage au Canada et par Soeur Marie-Adéline, de la maison-mère, aux Trois-Rivières.

A Son Ex. Mgr Cloutier et à tous les membres de sa famille, nous offrons nos plus sincères condoléances.

Le festival d'oeuvres féminines

Le festival d'oeuvres féminines canadiennes, littéraires et musicales, a eu hier soir à l'Hôtel Ritz-Carlton, sous la présidence conjointe de M. le sénateur et Mme J. H. Rainville et sous les auspices de l'Institut canadien de Musique. Cette soirée était donnée au profit de l'oeuvre de la Soupe.

Y prirent part avec un véritable succès: Mlle Annette LaSalle, MM. A. Roland, Jean Leduc, Mme L. Guernon-Dansereau, M. Rodolphe Mathieu, M. Roland Leduc, Mlle Germaine Bruyère, Mme Léon-Mercier Gouin, dans sa pièce: "Maman Sybille", Mlle Laurette Fournier, M. Henri Letondal.

Les oeuvres littéraires et musicales interprétées hier soir étaient toutes des oeuvres de femmes canadiennes-françaises.

Ecoles Ménagères Provinciales

Mardi, 21 mars, à 2 heures, aux Ecoles Ménagères Provinciales, 461 est, rue Sherbrooke, démonstration culinaire d'un repas maigre de carême, y compris la fabrication du pain à la farine entière.

Menu: Soupe aux pois "à la canadienne", Pain à la farine entière.

Nos contes historiques

Récit du Fr. Methodius, E. C. Cartier explore les côtes de Terre-Nouve, traverse le golfe du Saint-Laurent et, au mois de juillet, entre dans une baie considérable qu'il nomme baie des Chaleurs. Puis il pénètre dans le bassin de Gaspe, où il plante une croix portant l'inscription: VIVE LE ROY DE FRANCE. A son retour il amène deux jeunes sauvages pour les faire instruire.

(à suivre)

Les funérailles auront lieu demain après-midi, à Toronto, de Mme Timothy Eaton, veuve de feu Timothy Eaton, fondateur de The T. EATON CO. Limited.

En marque de respect à la mémoire de la regrettée défunte le Magasin Principal et le Magasin Teco seront fermés à partir d'une heure mardi et demeureront fermés toute l'après-midi.

THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

Feu Mme O.-F. Mercier

Mme Vve O.-F. Mercier, née Rolland (Alexandrina), est décédée samedi midi, à l'âge de 61 ans, après une longue maladie. Les funérailles auront lieu demain matin, mardi, à neuf heures, à la Cathédrale. Le convoi funèbre partira à 8h. 40 aux appartements "Le Châtea", 1321 ouest, rue Sherbrooke.

La défunte s'occupait beaucoup de charité et des oeuvres philanthropiques en général; elle fut une bienfaitrice de plusieurs institutions de Montréal, entre autres de l'hôpital Notre-Dame et de l'hôpital Sainte-Justine, dont elle s'occupait à titre de dame patronnesse. Son mari, le Dr O.-F. Mercier, était chirurgien en chef de l'hôpital Notre-Dame; son père était l'hon. J.-Damien Rolland, conseiller législatif, président de l'ancienne Banque d'Hochelaga.

Mme Rolland laissa dans le deuil, trois enfants: le Dr Oscar Mercier, de l'Hôtel-Dieu, Mme Paul Bienvenue, née Raymond, et Mlle Alphonse-L. Patenaude (Madeleine); deux frères: Pierre et Léon Rolland; deux soeurs: Mme L.-P. Turgeon

(Esther) et Mme Arthur Letondal (Ludivine); trois belles-soeurs, Mme A.-C. Hébert, Mme Emile Rolland et Mme Damien Rolland et un beau-frère, le Dr J.-H. Desrochers, de Beauveville.

Le Devoir offre ses condoléances à la famille en deuil.

Blancs de souscription

Asile de la Providence, 551 rue Ste-Catherine Est Montréal. Veuillez trouver ci-inclus mon chèque au montant de \$..... comme offrande pour la soupe quotidienne des pauvres.

N.B. — Les chèques doivent être faits à l'ordre de "Comité de la soupe", 551, Ste-Catherine est. Les noms des donateurs seront publiés dans les journaux, cela tiendra lieu de reçu.

JACQUES CARTIER

Illustrations de Nap. Savard



Au printemps de 1534, Jacques Cartier, habile navigateur, quitte Saint-Malo (France), avec deux vaisseaux, pour aller en Amérique à la découverte de nouvelles terres. La traversée fut courte et heureuse.



Cartier explore les côtes de Terre-Nouve, traverse le golfe du Saint-Laurent et, au mois de juillet, entre dans une baie considérable qu'il nomme baie des Chaleurs. Puis il pénètre dans le bassin de Gaspe, où il plante une croix portant l'inscription: VIVE LE ROY DE FRANCE. A son retour il amène deux jeunes sauvages pour les faire instruire.



François Ier, roi de France, reçoit le premier voyage de Cartier, l'autorisant à repartir le printemps suivant. Le jour de la Pentecôte, le hardi Breton et son équipage commencent et accomplissent la découverte de l'île de Terre-Nouve, dans le golfe de Saint-Laurent. Ils partent peu après sur trois vaisseaux: la GRANDE HERMINIE, la PETITE HERMINIE et l'EMERILLON.

(à suivre)

(Cortésies de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal)

Feuilleton du "Devoir"

Entre Deux Coeurs

par A. DE ROLIAND

29 (Suite)

— Comme vous avez changé, Phanette, ne put s'empêcher de murmurer Loïs qui, depuis un long moment, l'observait.

Les yeux bleus relevèrent leurs paupières, et le jeune officier rencontra la leur froide qui les faisait resplendir.

— Je suis de votre avis, dit-elle. Voilà quinze jours, j'examinais une vieille photographie de mes quinze ans que l'oncle Michel conserve sous verre avec amour. Véritablement, j'avais peine à me reconnaître.

— Tu devrais nous la montrer, Phanette, demanda la marquise qui avait entendu la fin de la phrase, si je ne suis pas indiscrète, fit-elle, gracieuse, en se tournant vers le maître de la maison depuis peu rentré en tapinois après avoir dûment changé de veste sur la dernière injonction de son épouse.

Tous se penchèrent sur l'image. Nette, cambrée, la tête rejetée en arrière, le pied droit en avant, la jeune personne fixait l'appareil d'un oeil volontaire. Les lignes molles

et rondes de l'enfance se découvaient sur son visage.

— Ces dernières années ont passé sur toi en l'étriant, remarqua la marquise.

Loïs avait pris la photographie et, sérieux, l'examinait.

— Quinze ans, vous étiez dans l'âge ingrat, dit-il, et pourtant la différence n'est pas aussi forte que mes souvenirs me le faisaient croire. Vos yeux n'ont pas changé. Déjà, en vos enfantin, ils reproduisaient l'expression qui vous est habituelle.

En achevant ces mots, il eut un vague soupir, auquel personne ne prit garde.

Malgré l'insistance de leurs hôtes, les deux voyageurs couchèrent à l'hôtel où, le lendemain, vinrent les rejoindre Phanette et l'oncle Michel. Celui-ci avait arboré son plus beau costume, son plus flamboyant chapeau. Sa joie naïve faisait plaisir à voir. Ensemble ils visitèrent les curiosités de la ville, tandis que tante Pauline demeurait au logis.

Durant le temps de leur absence, elle escalada l'escalier peut-être vingt fois de suite, s'affairant de la salle à manger à la cuisine, épousant indéfiniment le même meuble, astiquant l'argenterie et s'interrompant toutes les cinq minutes pour crier à Marie quelques recommandations nouvelles.

— Vous en faites pas, Madame! répondait celle-ci à la cantonade. Tout ira bien, vous verrez! Si vous pouviez seulement venir tourner mes blancs d'oeuf en neige!

Et la débonnaire tante Pauline dégingolait l'étage pour le remonter, en soufflant, dix minutes après.

...Mais, lorsqu'à l'heure de midi ses hôtes reparurent, elle était au salon prête à les recevoir dans sa toilette de soie noire avec dentelles grises qu'elle n'arborait qu'aux plus beaux jours.

Personne ne manquait d'entraîner d'appétit. Tante Pauline n'eut pas à craindre que l'on dédaignât sa cuisine. La marquise de Kermance goûtait en dilettante cette journée de province, si différente de sa vie normale; Loïs, ayant proposé de lui-même ce détour, n'avait pas à se plaindre, et Phanette jouissait très simplement de la distraction imprévue.

Mais le plus heureux, sans contredit, était l'oncle Michel. Son honnête figure rayonnait de plaisir, tandis qu'il savonnait les plats fins de Marie qui s'était surpassée.

— Savez-vous, dit la marquise au milieu du déjeuner, que nous ne nous contenterons pas de vous avoir envahi à l'improviste, Loïs et moi nous avons combiné en route tout un plan. Mais ce sera vous de mander un sacrifice.

— De quoi s'agit-il? questionna tante Pauline presque inquiète.

— Nous voudrions enlever Phanette durant une quinzaine de jours. Sur trois jongs mois de vacances, deux semaines sont bien peu de chose, et ce nous ferait tant plaisir!

— Mais où donc allez-vous?

— Au bord de la mer, à Sainte-Maxime, une petite plage récemment mise à la mode. Je connais quelques jeunes ménages qui s'y rendent; mon fils y retrouvera des amis.

— Oh! fort peu, dit celui-ci. La plupart iront à Biarritz ou au golfe Juan.

— Puisque la tante le veut, murmura l'oncle Michel, il faut y aller, ma petite Phanette.

— Quinze jours au bord de la mer, cela te fera le plus grand bien, remarqua la marquise, et puis cela te distraira aussi.

— Il est sûr, dit la jeune fille ébranlée, que mes vacances, plus courtes, ne me permettraient pas, une autre année, un pareil voyage.

— Quinze jours seulement! implorait tante Pauline.

— Même un peu plus, si elle veut, coupa l'oncle Michel. Il ne faut pas être égoïste, ma pauvre vieille! Si

la petite s'amuse, nous aurons bien le temps de la revoir avant son retour pour Paris.

— Mais je reviendrai exactement, je vous le promets, lança Phanette joyeuse.

Elle vint, elle monta préparer sa valise, car il s'agissait d'être prête pour le lendemain.

— Que peuses-tu de nos hôtes? jeta triomphalement l'oncle Michel, lorsque le soir, après le dîner, ils se retrouvèrent seuls.

— La marquise de Kermance est bien aimable, répondit son épouse. Elle sait si bien faire qu'on n'est pas gênée avec elle...

— Et quelle beauté! quelle grâce! quel air toujours souriant! Tu ne trouves pas?

— Oh! si, je suis bien de ton avis, mais faut-il te le dire? Je ne tiendrais pas à la recevoir souvent.

(à suivre)

Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (A responsabilité limitée) éditeur-propriétaire: Georges Pelletier, directeur-gérant.

COMMERCÉ ET FINANCE

BOURSE DE MONTREAL

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

Le blé
Les marchés du blé semblent s'être stabilisés après le mouvement de hausse qui a marqué la reprise des opérations bancaires aux Etats-Unis.

Les prix
Coton (mars) Samed. Vendred.
Café (juillet) 5.75 5.59
Caoutchouc (mars) 3.03 3.07

Les wagons chargés
Le nombre des wagons chargés a augmenté dans la semaine terminée le 11 mars, soit de 34,211 la semaine précédente à 34,371.

Le fer
La production de fer au Canada en février a considérablement diminué, n'ayant été que de 6,144 grosses tonnes comparativement à 29,209 en janvier et à 10,507 en février 1932.

Studebaker Corp.
Studebaker Corporation, de South Bend, Indiana, a été mise en liquidation.

Les affaires aux Etats-Unis
On rapporte dans les différents centres américains qu'avec la recouvrement des banques le mouvement des affaires a repris avec une vigueur considérable.

Le marché des vivres

PRIX DE GROS A MONTREAL
LES CEREALES

Blé Northern no 2 59
Avoine no 2 36
Avoine no 3 34
Avoine d'alimentation 33
Orge no 3 40
Mais sud-africain 53

FARINE
(Prix au boisseau. Escompte de 10 sous le baril pour commandes au comptant.)

PREMIERE PATENTE \$4.70
SECONDE PATENTE \$4.10
FORTE A BOULANGER \$4.00

ENGRAIS
(Prix la tonne, sacs conpris, moins 25 sous pour commandes au comptant.)

BEURRE
(Prix payé aux producteurs.)
Cantons de l'Est 25

FROMAGE
Ontario coloré 10 1-2 à 11

OEUFs
(Prix la douzaine aux détaillants.)

Speciaux 25
Extras no 2 10.50
No 2 9.50
No 3 8.00

Les prix pour les oeufs livrés dans des cartons. Les oeufs en vrac se vendent de 1 à 2 sous de moins la douzaine.

POMMES DE TERRE
Green Mountain, 80 lbs. 70 à 75

LES FRUITS
Oranges de Californie, Sunkist: 126-150-176 \$5.00

LES LEGUMES
Céleri de Floride, boîte 4.00
Patates sucrées \$1.75

LES CERELES
Blé Northern no 2 59
Avoine no 2 36
Avoine no 3 34

LES CERELES
Blé Northern no 2 59
Avoine no 2 36
Avoine no 3 34

LES CERELES
Blé Northern no 2 59
Avoine no 2 36
Avoine no 3 34

LES CERELES
Blé Northern no 2 59
Avoine no 2 36
Avoine no 3 34

LES CERELES
Blé Northern no 2 59
Avoine no 2 36
Avoine no 3 34

LES CERELES
Blé Northern no 2 59
Avoine no 2 36
Avoine no 3 34

LES CERELES
Blé Northern no 2 59
Avoine no 2 36
Avoine no 3 34

LES CERELES
Blé Northern no 2 59
Avoine no 2 36
Avoine no 3 34

LES CERELES
Blé Northern no 2 59
Avoine no 2 36
Avoine no 3 34

Les obligations

Offre Dem.
Dominion du Canada:
4 1/2% 15 oct. 1933 99 100 1/2

Albertha 6% 1947 93 1/2 97 1/2
British Columbia 6% 1947 104 102 1/2

Alberta 6% 1947 93 1/2 97 1/2
British Columbia 6% 1947 104 102 1/2

Albertha 6% 1947 93 1/2 97 1/2
British Columbia 6% 1947 104 102 1/2

Albertha 6% 1947 93 1/2 97 1/2
British Columbia 6% 1947 104 102 1/2

Albertha 6% 1947 93 1/2 97 1/2
British Columbia 6% 1947 104 102 1/2

Albertha 6% 1947 93 1/2 97 1/2
British Columbia 6% 1947 104 102 1/2

Albertha 6% 1947 93 1/2 97 1/2
British Columbia 6% 1947 104 102 1/2

Albertha 6% 1947 93 1/2 97 1/2
British Columbia 6% 1947 104 102 1/2

Albertha 6% 1947 93 1/2 97 1/2
British Columbia 6% 1947 104 102 1/2

Albertha 6% 1947 93 1/2 97 1/2
British Columbia 6% 1947 104 102 1/2

Albertha 6% 1947 93 1/2 97 1/2
British Columbia 6% 1947 104 102 1/2

Albertha 6% 1947 93 1/2 97 1/2
British Columbia 6% 1947 104 102 1/2

Albertha 6% 1947 93 1/2 97 1/2
British Columbia 6% 1947 104 102 1/2

Albertha 6% 1947 93 1/2 97 1/2
British Columbia 6% 1947 104 102 1/2

Albertha 6% 1947 93 1/2 97 1/2
British Columbia 6% 1947 104 102 1/2

Albertha 6% 1947 93 1/2 97 1/2
British Columbia 6% 1947 104 102 1/2

Albertha 6% 1947 93 1/2 97 1/2
British Columbia 6% 1947 104 102 1/2

Albertha 6% 1947 93 1/2 97 1/2
British Columbia 6% 1947 104 102 1/2

Albertha 6% 1947 93 1/2 97 1/2
British Columbia 6% 1947 104 102 1/2

Albertha 6% 1947 93 1/2 97 1/2
British Columbia 6% 1947 104 102 1/2

Albertha 6% 1947 93 1/2 97 1/2
British Columbia 6% 1947 104 102 1/2

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien)
Ventes Valeurs Ouv. Haut Bas Midi Chang.

Bell Telephone 88 1/2
195 Brazilian 8 1/4
200 B.C. Power "A" 15 3/4

5 Commerce 128 1/4
69 Montréal 164
43 Royale 129 1/2

STATISTIQUES

La situation du cuivre
Il faut rendre hommage au courage des producteurs de cuivre du Canada qui ont eu à faire face aux pires conditions de ventes dans l'histoire des mines.

Blé dans les entrepôts
Les stocks de blé dans les entrepôts, le 10 mars, sont de 223,448,662 boisseaux contre 223,534,889, total révisé de la semaine précédente.

Dédouanements des exportations de blé
Les dédouanements des exportations de blé en la semaine se terminant le 10 mars s'élevaient à 3,104,441 boisseaux.

La situation du plomb
La production de plomb au Canada en 1932 s'élevait à 255,949,960 livres.

PETITES AFFICHES
Tarif
TOUTES DEMANDES — Locations, maisons, chambres, magasins, etc.

BOIS ET CHARBON
3,000 cordes érabie, merisier, etc. ou vert 6 gros sacs, 1.00 — 12, 200. Téléphones: comparez. Wilson Frères, AM. 7153, C.H. 4421, FR. 2585, FR. 3587. J.N.O.

CHAMBRE ET PENSION
Petite chambre propre, près entrée, bonne table, famille tranquille, sans enfants, ce qu'il faut pour personne respectable aimant tranquillité, ambiance familiale.

LOGEMENTS A LOUER
Rue Garnier près Mont-Royal, 4 pièces propres, modernes et très grandes, cuisine séparée, dépense et cabinet à argenterie.

LOGEMENT DEMANDE
On demande à louer bas avec cave (et gros sacs) à pièces. Palais \$25 non chauffé et \$35 chauffé.

MAISON A VENDRE
Rue Drolet, No 8394, 3 logements bien loués, 30 pds par 43. Chauffage au chaud, garage chauffé.

OCCASIONS D'AFFAIRES
Une économie de cinq dollars ou plus par mois peut créer votre indépendance financière rapidement et facilement.

VENDEURS
Nous désirons quelques hommes énergiques pour occuper d'assurance-vie de préférence avant d'être en contact avec le public.

NOTAIRES
Harbour 7137
Bélanger & Bélanger
Prêts hypothécaires

PROFESSEUR
Tél. Plateau 6717
Cours préparatoire du professeur René Savoie, I.C., I.E.

REMOUEUR — MATELASSIER
Maison Boyer
SPECIALITES: Meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.

LaRue & Trudel
COMPTABLES AGRÉÉS
CHARTERED ACCOUNTANTS
J. Arthur LaRue, C.A. Maurice Charité, C.A.

REMOUEUR — MATELASSIER
Maison Boyer
SPECIALITES: Meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.

REMOUEUR — MATELASSIER
Maison Boyer
SPECIALITES: Meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.

Pour les chômeurs des Etats-Unis

Washington, 20. (S.P.A.) — On prévoit que le président Roosevelt demandera bientôt au Congrès d'accorder \$500,000,000 en octrois directs aux Etats pour remédier au chômage.

Le "Canadian Seignur" lutte contre la tempête
Seattle, 20. (S.P.A.) — Le "Canadian Seignur" lutte difficilement contre la tempête parce que sa cargaison de bois s'est déplacée.

En Chine
Tokio, 20. (S.P.A.) — Une dépêche de Hsiengkou à l'agence Rengo annonce que la brigade d'infanterie japonaise du major-général Heijiro Hattori s'est emparée par surprise de la ville de Saichiao à neuf milles au sud-ouest de la Société de Hsing.

Le conflit du Pérou et de la Colombie
Washington, 20. (S.P.A.) — Les Etats-Unis ont décidé de coopérer avec la Société des Nations pour régler le conflit du Pérou et de la Colombie.

Une bombe éclate à Vancouver
Vancouver, 20. (S.P.C.) — Une bombe a fait explosion ce matin dans le théâtre Royal, rue Hastings.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires
ARPEUTEURS & INGENIEURS
BREVETS D'INVENTION

Les Ingénieurs Associés
INGENIEURS CONSEILS
Béton armé — Arpentage — Expertise

AVOCATS
BERTRAND, GUYFAN, GOUDRAU ET GARNEAU
AVOCATS ET PROCUREURS

COMPTABLES
P.-A. Gagnon
Comptable Agrégé
Chartered Accountant

LaRue & Trudel
COMPTABLES AGRÉÉS
CHARTERED ACCOUNTANTS

Maur. DUPRE, L.L.L., C.R., M.P.
SOLLICITEUR GÉNÉRAL
AVOCAT ET PROCUREUR

Harbour 2068
Le soir: BYwater 1759
H. Dufresne & Fils, Limitée
ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

Compagnie d'Assurance sur la Vie
MONTREAL
NARCISSÉ DUCHARME, président

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL
"On a souvent besoin d'un plus "fermé" que soi" — dirait La Fontaine

Notaires
Harbour 7137
Bélanger & Bélanger
Prêts hypothécaires

PROFESSEUR
Tél. Plateau 6717
Cours préparatoire du professeur René Savoie, I.C., I.E.

REMOUEUR — MATELASSIER
Maison Boyer
SPECIALITES: Meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.

REMOUEUR — MATELASSIER
Maison Boyer
SPECIALITES: Meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.

REMOUEUR — MATELASSIER
Maison Boyer
SPECIALITES: Meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.

REMOUEUR — MATELASSIER
Maison Boyer
SPECIALITES: Meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.

REMOUEUR — MATELASSIER
Maison Boyer
SPECIALITES: Meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.

REMOUEUR — MATELASSIER
Maison Boyer
SPECIALITES: Meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.

REMOUEUR — MATELASSIER
Maison Boyer
SPECIALITES: Meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.

LA VIE SPORTIVE

Canadien et Boston font partie nulle

(Par X.-E. Narbonne)

Le Canadien est maintenant assuré de participer aux séries de détail de la Ligue de Hockey Nationale. Samedi soir le Bleu Blanc Rouge s'est assuré la troisième position de la section canadienne en faisant partie nulle avec le Boston dans une joute serrée mais très tendue à cause du système défensif adopté par les deux équipes.

Le travail accompli par les deux gardiens de buts, Hainsworth et Thompson, n'a pas manqué d'intéresser car de chaque côté l'on a fait des arrêts de route beaucoup plus nombreux qu'on ne le croit.

Les Bruins ont eu recours au système défensif du commencement à la fin et le Canadien a fait de même, de sorte que la partie n'a pas eu le don de plaire à l'assistance, qui, en maintes circonstances, demandait plus d'action de la part des deux équipes aux prises.

Le travail accompli par les deux gardiens de buts, Hainsworth et Thompson, n'a pas manqué d'intéresser car de chaque côté l'on a fait des arrêts de route beaucoup plus nombreux qu'on ne le croit.

Les Bruins ont eu recours au système défensif du commencement à la fin et le Canadien a fait de même, de sorte que la partie n'a pas eu le don de plaire à l'assistance, qui, en maintes circonstances, demandait plus d'action de la part des deux équipes aux prises.

Le travail accompli par les deux gardiens de buts, Hainsworth et Thompson, n'a pas manqué d'intéresser car de chaque côté l'on a fait des arrêts de route beaucoup plus nombreux qu'on ne le croit.

Les Bruins ont eu recours au système défensif du commencement à la fin et le Canadien a fait de même, de sorte que la partie n'a pas eu le don de plaire à l'assistance, qui, en maintes circonstances, demandait plus d'action de la part des deux équipes aux prises.

Le travail accompli par les deux gardiens de buts, Hainsworth et Thompson, n'a pas manqué d'intéresser car de chaque côté l'on a fait des arrêts de route beaucoup plus nombreux qu'on ne le croit.

Les Bruins ont eu recours au système défensif du commencement à la fin et le Canadien a fait de même, de sorte que la partie n'a pas eu le don de plaire à l'assistance, qui, en maintes circonstances, demandait plus d'action de la part des deux équipes aux prises.

Le travail accompli par les deux gardiens de buts, Hainsworth et Thompson, n'a pas manqué d'intéresser car de chaque côté l'on a fait des arrêts de route beaucoup plus nombreux qu'on ne le croit.

Les Bruins ont eu recours au système défensif du commencement à la fin et le Canadien a fait de même, de sorte que la partie n'a pas eu le don de plaire à l'assistance, qui, en maintes circonstances, demandait plus d'action de la part des deux équipes aux prises.

Le travail accompli par les deux gardiens de buts, Hainsworth et Thompson, n'a pas manqué d'intéresser car de chaque côté l'on a fait des arrêts de route beaucoup plus nombreux qu'on ne le croit.

Les Bruins ont eu recours au système défensif du commencement à la fin et le Canadien a fait de même, de sorte que la partie n'a pas eu le don de plaire à l'assistance, qui, en maintes circonstances, demandait plus d'action de la part des deux équipes aux prises.

Le travail accompli par les deux gardiens de buts, Hainsworth et Thompson, n'a pas manqué d'intéresser car de chaque côté l'on a fait des arrêts de route beaucoup plus nombreux qu'on ne le croit.

Les Bruins ont eu recours au système défensif du commencement à la fin et le Canadien a fait de même, de sorte que la partie n'a pas eu le don de plaire à l'assistance, qui, en maintes circonstances, demandait plus d'action de la part des deux équipes aux prises.

Le travail accompli par les deux gardiens de buts, Hainsworth et Thompson, n'a pas manqué d'intéresser car de chaque côté l'on a fait des arrêts de route beaucoup plus nombreux qu'on ne le croit.

Les Bruins ont eu recours au système défensif du commencement à la fin et le Canadien a fait de même, de sorte que la partie n'a pas eu le don de plaire à l'assistance, qui, en maintes circonstances, demandait plus d'action de la part des deux équipes aux prises.

Les Rangers ont vaincus par Montréal

New-York, 20. — Les Rangers de New-York devront se contenter de la troisième position de la section américaine et ils auront à faire face au Canadien dans les séries de détail pour le championnat de la Ligue de Hockey Nationale, car hier soir les hommes de Lester Patrick ont été vaincus par un résultat de 6 à 3 aux mains des Maroons et si nous faisons exception de la première période les protégés du président Strachan eurent un avantage marqué sur les New-Yorkais et méritèrent bien la victoire.

Les avants du club local n'étaient pas aussi agressifs qu'à l'ordinaire et leurs lancers manquaient de précision, tandis que la défense a souvent permis aux visiteurs de s'approcher près des buts d'Aitkenhead et c'est ce qui explique le nombre de points enregistrés contre le gardien de but des Rangers.

Dave Kerr fut très solide dans les buts du Montréal tandis que Lionel Conacher a brisé maintes attaques des locaux et que sur l'offensive Trotter, Duguid et Ward furent les plus efficaces; Wentworth a même réussi à compter un point en faveur des Maroons avec l'aide de Wally Kilrea.

Bill Cook, le meilleur compte de la ligue, a mis deux autres points à son crédit, hier soir, tandis que le troisième but des New-Yorkais a été enregistré par Butch Keeling.

Dans les parties jouées entre les deux clubs cette saison le Montréal a gagné trois fois, a subi deux échecs et a fait une partie nulle. Sur le nombre de points enregistrés le Montréal a également l'avantage car à date les Maroons ont un total de 132 points contre 129 pour leurs rivaux.

Le système adopté par les deux clubs n'est pas celui qui plaît le plus, mais dans les circonstances l'on peut excuser les joueurs d'avoir eu recours au style défensif car il était important d'éviter un échec et de chaque côté on a évité d'être pris en défaut. Le principal était d'assurer la participation aux séries de fin de saison et comme le Bleu Blanc Rouge a obtenu une place dans les détails les partisans des habitants doivent être satisfaits.

La joute ne fut pas rude malgré les quelques mises en échec de Shore et de Smith mais l'arbitre Mike Rodden, qui a officié en "bon père de famille" n'a infligé que deux punitions au cours du match et c'est Alex Smith qui a fait les deux voyages au banc du pénitentier.

Alignement des équipes: BOSTON but Thompson; défense Smith, Barry, Clapper, Beattie; avant Joliat, Boston, Subs: Stewart, Lamb, Ripley, Chalmers, Huxemer, Oliver, Galbraith, Owen et Hitchman.

Canadien: Starr, Bourgeois, Ledue, Lapine, Harrington, Grosvenor, Larochelle, Groulx et Hart. Arbitres: Rodden et Bell. Première période: aucune punition. Deuxième période: aucune punition. Pénitions: Smith 2. Troisième période: aucune punition. Pénitions: aucune punition.

Composition des équipes: BOSTON but Jackson; défense J. Jerwa, Lane, Cook, Burnester, Saunders; avant Joliat, Boston, Subs: Buckles, O'Neill, Warshawski, Davie, F. Jerwa, Weir, Filmore, Benson.

Providence: Hinesparger, Alexander, Mondou, Raymond, McVicar, Taylor, Himes, McCully. Arbitres: Stewart et Cleary. Première période: aucune punition. Deuxième période: aucune punition. Pénitions: J. Jerwa, Cook, Davie, McVicar.

Composition des équipes: BOSTON but Jackson; défense J. Jerwa, Lane, Cook, Burnester, Saunders; avant Joliat, Boston, Subs: Buckles, O'Neill, Warshawski, Davie, F. Jerwa, Weir, Filmore, Benson.

Providence: Hinesparger, Alexander, Mondou, Raymond, McVicar, Taylor, Himes, McCully. Arbitres: Stewart et Cleary. Première période: aucune punition. Deuxième période: aucune punition. Pénitions: J. Jerwa, Cook, Davie, McVicar.

Composition des équipes: BOSTON but Jackson; défense J. Jerwa, Lane, Cook, Burnester, Saunders; avant Joliat, Boston, Subs: Buckles, O'Neill, Warshawski, Davie, F. Jerwa, Weir, Filmore, Benson.

Providence: Hinesparger, Alexander, Mondou, Raymond, McVicar, Taylor, Himes, McCully. Arbitres: Stewart et Cleary. Première période: aucune punition. Deuxième période: aucune punition. Pénitions: J. Jerwa, Cook, Davie, McVicar.

Composition des équipes: BOSTON but Jackson; défense J. Jerwa, Lane, Cook, Burnester, Saunders; avant Joliat, Boston, Subs: Buckles, O'Neill, Warshawski, Davie, F. Jerwa, Weir, Filmore, Benson.

Providence: Hinesparger, Alexander, Mondou, Raymond, McVicar, Taylor, Himes, McCully. Arbitres: Stewart et Cleary. Première période: aucune punition. Deuxième période: aucune punition. Pénitions: J. Jerwa, Cook, Davie, McVicar.

Composition des équipes: BOSTON but Jackson; défense J. Jerwa, Lane, Cook, Burnester, Saunders; avant Joliat, Boston, Subs: Buckles, O'Neill, Warshawski, Davie, F. Jerwa, Weir, Filmore, Benson.

Le Toronto gagne samedi contre Ottawa

Toronto, 20. — Les Leafs de Toronto n'ont eu aucune difficulté à vaincre les Sénateurs d'Ottawa, samedi soir, dans une joute des séries de la ligue de hockey Nationale, car les hommes de Connie Smythe ont remporté la victoire par un résultat de 6 à 2 et ce n'est que dans la période finale que les visiteurs réussirent à éviter le blanchissage lorsque Shields et Erl Roche parvinrent à loger la rondelle dans les filets de Chabot.

Par cette victoire les Leafs sont pratiquement assurés de la première position de la section canadienne, conservant un avantage de trois points sur les Maroons, qui sont en deuxième place. Le Toronto joue maintenant contre les Américains puis ensuite il reçoit la visite des Eperviers Noirs de Chicago et s'il réussit à gagner ou à faire partie nulle dans l'une des deux joutes, il sera champion de sa division.

Alignement des équipes: TORONTO but Chabot; défense Horner, Primeau, Conacher, Jackson; avant W. Cook, F. Cook, Sub: Rangers: Somers, A. Siebert, Dillon, Murdoch, Keeling, Amundson, Zittinger, Brennan, Heller.

Maroons: Trotter, Brydson, Haynes, Zing, Robinson, Kilrea, Wilcox, Wentworth. Arbitres: Rodden et French. Première période: aucune punition. Deuxième période: aucune punition. Pénitions: Ward.

Composition des équipes: TORONTO but Chabot; défense Horner, Primeau, Conacher, Jackson; avant W. Cook, F. Cook, Sub: Rangers: Somers, A. Siebert, Dillon, Murdoch, Keeling, Amundson, Zittinger, Brennan, Heller.

Maroons: Trotter, Brydson, Haynes, Zing, Robinson, Kilrea, Wilcox, Wentworth. Arbitres: Rodden et French. Première période: aucune punition. Deuxième période: aucune punition. Pénitions: Ward.

Composition des équipes: TORONTO but Chabot; défense Horner, Primeau, Conacher, Jackson; avant W. Cook, F. Cook, Sub: Rangers: Somers, A. Siebert, Dillon, Murdoch, Keeling, Amundson, Zittinger, Brennan, Heller.

Maroons: Trotter, Brydson, Haynes, Zing, Robinson, Kilrea, Wilcox, Wentworth. Arbitres: Rodden et French. Première période: aucune punition. Deuxième période: aucune punition. Pénitions: Ward.

Composition des équipes: TORONTO but Chabot; défense Horner, Primeau, Conacher, Jackson; avant W. Cook, F. Cook, Sub: Rangers: Somers, A. Siebert, Dillon, Murdoch, Keeling, Amundson, Zittinger, Brennan, Heller.

Maroons: Trotter, Brydson, Haynes, Zing, Robinson, Kilrea, Wilcox, Wentworth. Arbitres: Rodden et French. Première période: aucune punition. Deuxième période: aucune punition. Pénitions: Ward.

Composition des équipes: TORONTO but Chabot; défense Horner, Primeau, Conacher, Jackson; avant W. Cook, F. Cook, Sub: Rangers: Somers, A. Siebert, Dillon, Murdoch, Keeling, Amundson, Zittinger, Brennan, Heller.

Maroons: Trotter, Brydson, Haynes, Zing, Robinson, Kilrea, Wilcox, Wentworth. Arbitres: Rodden et French. Première période: aucune punition. Deuxième période: aucune punition. Pénitions: Ward.

Composition des équipes: TORONTO but Chabot; défense Horner, Primeau, Conacher, Jackson; avant W. Cook, F. Cook, Sub: Rangers: Somers, A. Siebert, Dillon, Murdoch, Keeling, Amundson, Zittinger, Brennan, Heller.

Maroons: Trotter, Brydson, Haynes, Zing, Robinson, Kilrea, Wilcox, Wentworth. Arbitres: Rodden et French. Première période: aucune punition. Deuxième période: aucune punition. Pénitions: Ward.

Composition des équipes: TORONTO but Chabot; défense Horner, Primeau, Conacher, Jackson; avant W. Cook, F. Cook, Sub: Rangers: Somers, A. Siebert, Dillon, Murdoch, Keeling, Amundson, Zittinger, Brennan, Heller.

Maroons: Trotter, Brydson, Haynes, Zing, Robinson, Kilrea, Wilcox, Wentworth. Arbitres: Rodden et French. Première période: aucune punition. Deuxième période: aucune punition. Pénitions: Ward.

Composition des équipes: TORONTO but Chabot; défense Horner, Primeau, Conacher, Jackson; avant W. Cook, F. Cook, Sub: Rangers: Somers, A. Siebert, Dillon, Murdoch, Keeling, Amundson, Zittinger, Brennan, Heller.

Maroons: Trotter, Brydson, Haynes, Zing, Robinson, Kilrea, Wilcox, Wentworth. Arbitres: Rodden et French. Première période: aucune punition. Deuxième période: aucune punition. Pénitions: Ward.

Le Détroit a triomphé du Chicago

Chicago, 20. — Les Ailes-Rouges de Détroit ont joué leur dernière période des séries régulières de la ligue de hockey Nationale hier après-midi, alors que pour la première fois l'on joua l'après-midi dans le circuit professionnel. Près de six mille personnes ont été témoins de la joute qui s'est terminée par un résultat de 4 à 2 en faveur des visiteurs.

Les Ailes-Rouges prirent une avance de trois points au commencement de la deuxième période mais les locaux se montrèrent menaçants lorsque March, sur des efforts individuels, parvint à compter deux points en trente secondes. Mais Wiseman sut profiter d'une ouverture dans la manche finale alors que cinq joueurs attaquaient les buts du Détroit pour aller compter le dernier point de la partie en faveur des Ailes-Rouges.

Billy Burch, jouant sur la défense à la place de Taffy Abel, blessé, est allé s'écraser sur la clôture et il a dû être transporté à l'hôpital avec deux fractures de la jambe gauche au-dessus du genou.

Alignement des équipes: DETROIT but Wiseman; défense Roach, Young, Evans, Vass, Aurie, Lewis; avant Bunn, Detroit; Gallagher, Goldsworthy, Hay, Wiseman, Carson, Sorrell, Emmis, Buswell, Moffat.

Chicago: Thompson, Couture, McFayden, Burch, Cook, Mackenzie, Jenkins, Hay, Wiseman, Carson, Sorrell, Emmis, Buswell, Moffat. Première période: aucune punition. Deuxième période: aucune punition. Pénitions: aucune punition.

Composition des équipes: DETROIT but Wiseman; défense Roach, Young, Evans, Vass, Aurie, Lewis; avant Bunn, Detroit; Gallagher, Goldsworthy, Hay, Wiseman, Carson, Sorrell, Emmis, Buswell, Moffat.

Chicago: Thompson, Couture, McFayden, Burch, Cook, Mackenzie, Jenkins, Hay, Wiseman, Carson, Sorrell, Emmis, Buswell, Moffat. Première période: aucune punition. Deuxième période: aucune punition. Pénitions: aucune punition.

Composition des équipes: DETROIT but Wiseman; défense Roach, Young, Evans, Vass, Aurie, Lewis; avant Bunn, Detroit; Gallagher, Goldsworthy, Hay, Wiseman, Carson, Sorrell, Emmis, Buswell, Moffat.

Chicago: Thompson, Couture, McFayden, Burch, Cook, Mackenzie, Jenkins, Hay, Wiseman, Carson, Sorrell, Emmis, Buswell, Moffat. Première période: aucune punition. Deuxième période: aucune punition. Pénitions: aucune punition.

Composition des équipes: DETROIT but Wiseman; défense Roach, Young, Evans, Vass, Aurie, Lewis; avant Bunn, Detroit; Gallagher, Goldsworthy, Hay, Wiseman, Carson, Sorrell, Emmis, Buswell, Moffat.

Chicago: Thompson, Couture, McFayden, Burch, Cook, Mackenzie, Jenkins, Hay, Wiseman, Carson, Sorrell, Emmis, Buswell, Moffat. Première période: aucune punition. Deuxième période: aucune punition. Pénitions: aucune punition.

Composition des équipes: DETROIT but Wiseman; défense Roach, Young, Evans, Vass, Aurie, Lewis; avant Bunn, Detroit; Gallagher, Goldsworthy, Hay, Wiseman, Carson, Sorrell, Emmis, Buswell, Moffat.

Chicago: Thompson, Couture, McFayden, Burch, Cook, Mackenzie, Jenkins, Hay, Wiseman, Carson, Sorrell, Emmis, Buswell, Moffat. Première période: aucune punition. Deuxième période: aucune punition. Pénitions: aucune punition.

Composition des équipes: DETROIT but Wiseman; défense Roach, Young, Evans, Vass, Aurie, Lewis; avant Bunn, Detroit; Gallagher, Goldsworthy, Hay, Wiseman, Carson, Sorrell, Emmis, Buswell, Moffat.

Chicago: Thompson, Couture, McFayden, Burch, Cook, Mackenzie, Jenkins, Hay, Wiseman, Carson, Sorrell, Emmis, Buswell, Moffat. Première période: aucune punition. Deuxième période: aucune punition. Pénitions: aucune punition.

Composition des équipes: DETROIT but Wiseman; défense Roach, Young, Evans, Vass, Aurie, Lewis; avant Bunn, Detroit; Gallagher, Goldsworthy, Hay, Wiseman, Carson, Sorrell, Emmis, Buswell, Moffat.

Chicago: Thompson, Couture, McFayden, Burch, Cook, Mackenzie, Jenkins, Hay, Wiseman, Carson, Sorrell, Emmis, Buswell, Moffat. Première période: aucune punition. Deuxième période: aucune punition. Pénitions: aucune punition.

Composition des équipes: DETROIT but Wiseman; défense Roach, Young, Evans, Vass, Aurie, Lewis; avant Bunn, Detroit; Gallagher, Goldsworthy, Hay, Wiseman, Carson, Sorrell, Emmis, Buswell, Moffat.

Chicago: Thompson, Couture, McFayden, Burch, Cook, Mackenzie, Jenkins, Hay, Wiseman, Carson, Sorrell, Emmis, Buswell, Moffat. Première période: aucune punition. Deuxième période: aucune punition. Pénitions: aucune punition.

Les Royals jouent contre les Phillies

Orlando, Floride, 20. — Les Royals se sont reposés dimanche. Shaughnessy a ordonné que deux légers exercices dans l'après-midi, les joueurs ont cherché des endroits plus frais que le champ de baseball dans l'après-midi. Silver et Branon ont passé l'après-midi à une partie de pêche; elle n'a pas été fructueuse. Quelqu'un a écrit que l'après-midi a été tranquille et qu'on a pu aller jusqu'à trois heures de l'après-midi.

La température se maintient à 90 degrés tous les après-midi. Samedi les hommes de Franck ont travaillé fort. L'après-midi a vu les Royals à 10 heures à Tinker Field et à part d'un peu de repos vers le soir ils ont continué à travailler jusqu'à trois heures de l'après-midi.

L'escouade de Montréal est à peu près au complet. Herbie Thorman, Pickering, McCabe, Gaultreau, Silver, Branon, Gladu, John Pomorski, Ogden, Sweetland, McCabe, Roettger, Jimmy Ripple, et les Royals envisagent une semaine. Cet après-midi, une joute d'exhibition contre les Phillies de la ligue Nationale. Ogden, Sweetland et Pomorski feront les deux derniers ont lancé contre les Mack-men vendredi. Pomorski va lancer sa première partie et il est le seul membre qui n'a pas signé mais le fait qu'il est ici et disposé à s'entraîner fait croire que sa tentative à signer va disparaître soudainement.

Doc Gaultreau et Frank Shaughnessy ont paru très satisfaits de la manière dont les Royals ont travaillé. Samedi les hommes de Franck ont travaillé fort. L'après-midi a vu les Royals à 10 heures à Tinker Field et à part d'un peu de repos vers le soir ils ont continué à travailler jusqu'à trois heures de l'après-midi.

L'escouade de Montréal est à peu près au complet. Herbie Thorman, Pickering, McCabe, Gaultreau, Silver, Branon, Gladu, John Pomorski, Ogden, Sweetland, McCabe, Roettger, Jimmy Ripple, et les Royals envisagent une semaine. Cet après-midi, une joute d'exhibition contre les Phillies de la ligue Nationale. Ogden, Sweetland et Pomorski feront les deux derniers ont lancé contre les Mack-men vendredi. Pomorski va lancer sa première partie et il est le seul membre qui n'a pas signé mais le fait qu'il est ici et disposé à s'entraîner fait croire que sa tentative à signer va disparaître soudainement.

Doc Gaultreau et Frank Shaughnessy ont paru très satisfaits de la manière dont les Royals ont travaillé. Samedi les hommes de Franck ont travaillé fort. L'après-midi a vu les Royals à 10 heures à Tinker Field et à part d'un peu de repos vers le soir ils ont continué à travailler jusqu'à trois heures de l'après-midi.

L'escouade de Montréal est à peu près au complet. Herbie Thorman, Pickering, McCabe, Gaultreau, Silver, Branon, Gladu, John Pomorski, Ogden, Sweetland, McCabe, Roettger, Jimmy Ripple, et les Royals envisagent une semaine. Cet après-midi, une joute d'exhibition contre les Phillies de la ligue Nationale. Ogden, Sweetland et Pomorski feront les deux derniers ont lancé contre les Mack-men vendredi. Pomorski va lancer sa première partie et il est le seul membre qui n'a pas signé mais le fait qu'il est ici et disposé à s'entraîner fait croire que sa tentative à signer va disparaître soudainement.

Doc Gaultreau et Frank Shaughnessy ont paru très satisfaits de la manière dont les Royals ont travaillé. Samedi les hommes de Franck ont travaillé fort. L'après-midi a vu les Royals à 10 heures à Tinker Field et à part d'un peu de repos vers le soir ils ont continué à travailler jusqu'à trois heures de l'après-midi.

L'escouade de Montréal est à peu près au complet. Herbie Thorman, Pickering, McCabe, Gaultreau, Silver, Branon, Gladu, John Pomorski, Ogden, Sweetland, McCabe, Roettger, Jimmy Ripple, et les Royals envisagent une semaine. Cet après-midi, une joute d'exhibition contre les Phillies de la ligue Nationale. Ogden, Sweetland et Pomorski feront les deux derniers ont lancé contre les Mack-men vendredi. Pomorski va lancer sa première partie et il est le seul membre qui n'a pas signé mais le fait qu'il est ici et disposé à s'entraîner fait croire que sa tentative à signer va disparaître soudainement.

Doc Gaultreau et Frank Shaughnessy ont paru très satisfaits de la manière dont les Royals ont travaillé. Samedi les hommes de Franck ont travaillé fort. L'après-midi a vu les Royals à 10 heures à Tinker Field et à part d'un peu de repos vers le soir ils ont continué à travailler jusqu'à trois heures de l'après-midi.

L'escouade de Montréal est à peu près au complet. Herbie Thorman, Pickering, McCabe, Gaultreau, Silver, Branon, Gladu, John Pomorski, Ogden, Sweetland, McCabe, Roettger, Jimmy Ripple, et les Royals envisagent une semaine. Cet après-midi, une joute d'exhibition contre les Phillies de la ligue Nationale. Ogden, Sweetland et Pomorski feront les deux derniers ont lancé contre les Mack-men vendredi. Pomorski va lancer sa première partie et il est le seul membre qui n'a pas signé mais le fait qu'il est ici et disposé à s'entraîner fait croire que sa tentative à signer va disparaître soudainement.

Doc Gaultreau et Frank Shaughnessy ont paru très satisfaits de la manière dont les Royals ont travaillé. Samedi les hommes de Franck ont travaillé fort. L'après-midi a vu les Royals à 10 heures à Tinker Field et à part d'un peu de repos vers le soir ils ont continué à travailler jusqu'à trois heures de l'après-midi.

L'escouade de Montréal est à peu près au complet. Herbie Thorman, Pickering, McCabe, Gaultreau, Silver, Branon, Gladu, John Pomorski, Ogden, Sweetland, McCabe, Roettger, Jimmy Ripple, et les Royals envisagent une semaine. Cet après-midi, une joute d'exhibition contre les Phillies de la ligue Nationale. Ogden, Sweetland et Pomorski feront les deux derniers ont lancé contre les Mack-men vendredi. Pomorski va lancer sa première partie et il est le seul membre qui n'a pas signé mais le fait qu'il est ici et disposé à s'entraîner fait croire que sa tentative à signer va disparaître soudainement.

Doc Gaultreau et Frank Shaughnessy ont paru très satisfaits de la manière dont les Royals ont travaillé. Samedi les hommes de Franck ont travaillé fort. L'après-midi a vu les Royals à 10 heures à Tinker Field et à part d'un peu de repos vers le soir ils ont continué à travailler jusqu'à trois heures de l'après-midi.

L'escouade de Montréal est à peu près au complet. Herbie Thorman, Pickering, McCabe, Gaultreau, Silver, Branon, Gladu, John Pomorski, Ogden, Sweetland, McCabe, Roettger, Jimmy Ripple, et les Royals envisagent une semaine. Cet après-midi, une joute d'exhibition contre les Phillies de la ligue Nationale. Ogden, Sweetland et Pomorski feront les deux derniers ont lancé contre les Mack-men vendredi. Pomorski va lancer sa première partie et il est le seul membre qui n'a pas signé mais le fait qu'il est ici et disposé à s'entraîner fait croire que sa tentative à signer va disparaître soudainement.

Doc Gaultreau et Frank Shaughnessy ont paru très satisfaits de la manière dont les Royals ont travaillé. Samedi les hommes de Franck ont travaillé fort. L'après-midi a vu les Royals à 10 heures à Tinker Field et à part d'un peu de repos vers le soir ils ont continué à travailler jusqu'à trois heures de l'après-midi.

L'escouade de Montréal est à peu près au complet. Herbie Thorman, Pickering, McCabe, Gaultreau, Silver, Branon, Gladu, John Pomorski, Ogden, Sweetland, McCabe, Roettger, Jimmy Ripple, et les Royals envisagent une semaine. Cet après-midi, une joute d'exhibition contre les Phillies de la ligue Nationale. Ogden, Sweetland et Pomorski feront les deux derniers ont lancé contre les Mack-men vendredi. Pomorski va lancer sa première partie et il est le seul membre qui n'a pas signé mais le fait qu'il est ici et disposé à s'entraîner fait croire que sa tentative à signer va disparaître soudainement.

Doc Gaultreau et Frank Shaughnessy ont paru très satisfaits de la manière dont les Royals ont travaillé. Samedi les hommes de Franck ont travaillé fort. L'après-midi a vu les Royals à 10 heures à Tinker Field et à part d'un peu de repos vers le soir ils ont continué à travailler jusqu'à trois heures de l'après-midi.

L'escouade de Montréal est à peu près au complet. Herbie Thorman, Pickering, McCabe, Gaultreau, Silver, Branon, Gladu, John Pomorski, Ogden, Sweetland, McCabe, Roettger, Jimmy Ripple, et les Royals envisagent une semaine. Cet après-midi, une joute d'exhibition contre les Phillies de la ligue Nationale. Ogden, Sweetland et Pomorski feront les deux derniers ont lancé contre les Mack-men vendredi. Pomorski va lancer sa première partie et il est le seul membre qui n'a pas signé mais le fait qu'il est ici et disposé à s'entraîner fait croire que sa tentative à signer va disparaître soudainement.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE Lundi, 20 mars 8 heures 30 W.E.A.F. et C.F.C.F. Richard Crooks, ténor, sera l'artiste d'honneur du programme et chantera les pièces suivantes: "Where'er you walk", de Haendel, "One alone", de Romberg; "Le trainé", de Koutz; "Vision fugitive", d'Hérodiade, de Massenet.

9 heures 30, W.I.Z. Concert symphonique sous la direction de Josef Pasternack, et chant par des artistes dont les noms seront annoncés au micro.

11 heures, W.A.B.C. Programme de musique et de chant sous la direction de Howard Barlow. Artistes d'honneur, Charles Carlile, ténor, et Mildred Rose, soprano. Détails: "Le soldat de chocolat", de Strauss, par l'orchestre. Extrait de "Enfin Seul", de Lehár, par Mildred Rose et C. Carlile; Intermède de la "Veuve joyeuse", de Lehár, par l'orchestre. Extrait de Sari, de Kalman, par M. Rose; Polka pizicato, de Strauss, par l'orchestre, et autres pièces de Hoeschna, Friml et Romberg.

Mardi, 21 mars 9.15 Coquet musical. 9.30 Programme musical. 9.45 Disques. 10.00 Le journal d'un haut-parleur. 10.30 Programme musical. 10.45 Disques. 11.00 Le journal d'un haut-parleur. 11.15 Le journal d'un haut-parleur. 11.30 Causette sur le bien-être des enfants. 12.00 Programme musical. 12.15 Programme musical. 12.30 Causette de la bourse. 12.45 Causette de la bourse. 1.00 Orch. du Royal York. 1.15 Lunch du club Rotary. 2.00 Pour vous, Mesdames. 4.30 Causette de la bourse. 4.45 Musique enregistrée. 5.00 Ken Large et ses Canadiens. 5.15 Chants d'amour. 5.45 Causette de la symphonie de Philadelphie. 5.55 Nouvelles — Température — Sommaire. 6.00 Programme musical. 6.15 Le moulin de la chanson. 6.30 M. Téphore et Mlle Sidonie. 6.45 Causette de la bourse. 7.00 Disques. 7.30 Musique du Windsor. 7.45 Causette de la bourse. 7.55 Programme musical. 8.00 L'heure provinciale. 9.00 Emission de la Commission canadienne de la radio. 10.00 Musique de danse du Royal York. 10.30 Musique de danse du Windsor. 11.00 Les derniers faits du jour par le reporter N.H.L. — Résultats des parties de W.H.L.

8 h. Concert: 1. — Ouverture: "Iphigénie en Aulide", Gluck. 2. "Cockney Suite", Ketelbey. (Petits portraits de la vie londonienne): a) A State Procession (Buckingham Palace); b) The Cockney Lover (Lambeth Walk); c) At the Palais de Dance (Anywhere); d) Elegy (Passing the Cenotaph); e) Bank Holiday (Appy Ampstead).

3. — "Symphonie Italienne", Mendelssohn. Andante, Saltarello. L'Orchestre Philharmonique de Montréal. Directeur, Eugène Charlier.

8 h. 45. Causette: "Adolphe Naudin", Mlle Marie-Jeanne Paquette. L'heure provinciale, transmise par le poste CKAC, de 8 à 9 heures, mardi, le 21 mars.

Concert de l'orchestre de Montréal 9 h., postes de la C. C. R. L'Orchestre de Montréal irradiera un concert sous les auspices de la Commission canadienne de la Radio. Direction de M. Douglas Clark, doyen de la Faculté de Musique de l'Université McGill. L'Orchestre jouera notamment: Suite de ballet, de Rameau; Ouverture du festival académique, de Brahms; Le chemin du jardin du paradis, suivi de la Symphonie dite héroïque, de Beethoven; Gigue-fugue, de Bach.

11 h., W.A.B.C. Programme entièrement composé de pièces de Mozart, sous la direction de Howard Barlow: Romance tirée de Eine Kleine Nachtmusik, Ouverture du Mariage de Figaro. Chansons inédites découvertes à Vienne récemment, chantées par Mildred Rose, Rhoda Arnold et Crane Calder; Divers mouvements des symphonies de Mozart.

Postes locaux LUNDI 20 MARS CKAC 4.30 Cours de la Bourse. 4.45 Musique instrumentale. 5.00 Ken Large et ses Canadiens. 5.30 Chants d'amour. 5.45 Nouvelles. Bourse, sommaire. 6.00 Programme musical. 6.15 Emission musicale. 6.30 Disques. 7.15 Causette sous les auspices de la Ligue de Sécurité. 7.30 Programme Dow. 8.00 Programme musical. 8.30 La Voix aux mille caprices. 8.45 La Chantante inconnue. 9.00 Programme musical. 9.30 Maurice Marchand, pianiste. 9.45 Le trio de concert du Ritz-Carlton. 10.00 Les gradus du McGill. 10.15 Danse du Mont-Royal. 10.45 Danse du Windsor. 11.00 Les derniers faits du jour par le reporter Roxy.

Classement final: Letourneur-De Baets 2191 9 904. 8.45 La Chantante inconnue. 9.00 Programme musical. 9.30 Maurice Marchand, pianiste. 9.45 Le trio de concert du Ritz-Carlton. 10.00 Les gradus du McGill. 10.15 Danse du Mont-Royal. 10.45 Danse du Windsor. 11.00 Les derniers faits du jour par le reporter Roxy.

Classement final: Letourneur-De Baets 2191 9 904. 8.45 La Chantante inconnue. 9.00 Programme musical. 9.30 Maurice Marchand, pianiste. 9.45 Le trio de concert du Ritz-Carlton. 10.00 Les gradus du McGill. 10.15 Danse du Mont-Royal. 10.45 Danse du Windsor. 11.00 Les derniers faits du jour par le reporter Roxy.

Classement final: Letourneur-De Baets 2191 9 904. 8.45 La Chantante inconnue. 9.00 Programme musical. 9.30 Maurice Marchand, pianiste. 9.45 Le trio de concert du Ritz-Carlton. 10.00 Les gradus du McGill. 10.15 Danse du Mont-Royal. 10

Chez les Jeune-Canada

Remarques sur l'éducation

Un sûr moyen d'obtenir le respect de nos droits en notre pays, et de voir au Canada la race française grandir et se développer librement, est d'avoir dans tous les domaines des hommes de valeur, imbuis d'esprit national. Il n'appartient pas à un jeune homme de mon âge de jeter le blâme sur ses aînés; aussi n'entreprendrai-je pas de prouver que, jusqu'ici, nos hommes de marque, vrais Canadiens français, ont été en nombre insuffisant. Le "confiteur" est depuis longtemps récrit par ceux-là mêmes qui sont les accusés; puisqu'ils admettent le fait et considèrent le reproche comme mérité, je me contenterai de chercher la cause du mal et le remède qui nous en guérira.

La première raison de notre retard est peut-être que nous manquons d'ambition; en général, nous sommes satisfaits d'un rôle de second plan, d'une fortune moyenne, d'une situation médiocre. Nous n'avons aucun désir de nous imposer et de montrer notre force; le poste de chef, les industries payantes, tout cela est bon pour les autres, pas pour nous. Sans quelques exceptions, nous ne sommes pas contents de briller au milieu de leur famille et de leurs amis; leur ambition ne semble pas les porter plus loin; être honoré par la Société Royale du Canada, jouir d'une réputation internationale, paraissent des avantages de second ordre pour lesquels ils ne renonceraient pas le petit doigt. Nous manquons d'ambition.

En second lieu, la persévérance nous fait défaut: que de fondations, d'entreprises de toutes sortes, abandonnées après un an ou deux! Le nombre de nos revues, journaux, associations littéraires, clubs patriotiques qui ont fait le plongeon final, est surprenant. Nous commençons beaucoup et ne terminons que très peu; manque de persévérance, d'où infériorité.

Mais par-dessus tout, nous devons constater notre absence pressentie de fierté nationale. Si nous écrivons un tant soit peu orgueilleux de notre culture et de nos qualités ethniques, nous aurions à cœur de les faire valoir. Nous aurions de l'ambition, et la persévérance serait au nombre de nos qualités. Et nous allons, comme si nous étions persuadés que nous sommes et serons toujours des vaincus. Le manque de fierté pousse notre élite à ne rien faire, à se croiser les bras, en tout ce qui ne regarde pas directement son intérêt personnel. Individualistes, ne cessons pas de le dire, nous sommes jusqu'au fond de l'âme. Lorsque nos ingénieurs, nos techniciens, nos hommes d'affaires ont obtenu un emploi rémunérateur dans quelque firme anglaise ou juive, ils croient avoir tout fait et ils s'endorment dans leur fonction, oubliant que par là ils s'asservissent et humilient avec eux toute une race. Il faudrait qu'ils eussent la fierté et le courage de créer par eux-mêmes, de fonder leurs entreprises personnelles, d'être des chefs. Sans doute, c'est plus dur, mais c'est aussi plus grand et plus beau.

Je ne veux pas m'attarder plus longtemps sur l'analyse de nos insuffisances et de nos défauts. J'en arrive à chercher le remède à nos maux. Il ne peut se trouver jusqu'à un certain point dans notre éducation. Mon intention n'est pas ici d'attaquer les collèges classiques; ils ont déjà beaucoup fait pour améliorer nos élèves. De plus, lorsque nous traitons avec eux, nous ne devons pas oublier que si aujourd'hui nous avons un enseignement classique de quelque valeur, nous le devons presque uniquement à l'énergie, à la ténacité et aux sacrifices de leurs directeurs. Cependant, n'allons pas croire que l'éducation telle qu'elle nous est donnée est parfaite; puisqu'elle ne réussit pas à faire de la majorité des élèves des hommes complets, c'est qu'il y a un petit défaut à la cuirasse.

Notre élite manque d'ambition; n'est-ce pas un peu parce que, au collège, on ne favorise pas autant qu'il le faudrait le développement de l'initiative et de la personnalité? Nos méthodes disciplinaires n'étouffent-elles pas quelquefois ces qualités? Lorsque les élèves ambitionnent, par exemple, d'organiser eux-mêmes un cercle d'études ou une académie, sont-ils protégés de leur maintien dans un profond respect de l'autorité, ne voit-on pas parfois écraser ce faible mouvement, soit en le supprimant d'une façon radicale, soit en lui imposant un contrôle sévère qui enlève à ces jeunes gens la chance de développer un esprit créateur et, peut-être, un âme de chef? Une telle façon d'agir décourage l'élève, le dégoûte de toute entreprise et le laisse dans une froide apathie; c'est-à-dire qu'elle tue son ambition.

Je crois qu'un bon moyen de développer cette dernière qualité serait précisément d'encourager la formation des cercles d'études, organisés et dirigés immédiatement par les élèves; on donnerait ainsi à quelques-uns la chance d'exercer leurs aptitudes au commandement et à tous celle de développer leur personnalité. Il faut aussi ajouter que les travaux d'une académie, par le fait même qu'ils sont laissés au choix du jeune homme, suscitent l'intérêt et développent le goût de l'étude.

Sans doute, on m'objectera que les cercles d'études détournent de la classe régulière l'attention et l'énergie des élèves; mais je me permets d'en douter: le jeune homme qui prend à cœur les travaux de son académie fait preuve en général d'un esprit sérieux; il réalise jusqu'à un certain point l'importance de ses études et par conséquent il est peu probable qu'il négligera ses cours réguliers. Et puis, qu'importe qu'un élève réside plus ou moins bien d'un devoir de classe ou tout le travail consiste à remplir les cadres d'un plan tracé d'avance, si par ailleurs il en compose un meilleur et plus profitable? Je rappelle ici le Ratio Studiorum des pères Jésuites recommandant fortement une académie pour chaque classe de collège.

J'ai dit plus haut que la persévérance nous fait défaut; n'est-ce pas parce que nous sommes mal orientés? Entendons-nous. N'est-ce pas parce que les étudiants ne se dirigent pas vers les carrières qui leur conviendraient le mieux? Comment peut-on attendre d'un homme qu'il persévère dans sa profession s'il ne l'aime pas?

De grâce, qu'on élargisse nos horizons. Qu'on nous pointe de nouveaux buts à atteindre, afin que nous puissions choisir la carrière qui nous convient et réussir à en faire un plein succès.

Parce qu'on n'a pas ouvert assez d'horizons nouveaux, parce qu'on s'est plu à couler génération après génération dans le même moule étroit, on a obtenu un produit uniforme, presque standardisé; médecins, avocats, dentistes, notaires, ingénieurs civils. Quel en est le résultat? Je n'hésite pas à dire qu'un grand nombre de ceux qui pratiquent ces professions ne sont pas à leur place. Comment peut-on alors qu'ils persévèrent et qu'ils réussissent?

Et cela déteint sur toute la vie d'un homme; s'il est dégoûté de son métier, il tombera bien vite dans une apathie néfaste. Tout ce qu'il entreprendra, sera pour lui mêlé d'ennuis et de désillusions; il lui faudrait un courage héroïque pour persévérer dans quoi que ce soit.

Combien d'étudiants s'abrutissent sur un code civil ou un manuel de bactériologie, qui ne sont pas du tout destinés au droit ou à la médecine? Combien prennent telle profession parce qu'ils ne savent que faire? D'autres, gaspillant de temps et d'énergie, voyagent d'une faculté à l'autre sans pouvoir se fixer nulle part. Voilà des hommes qui, une fois reçus dans leur profession, se dégoûtent à tout jamais et lâchent pied. Qu'on nous ouvre donc de nouveaux horizons!

Et puis, nous manquons de fierté nationale; n'est-ce pas un peu parce qu'on collige on ne nous fait pas assez connaître l'âme de notre peuple? N'est-ce pas un peu parce que nous nous inspirons trop de la pensée française, et pas assez de la pensée canadienne? Sans doute nous apprenons notre histoire, nous récitons par cœur des dates, des noms de batailles, et des gestes politiques, mais nous ne faisons pas assez de nous intéresser à notre passé, nous ne comprenons pas suffisamment pourquoi nos ancêtres se battirent et discutèrent devant les chambres des parlements. Le respect de l'autorité paternelle, la famille établie sur des bases chrétiennes et françaises, l'amour du clocher, la vieille maison de pierre aux toits noirs, les traditions ancestrales, la corvée, la criée, les sucrés, le brayage du lin, les chantiers et la drave, les beautés de notre province, ses forêts, ses plaines, et son grand fleuve, sa flore et sa faune, tous ces détails qui tapissent le fond de notre âme canadienne-française, nous en soufflons-toujours un mot?

Nos classes, de quoi sont-elles ornées? Le plus souvent, de mauvaises reproductions de maîtres étrangers; rarement, très rarement, des scènes de notre vie nationale. Nationalisons notre enseignement, de plus autorisés que moi l'ont déjà dit et redit. Les Groulx, les Montpetit, les Minville, les Bastien, tous s'accordent pour demander qu'on nationalise notre éducation. Taillez une plus large place au développement de l'âme canadienne-française, les résultats ne pourront que nous surprendre.

Je termine ces remarques qui n'ont pas la prétention d'apporter rien de bien neuf; elles ont simplement pour but d'attirer l'attention de nos éducateurs sur un problème vital pour notre race. Par les moyens que je propose ou par d'autres plus au point, qu'on se hâte de réveiller l'ambition des jeunes gens, de cultiver leur persévérance et de créer chez eux un esprit national; ce sont là les conditions essentielles de notre survie.

PAUL SIMARD

Les syndicats catholiques

Conseil de construction. — Le Conseil de construction tiendra, mardi soir, à l'édifice des Syndicats catholiques, une assemblée en vue d'étudier et de réviser la constitution. Des amendements importants sont proposés.

Syndicat des menuisiers. — Le Syndicat des menuisiers tient ce soir son assemblée régulière. L'agent d'affaires présentera un rapport intéressant.

Bureau exécutif G. des Cordonniers. — Assemblée régulière ce soir, à l'édifice des Syndicats catholiques. Plusieurs questions importantes seront mises à l'étude.

Terrassiers-manœuvres. — Le Syndicat des Terrassiers-manœuvres a ce soir son assemblée régulière.

La canalisation du Saint-Laurent

Le sénateur Rainville, au Club Saint-Denis, a exposé les nombreuses raisons qui militent en faveur de cette entreprise — La centralisation de l'entreposage du grain à Montréal

M. le sénateur J.-H. Rainville a exposé samedi midi, aux membres du Club Saint-Denis, quelles sont les nombreuses raisons qui militent en faveur de la canalisation du Saint-Laurent. En même temps que la canalisation du Saint-Laurent, M. Rainville réclame la centralisation de l'entreposage du grain à l'un de nos ports, canadiens comme les Américains l'ont fait à Buffalo, et il croit que ce port devrait être Montréal.

C'est M. Aymé LaFontaine qui présidait et M. T. Savard qui a remercié le conférencier.

La principale raison qui porte M. Rainville à réclamer la canalisation du Saint-Laurent, c'est de conserver à Montréal et aux autres ports canadiens les bénéfices du transport du grain. Il est une partie du grain, celui de l'Alberta et d'une partie de la Saskatchewan, qui passe par le port de Vancouver et se rend en Europe par le canal de Panama tant le transport par eau est moins coûteux que le transport par rail. Le grain du Manitoba et de la plus grande partie de la Saskatchewan se rend par rail jusqu'à Port-William, puis de là est transporté par les bateaux des Grands Lacs jusqu'à Port-Corborene du côté canadien et à Buffalo du côté américain. La construction du canal Welland qui a coûté \$125,000,000 aux contribuables canadiens va permettre aux grands bateaux des lacs de se rendre jusqu'à Oswego et d'Oswego à Albany, il n'y a que 160 milles par rail et 195 milles par le canal Erie. Montréal est donc menacé de voir tout le blé canadien se diriger vers les Etats-Unis. C'est la canalisation du Saint-Laurent qui lui permettra de demeurer le grand port d'expédition du blé en permettant aux grands bateaux des lacs de se rendre jusqu'à Montréal. La distance de Montréal à Liverpool ou autres ports européens est plus courte que celle de New-York à ces mêmes ports.

Il ne faut pas oublier que le grain est un aimant irrésistible pour les navires. Le grain canadien constitue 20% de l'exportation totale du port de New-York. Le transport du grain donne un revenu annuel de \$9,000,000 aux chemins de fer et aux petits bateaux qui font le trajet entre les Grands Lacs et New-York ou Albany, les Etats-Unis ne sont pas un grand pays exportateur de blé. Ils en cultivent beaucoup, mais c'est du blé mou comme en ont tous les pays d'Europe et c'est en se chargeant du transport de notre blé dur, qui est en grande demande qu'ils attirent les navires dans leurs ports. C'est ainsi que notre grain sert à alimenter leurs ports.

Les Américains ont eu l'habileté de centraliser tout l'entreposage à Buffalo où l'on peut recevoir 50,000,000 de boisseaux. Les Canadiens ont éparpillé les silos un peu partout. Port-Corborene, le terminus canadien sur les Grands Lacs, ne peut recevoir que 5,000,000 de boisseaux. On a construit un peu partout des éleveurs ou silos politiques sur la Baie Georgienne. Nos ports canadiens ne sont que des ports de transit qui ne peuvent accepter que le grain vendu d'avance. Il faudra centraliser l'entreposage dans quelque port canadien et il semble bien que Montréal est tout désigné puisqu'il est placé à la tête de la navigation.

Le centre-ouest y est favorable

Si Buffalo et l'Etat de New-York sont contre la canalisation du Saint-Laurent, c'est parce que cela va les empêcher d'enlever à Montréal tout le commerce du grain, le centre-ouest qui compte une population de près de 50,000,000 d'âmes réclame la canalisation parce qu'elle va lui ouvrir une route vers l'Europe. Avec la canalisation, tout le commerce de cette immense région va se trouver à passer par la route du Saint-Laurent. Les gisements de minerai du centre-ouest seront épuisés dans dix ou quinze ans; si les industries veulent alors continuer à fonctionner, il leur faudra importer leur minerai qui passera naturellement par la route du Saint-Laurent. Le trafic des Grands Lacs n'est pas négligeable, car il s'élève chaque année à quelque 92,000,000 de tonnes, ce qui signifie qu'il sera trois fois plus considérable que celui qui passe par le canal de Panama.

Les autres ports des Grands Lacs comme Toronto et Hamilton comptent bien retirer leur part de cette augmentation du trafic passant par le Saint-Laurent, mais le port de Montréal est trop considérable pour être jaloux et il est destiné à devenir trois ou quatre fois plus considérable qu'aujourd'hui quel que soit le commerce que réussissent à attirer les autres ports du Saint-Laurent. Montréal est destiné à devenir le grand port de transbordement de l'Amérique du Nord.

Quelques autres raisons qui militent en faveur de la canalisation du Saint-Laurent. Avec la canalisation, on va économiser de 3 à 4 sous le minot sur le transport de Fort-William à Montréal, ce qui représente \$8,500,000 par année sans tenir compte du grain qui passe par les Etats-Unis. Plus un port est important, plus il attire d'industries; c'est ainsi que les minotiers émigrent de plus en plus de Minneapolis vers Buffalo parce que Buffalo est un grand port d'entreposage. D'ailleurs, le Canada n'a pas que \$38,000,000 à dépenser en 10 ans pour la canalisation du Saint-Laurent et il se dépensera au Canada une somme de \$196,000,000 en salaires et en matériaux.

Une sorte de mur mitoyen

M. Rainville a terminé sa conférence en disant que le sentiment d'orgueil national qui pousse nombre de Canadiens à refuser la contribution des Etats-Unis et à demander une route, entièrement canadienne n'est pas réfléchi. Il existe quatorze traités qui rendent internationaux nos eaux limitrophes et permettent aux Américains de se servir de tous les canaux que nous pourrions construire tout comme nous pouvons nous servir de tous leurs canaux. La route du Saint-Laurent constitue une sorte de mur mitoyen. Après cela, serions-nous assez stupides pour parachever la canalisation du Saint-Laurent à nos frais pour voir ensuite les Américains en profiter tout autant que nous?

Mort de Me Eugène Godin

Me Eugène-H. Godin, C.R., de l'étude légale Godin, Dussault, Cadotte et LaFontaine, dont les bureaux sont situés au no 5 de la rue Saint-Jacques est, est décédé à sa résidence, 644, avenue Dollard, Outremont, hier, à l'âge de 68 ans.

Me Godin pratiquait le droit depuis 45 ans. Il avait été créé conseiller du roi il y a 23 ans. Pendant la Grande Guerre, il avait été registraire des bureaux du service militaire pour la province de Québec durant la Grande Guerre — Il avait 68 ans — Il était avocat depuis 45 ans.

Me Godin était né aux Trois-Rivières le 21 septembre 1864, fils de J.-H.-G. Godin et d'Olivia Marchand. Il avait fait ses études classiques au séminaire des Trois-Rivières et ses études légales à l'Université Laval de Montréal. Il avait commencé à pratiquer le droit en 1888.

Il avait été associé successivement à l'honorable Désiré Girouard, à sir Auguste Angers, ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec, et au juge Albert DeLozimir, maintenant à la Cour supérieure. C'est en 1919 qu'il s'était associé avec Mes J.-C.-H. Dussault et J.-E. Cadotte, pour fonder l'étude légale Godin, Dussault, Cadotte et LaFontaine, dont les bureaux se trouvent dans l'édifice du Crédit Foncier.

Le défunt était membre du conseil d'administration de l'Alliance Nationale, membre de l'Ordre des Forestiers indépendants et des Forestiers catholiques, Chevalier de la Colombe, appartenant au Conseil LaFontaine, directeur honoraire de la Palestre nationale, membre du club de golf Laval-sur-le-Lac, membre du Cercle Universitaire, du Board of Trade et de plusieurs autres organisations.

Il était célibataire. Deux frères et une sœur lui survivent: Henri Godin, des Trois-Rivières, Hector L. Godin, président de la Dominion Manufacturers Limited, de Toronto, et la R. Mère Saint-Joseph, des Ursulines des Trois-Rivières.

Nouvel orphelinat italien

S. E. Mgr Deschamps bénit la nouvelle institution de la rue Saint-André — Allocution de Mgr l'auxiliaire, au banquet que présidait M. C. H. Catelli

S. E. Mgr A.-E. Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, a béni hier soir le nouvel orphelinat italien, situé au no 1207, de la rue Saint-André. Plusieurs centaines de personnes, qui avaient contribué par leurs aumônes à la construction de cet orphelinat, ont assisté à la cérémonie et au banquet qui a suivi.

En réponse à la santé portée par M. C.-H. Catelli, président du banquet, Mgr Deschamps a remercié le clergé qui avait poussé l'organisation de cet orphelinat et les personnes dont la générosité avait rendu possible la construction de l'immeuble.

"Les temps sont durs, a dit Son Excellence, mais ceux-là qui ont donné généreusement doivent se trouver bien heureux aujourd'hui en voyant tous les pauvres orphelins abrités et nourris, grâce à leur charité."

Présentement, le nouvel orphelinat abrite 56 enfants, 18 garçons et 38 filles. Tous se rendent aux classes des écoles voisines. Ils ont quitté récemment les anciennes maisons qui servaient d'orphelinat depuis 1921 pour prendre possession de leurs nouveaux locaux.

Le printemps commence

D'après les almanachs, le printemps commencera ce soir, à 8 heures 43.

Si vous voyagez...

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE DEVOIR. Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyage, passeports, etc. Téléphone: H&R 1241.

Chez DUPUIS mardi Une offre digne de notre 65e Anniversaire

Machines à coudre "Duprex" Rotary électriques



SEAMSTRESS (coudre bouclée) Prix antérieur 110.00 SPECIAL avec chaise \$65.

Dupuis Frères

Albert Dupuis, président. L.-J. Dupuis, v. p. et dir. gén. Armand Dupuis, sec.-trés.

\$10 d'allocation pour votre vieille machine

Voici le plus bas prix auquel une machine à coudre de cette qualité ait encore été offerte! Ne manquez pas d'en tirer profit! Tension automatique et mouvement rotatoire. Cabinet de noyer américain, ampoule électrique, contrôlé par le genou. Complète avec accessoires et garantie de 10 ans. 5.00 comptant et 12 versements mensuels de 5.40. Au deuxième (centre)

La protection du poisson et du gibier

M. Hector Laferté a été le principal orateur à la réunion annuelle de l'Association provinciale, au Windsor — Le parc du mont Tremblant — Le parc national des Laurentides

La réunion annuelle de l'Association pour la protection de la Chasse et de la Pêche dans la Province de Québec a eu lieu samedi à une heure, à l'hôtel Windsor, sous la présidence de M. L. A. Ekers, M. Hector Laferté, ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, a prononcé le principal discours et annoncé que les lois seraient amendées chaque fois que la chose serait nécessaire.

M. Laferté a parlé des abus du braconnage et demandé aux membres de l'Association de continuer leurs efforts, comme par le passé, pour protéger le poisson et le gibier. Le ministre a dit que la crise actuelle force son ministère à ne pas entreprendre, comme il se le proposait les années dernières, de nouvelles améliorations coûteuses. Il a cependant manifesté l'espoir qu'avec l'organisation qu'il possède déjà, il pourra poursuivre le but que l'Association elle-même se propose.

C'est pour cette raison que le parc national du mont Tremblant, des environs, ne sera pas organisé cette année encore mais cela ne pourrait tarder pour peu que les conditions économiques redevenaient normales.

M. Laferté a parlé des beautés du parc National, au nord de Québec, et il a invité les amateurs de pêche de s'y rendre en grand nombre et à profiter ainsi de toutes les commodités qu'y a placées le gouvernement depuis plusieurs années. Les camps y sont confortables et les guides habiles.

Le ministre a terminé en encourageant la jeunesse à apprendre et à pratiquer l'exercice au grand air, celui qui procure la chasse et la pêche dans nos forêts magnifiques, au sein de la nature.

On remarquait à la table d'honneur: M. Victor Marchand, Me Jules Desmarais, le colonel H. Stewart, M. L. A. Richards, Théodore Morgan, Claude Buchanan, Olivier Asselin, Claude Melançon, le colonel William Leggett, Pierre Beaubien, C. K. Howard, Charles Frémont, Philippe Bigué et plusieurs autres.

Ce soir à Villeray

REUNION A L'OCCASION DE LA CAMPAGNE POUR NOS OEUVRES DE CHARITE

Ce soir à 8h. 30, à la salle paroissiale de Notre-Dame du Rosaire de Villeray, à l'angle des rues Villeray et Boyer, se réuniront, sous la présidence de M. le curé J.-R. Granger, tous les organisateurs et organisatrices de la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises de l'arrondissement I.

Sont priés d'être présents: Messieurs les curés, présidents et présidentes actifs, avec leurs vice-présidents et vice-présidentes, et leurs chefs d'équipe des paroisses Saint-Edouard, Saint-Jean de la Croix, Notre-Dame du Rosaire, Saint-Alphonse d'Youville, Sainte-Cécile, Sainte-Thérèse, Saint-Vincent-Ferrier, Christ-Roi.

A cette réunion très importante, Madame Athanase David, vice-présidente générale de la campagne, M. Pierre Casgrain, M. Emile

Manuel de prononciation française

PAR LE P. THEOPHILE HUDON, S.J.

Un ouvrage de longue haleine, fruit de plusieurs années de travail. Il se compose de trois parties: un traité de prononciation, des exercices et un lexique. Dans la première partie, l'auteur s'est efforcé de fixer au moins approximativement la prononciation française actuelle. Entrepris très difficile étant donné les différences d'accents en France et les opinions diverses des auteurs et des dictionnaires. Il a noté au passage les cas particuliers au Canada en même temps que les fautes les plus ordinaires des Canadiens. Il a tenu compte de quelques anomalies par suite du milieu anglais où nous vivons. A ce point de vue, le traité sera fort utile aux Anglais désireux de trouver en outre un ensemble de maîtriser la langue française, assez complet des règles qui régissent les liaisons en conversation et dans le discours public.

Service anniversaire

POUR LES MEMBRES DEFUNTS DES SERVICES DE POLICE ET DE POMPIERS DE MONTREAL

Membres décédés au cours de 1932:

Pompiers: Directeur, R. Gauthier, 17 juin; POMPIERS L. Hamelin, 17 juin; N. Henrichon, 17 juin; L. de Brienne, 17 juin; Arm. Desrochers, 29 octobre; L. Juneau, 23 juillet; W. Filion, 18 octobre; F. Jean, 3 novembre; D. Gauvreau, 27 décembre; E. Turner, 7 avril.

POLICE: Lieut. P. Grégoire, 27 février; commis, J. Marchand, 7 mars; constables Frenette, 18 avril; Martin, 22 avril; Cousineau, 14 septembre; Ouellette, 25 septembre; Giguère, 4 octobre; serg. dét. Collangelo, 16 octobre; cons. Rivet, 28 novembre; serg. Bousquet, 30 nov.; cons. Ward, 21 déc.; serg. Coulombe, 22 décembre.

Le personnel des deux services, ainsi que les membres des familles des défunts sont cordialement invités à assister à ce service.

Abbé Oscar VALIQUETTE, aumônier des services de police et des incendies.

Montreal, le 18 mars 1933.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: H&R 1241.)

